[vie de Louis-Philippe]

DC
268
.B77
1845
SMRS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/poquesmmorab00bout

ÉPOQUES MÉMORABLES

DE LA VIE

DU

ROI DES FRANÇAIS.

1773—1845.

Par E. BOUTMY.

PARIS.

DUSILLON, ÉDITEUR,

rue de Choiseul, 8.

—

1845

INTRODUCTION.

Messire Hardoin de Péréfixe, évêque de Rhodez et précepteur du roi Louis XIV, mit de bonne heure sous les yeux de son royal élève la vie de Henri IV, afin que, par l'exemple de l'aïeul, le petit-fils apprît tout ce qu'il devait savoir, premièrement pour se bien conduire, puis pour conduire son État.

Je n'ai point l'ambitieuse pensée de prendre auprès d'un jeune prince sur qui reposent aujourd'hui tant d'espérances, le rôle du respectable prélat que je viens de citer. Si je l'osais pourtant, c'est à S. A. R. monseigneur le comte de Paris que j'offrirais cette histoire du roi Louis-Philippe; et cette fois encore la vie de l'aïeul serait pour le petit-fils le modèle le plus complet et le guide le plus sûr.

La vie du roi des Français appartient d'ailleurs au pays tout entier; elle a de magnifiques exemples et d'utiles enseignements pour tous. Éprouvé durant sa longue carrière

par les fortunes les plus diverses, grand dans toutes les situations et dans l'accomplissement de tous ses devoirs, Louis-Philippe semble le héros d'un de ces poëmes consacrés à faire aimer la sagesse et la vertu, comme aussi à en faire vivre les inaltérables modèles. C'est une gloire à part que la sienne; jusqu'à 1830, son existence est une touchante et belle odyssée que couronne un règne mémorable entre tous, le plus rempli des merveilles de l'assistance divine, le plus prospère et le plus heureux au milieu des circonstances les plus difficiles. Le nom de *Grand* n'irait pas plus mal à un tel prince qu'à ce Henri qui le mérita, dit son historien, « pour la grandeur de son âme et de son « courage; car il ne plia jamais ni sous les in- « sultes de la fortune, ni sous les traverses « de ses ennemis, ni sous les ressentiments de « la vengeance, ni sous le artifices des mi- « nistres et des favoris. »

Le moment n'est pas venu d'écrire l'histoire de ce règne, car cette histoire s'agrandit chaque jour; il peut être utile néanmoins d'en retracer sommairement la première période, celle qui s'est accomplie au milieu des

orages et des périls, celle dont la sagesse et la fermeté du roi nous ont heureusement tirés, et que nous sommes trop près d'oublier peut-être. Mais ce n'est pas le principal but de ce livre : j'ai voulu retracer l'éducation qui a préparé un prince admirablement doué pour de si grandes choses ! En suivant le duc de Chartres sous la tente des volontaires de 1792, le duc d'Orléans dans l'exil, dans ses lointains voyages, dans sa brillante demeure du Palais-Royal, j'ai voulu montrer par quelle voie Louis-Philippe est arrivé au trône, et par quelles épreuves Dieu l'y avait préparé.

En retraçant pour la seconde fois ces souvenirs, chers à tous les bons citoyens, je songeais, pourquoi m'en défendre? à celui qui doit un jour continuer l'œuvre si glorieusement inaugurée; j'adressais par la pensée au jeune héritier de ce trône si péniblement affermi, les leçons tirées de la vie de son fondateur; je me plaisais à l'idée d'exciter ainsi sa jeune émulation, et, m'élevant jusqu'au rôle de conseiller de ses jeunes années, je lui disais avec messire Hardoin de Péréfixe : « Dieu, Monseigneur, vous a donné aussi bien

« qu'au roi votre aïeul une âme généreuse,
« bonne et bienfaisante, un esprit élevé et ca-
« pable des plus grandes choses, une mémoire
« heureuse et facile, un courage héroïque et
« martial, un jugement net et solide, une
« forte et vigoureuse santé... Vous ne pouvez
« pas, Monseigneur, avec de si belles dispo-
« sitions, avec tant de rares faveurs du ciel,
« demeurer au-dessous de la gloire et de la
« réputation de ce grand prince... »

ÉPOQUES MÉMORABLES

DE LA VIE

DU

ROI DES FRANÇAIS.

I

Premières années.

Louis-Philippe d'ORLÉANS, aujourd'hui roi des Français, est né au Palais-Royal, à Paris, le 6 octobre 1773.

Il était le premier fruit du mariage de Louis-Philippe-Joseph, alors duc de Chartres, et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. Il reçut à sa naissance le titre de duc de Valois : son aïeul portait encore

celui de duc d'Orléans, comme chef de la famille.

Le nouveau descendant de saint Louis et de Henri IV venait au monde au milieu d'une cour où de jour en jour se faisait sentir davantage l'absence de tout ce qui est nécessaire à l'éducation d'un prince : les hommes austères et dévoués, les principes élevés et les nobles exemples. Les rejetons de plus d'une famille illustre se trouvèrent à cette époque confiés à des mains indignes ou tout au moins à des esprits légers. Le père du duc de Valois montra plus de sagesse et de prévoyance. Il se garda bien d'aller chercher parmi ses flatteurs ou de demander aux compagnons de ses plaisirs un gouverneur pour ses enfants : il comprenait mieux les devoirs que lui imposait sa double qualité de père et de prince du sang royal.

La première éducation de Louis-Philippe fut confiée à M. le chevalier de Bonnard, homme d'un esprit aimable et d'un caractère facile. Plus tard ce fut une femme, madame la comtesse de Genlis, que le duc d'Orléans (il portait ce titre depuis la mort de son

père arrivée en 1785) choisit pour gouverneur de ses enfants. Il en avait quatre alors : Louis-Philippe, duc de Chartres; M. le duc de Montpensier, né en 1775; mademoiselle d'Orléans, aujourd'hui madame Adélaïde, née en 1777, et M. le duc de Beaujolais, né en 1779.

Madame de Genlis s'était proposée en plaisantant, elle fut acceptée sérieusement. Le duc d'Orléans avait su reconnaître en elle un esprit juste, une instruction solide et variée, un caractère indulgent et ferme, un talent de persuasion et une élévation de sentiments qui la rendaient très-capable de répondre à sa confiance. C'était ce qu'il cherchait; il ne s'arrêta ni à la surprise qui ne manquerait pas d'accueillir un pareil choix, ni aux plaisanteries qu'on en pourrait faire. On en fit, surtout à la cour: le prince laissa dire et rire; le temps s'est chargé de justifier son choix. On a dit de madame de Genlis que son plus bel éloge était aujourd'hui sur le trône de France. Au père qui lui confia ses enfants revient une part de cette louange; il serait injuste de l'oublier.

Raconter avec quelques détails les premières années des jeunes princes, ce serait tracer le plan et donner le modèle complet d'une éducation forte, capable de préparer le corps, l'intelligence et le cœur aux plus hautes comme aux plus changeantes destinées. Madame de Genlis voulut faire de ses élèves, non des grands seigneurs voués à l'oisiveté, à la mollesse, aux faciles succès que préparent le rang et la fortune, mais des hommes que le sort ne trouvât jamais au dépourvu.

Elle adopta pour eux une gymnastique qui devait leur donner l'agilité, la force et une santé à l'épreuve. Les jeunes princes descendaient en hiver dans des caves profondes et humides; ils portaient des fardeaux, apprenaient à braver le froid. La gouvernante passait avec eux, au mois de décembre, des heures entières dans les mansardes à questionner, à consoler ceux qui les habitaient sans feu toute l'année; ils apprenaient ainsi à connaître comme à soulager la misère.

A Saint-Leu, leur résidence ordinaire, ils étaient accoutumés à se servir eux-

mêmes, fallût-il pour cela s'exposer à la pluie ou marcher dans la neige. La natation était un des exercices que leur recommandait particulièrement madame de Genlis. Dans leurs promenades, comme aux lieux préparés à cet effet, les jeunes princes se faisaient un jeu de lutter ensemble à la course, de sauter des fossés, de grimper sur des arbres où ils se tenaient quelque temps en équilibre : ils acquéraient ainsi non-seulement l'agilité et la vigueur musculaires, mais la hardiesse, le sang-froid si nécessaires dans les moments critiques et les passes difficiles. Le duc d'Orléans présidait lui-même aux leçons d'équitation. Ce prince était un des meilleurs écuyers de France, et sous ce rapport ses enfants n'eurent jamais d'autre maître.

La gouvernante voulait encore qu'ils eussent une idée exacte et en quelque sorte pratique de tous les travaux comme de toutes les connaissances utiles ; elle les conduisait souvent dans les ateliers, dans les manufactures. Là, ils s'instruisaient par eux-mêmes beaucoup mieux qu'ils n'auraient pu le faire dans les livres. Ils appre-

naient à connaître le travail, ses difficultés, ses ressources, et le prix qu'ils devaient attacher, quoique princes, aux sueurs de la classe laborieuse.

Ils trouvèrent même, dans ces visites, l'occasion de montrer de bonne heure les qualités qu'ils devaient à une excellente éducation physique. Un jour le duc de Chartres, assistant à une opération de fonte chez M. Boubier, orfévre, reçut à la jambe une éclaboussure qui le brûla ; mais, soit que l'attention qu'il prêtait l'empêchât de ressentir toute la douleur d'une telle atteinte, soit qu'il ne voulût pas interrompre pour lui seul le travail de plusieurs personnes, il ne laissa pas échapper une plainte, et on ne s'aperçut de ce qui était arrivé qu'au sang qui coulait abondamment de sa blessure.

Outre le danger de tels accidents, le bruit des marteaux et des enclumes, la chaleur des fourneaux, l'odeur âcre des métaux en fonte, le froid nécessaire à certains travaux, auraient pu dégoûter les jeunes princes de semblables études ; mais, dans le but de s'instruire et pour acquérir des

connaissances dont ils avaient compris toute l'utilité, ils en acceptaient volontiers les inconvénients et les risques. Ils questionnaient les ouvriers avec un véritable intérêt ; ils se faisaient expliquer tout ce qu'ils avaient sous les yeux, et ils écoutaient non-seulement sans témoigner la moindre répugnance, mais avec un plaisir qui attestait et leur intelligence et le prix que déjà ils savaient attacher à l'instruction.

Cette éducation pratique s'étendit, à mesure que les princes croissaient en âge, à des objets d'une plus haute importance. On leur enseignait les secrets de la mécanique sur des modèles aujourd'hui déposés au Conservatoire des arts et métiers. Des expériences expliquées avec clarté, suivies avec attention, les initiaient aux lois de la physique et de la chimie, en même temps que l'histoire rendait claire et en quelque sorte pratique pour eux la science des lois humaines.

Le duc de Chartres alla bientôt étudier tous les matins la chirurgie à l'Hôtel-Dieu, et il était aux pansements l'un des élèves les plus assidus. Il ne tarda pas à être en

état de saigner lui-même, ce qu'il faisait presque tous les jours, tandis que sa sœur apprenait près de lui à panser les blessés. Plus tard nous verrons le prince se rappeler à propos, dans l'exil et sur le trône, les utiles leçons de l'Hôtel-Dieu.

Les élèves de madame de Genlis faisaient en même temps dans les lettres, dans les sciences, dans l'étude des langues, de rapides progrès. Leur gouvernante savait aussi les leur enseigner d'une manière agréable par la pratique plutôt que par des démonstrations souvent arides. Ainsi, au dîner on ne parlait qu'anglais, au souper tout se disait en italien; et comme les jeunes princes aimaient beaucoup la botanique, on leur donna un jardinier allemand qui ne savait pas un mot de français.

En 1787, le duc de Chartres avait alors quatorze ans, des voyages vinrent perfectionner encore cette instruction si variée et si complète. Madame la duchesse d'Orléans, mère des jeunes princes, était allée prendre les eaux de Spa: ses enfants furent la rejoindre avec leur gouvernante. La

source dont les eaux avaient été ordonnées à la princesse était celle de la *Sauvemère*, située au milieu des bois. Madame la duchesse d'Orléans ne tarda pas en effet à se trouver beaucoup mieux, et ses enfants voulurent laisser dans ces lieux un témoignage de leur joie et de leur piété filiale. Autour de la fontaine s'éleva, par leurs soins, une jolie promenade d'arbustes à fleurs que l'on montre encore aujourd'hui, et, à l'endroit le plus pittoresque, fut placé un autel de marbre blanc sur lequel le duc de Chartres grava de ses mains : « A la reconnaissance ! »

Ce n'est pas le seul trait qui recommande ce voyage à l'attention du biographe. Non loin de Spa se trouve l'ancien château de Franchemont, où étaient alors enfermés des détenus pour dettes. « Tant qu'il y aura des prisonniers derrière ces vieilles murailles, s'écria un jour le duc de Chartres, ce paysage me semblera triste malgré toute sa beauté. » Les actes suivirent immédiatement les paroles ; une souscription fut ouverte, et bientôt le prince put faire rendre ces pauvres captifs à la li-

berté. « A la bonne heure, dit-il alors ; ce paysage est vraiment magnifique, on peut maintenant l'admirer sans tristesse. »

Louis-Philippe et ses frères s'étaient de bonne heure habitués à faire de la fortune un noble usage. A Saint-Leu, un petit paysan, nommé Augustin, avait une plaie incurable : un charlatan allait lui couper le bras. Le duc de Chartres appela un habile chirurgien ; l'enfant échappa à l'amputation, et se vit adopté par les jeunes princes. Ils partageaient avec un paralytique infirme, dont ils soutenaient les vieux jours, la plus grande partie de ce qui leur était donné. Un jour le duc de Chartres entend parler d'un homme fort malheureux et qui manque de tout ; mais, pour le secourir, il est forcé d'avoir recours à un crédit extraordinaire, car il n'a plus d'argent ; et, pour motiver sa demande, il lui faut avouer que la veille il a donné secrètement tout ce qu'il avait pour délivrer un prisonnier : « Je me priverai de mes menus plaisirs, disait-il à cette époque à sa gouvernante, jusqu'à la fin de mon éducation, et j'en consacrerai l'argent à la bienfaisance ; tous

les premiers du mois nous en déciderons l'emploi. Je vous prie d'en recevoir ma parole d'honneur la plus sacrée. »

A son retour de Spa, le jeune prince s'arrêta à Givet pour inspecter le régiment de Chartres-infanterie, dont il était colonel propriétaire.

L'année suivante, la jeune famille, toujours sous la conduite de madame de Genlis, parcourut la Normandie, et visita l'abbaye du mont Saint-Michel. On y voyait encore la fameuse *cage de fer* construite par les ordres de Louis XIV. Elle était faite d'énormes madriers, n'ayant que la couleur du fer, et avait été placée à dessein dans une espèce de cloaque entouré d'eaux fétides où l'on arrivait par des souterrains fangeux. Dans l'intérieur de cette cage, un homme pouvait à peine se tenir debout; et ainsi courbés, soumis à une continuelle torture, les malheureux qu'on y enfermait de temps en temps respiraient la mort dans une atmosphère méphitique. Le grand roi y avait tenu pendant quinze ans et laissé périr un journaliste hollandais qui avait osé diriger contre sa puissance une de ces

attaques qu'un prince pardonne si facilement de nos jours.

Le comte d'Artois avait passé quelque temps auparavant au mont Saint-Michel, et visité aussi la *cage de fer*. Lorsque le duc de Chartres eut entendu raconter l'usage auquel avait servi cette infâme prison, sa sœur et lui demandèrent avec instance qu'elle fût détruite sous leurs yeux. Le prieur de l'abbaye en était le maître, et il y consentit volontiers.

Les jeunes princes obtinrent que le plus grand nombre des prisonniers assisterait à cette exécution. Religieux, gardiens, captifs, domestiques de la maison des princes, tous pénétrèrent avidement dans les souterrains, tombeaux destinés à des êtres vivants. M. le duc de Chartres, qui marchait le premier, porta aussi le premier coup de hache à la cage fatale, qui bientôt ne fut plus qu'un monceau de ruines; un feu de joie, allumé dans ces ténébreuses cavernes, en dévora jusqu'aux derniers vestiges. « Je n'ai rien vu de plus touchant, dit madame de Genlis, que les transports, les acclamations et les applaudissements

des prisonniers pendant cette exécution. C'est sûrement la première fois que ces voûtes ont retenti de cris de joie. »

Un seul des témoins de cette scène ne partageait pas la gaieté des assistants : c'était le suisse de l'abbaye, qui se voyait enlever un moyen de mettre à contribution la curiosité des voyageurs ; le duc de Chartres lui donna dix louis. « Au lieu de l'abominable cage, vous montrerez, dit-il, aux étrangers la place où elle était, et cette vue, beaucoup plus agréable, les disposera mieux encore à la générosité. »

En s'éloignant, le prince n'oublia pas ceux dont il avait un moment adouci les souffrances ; il avait été frappé surtout de l'abattement de l'un des détenus, qui, pendant quinze ans n'avait pas quitté le haut de la forteresse. On lui avait permis, le jour de l'heureuse visite, d'accompagner jusqu'au château les nobles hôtes de l'abbaye. « Quel bonheur ! s'écriait-il à chaque pas, quel bonheur de marcher sur l'herbe ! » De retour à Paris, le duc de Chartres fut assez heureux pour obtenir sa délivrance.

C'était un an avant la prise de la Bastille

que les jeunes princes d'Orléans se faisaient ainsi une fête de présider à la destruction d'un monument de tyrannie, instrument d'horribles tortures.

Leur éducation les avait préparés à voir avec joie le règne de lois plus humaines et plus justes. Leur père était de ceux qui voyaient approcher sans regret le temps des réformes libérales ; il comprenait les besoins, les vœux chaque jour plus impatients, et le mécontentement légitime du peuple. Il voyait de trop près aussi, pour n'en pas être effrayé, d'aveugles résistances s'obstiner dans un fol orgueil et s'entourer d'impuissantes barrières; il comprenait qu'on ne réussirait de la sorte qu'à changer le fleuve en torrent, et les réformes pacifiquement accomplies en terribles et sanglantes révolutions. Il eût voulu que le roi se plaçât, pour le maîtriser et le diriger, à la tête du mouvement des esprits; qu'il prévînt de grands maux en allant au-devant de justes exigences , en prouvant qu'il savait apprécier le progrès des lumières et de l'instruction chaque jour plus répandues. Louis XVI se fût rendu peut-être à

ces sages conseils ; mais il était entouré de gens qui tenaient à leurs priviléges, et comme M. le duc d'Orléans les avait ouvertement blâmés, ce prince eut presque autant d'ennemis qu'il y avait de courtisans à Versailles. On eut contre lui recours à la calomnie, et on ne réussit que trop bien à le perdre dans l'esprit du roi. Plus d'une fois Louis XVI se montra à son égard d'une malveillance qui alla jusqu'à la dureté; le prince fut à plusieurs reprises exilé de la cour ; mais, éloigné de la sorte, «il grandissait dans l'éloignement, contre toutes les lois de la perspective.»

Les effets de ce ressentiment s'étendaient à sa famille, et M. le duc de Chartres n'obtint le cordon bleu qu'un an plus tard qu'il n'était d'usage de l'accorder aux princes du sang. C'était, pour ce temps-là, une disgrâce à laquelle tout autre eût attaché un grand prix. Le jeune prince n'en témoigna aucun ressentiment, et ne se vengea, comme il l'a fait toute sa vie, qu'en se mettant au-dessus de l'injustice.

Lorsque enfin il parut aux Tuileries sous l'habit de chevalier du Saint-Esprit, toute

la cour fut frappée de sa bonne mine, de ses manières nobles et aisées. «Sa figure, dit un témoin oculaire, avait quelque chose de noble, et à la fois annonçait une douceur, une affabilité parfaites; à toutes les questions qui lui étaient adressées, il répondait sans embarras; le son de sa voix plaisait; les choses qu'il disait charmaient, et les moins enthousiastes ne purent s'empêcher de convenir que madame de Genlis avait fait de son élève un jeune prince accompli.»

Le duc de Chartres sut trouver dans cette nouvelle distinction des jouissances plus réelles que celles de la vanité. Un cordon bleu rapportait alors mille écus, et le duc d'Orléans ordonna qu'on mît la somme tout entière à la libre disposition du nouveau chevalier. Il avait appris à ses enfants quel usage un prince doit faire de tels revenus, et il savait que toutes les vertus se fortifient par la pratique.

Cette fois encore son attente ne fut pas trompée. Aussitôt les trois mille livres reçues, le duc de Chartres courut porter cinquante louis au duc de Montpensier,

quinze au comte de Beaujolais, et quinze autres à sa sœur; sa première pensée fut de partager avec eux le plaisir de faire quelque bien. Il distribua lui-même le reste des mille écus entre les gens de sa maison et les pauvres.

C'étaient là des vertus de famille ; madame la duchesse d'Orléans, la digne fille de l'excellent duc de Penthièvre, faisait beaucoup de bien. Tout jeune on avait vu le duc d'Orléans économiser deux mois sa pension pour donner quarante louis à un officier pauvre. A la mort de son père, il s'était empressé de confirmer toutes les pensions servies jusqu'alors à divers écrivains. Il ajouta même à cette liste le nom de Bernardin de Saint-Pierre, et ce fut le jeune duc de Chartres qui fut chargé d'aller porter cette nouvelle à l'illustre auteur de *Paul et Virginie*. La maison d'Orléans est de celles où ces traditions toutes royales ne datent pas d'hier.

Telles furent les premières années de Louis-Philippe et les leçons qui le préparèrent aux destinées que lui gardait la Providence. Un jour des pêcheurs vinrent lui

demander, à cette époque, d'être le parrain d'une barque en construction. « Très-volontiers, répondit-il avec cette modestie qui double le prix des plus belles qualités, si vous croyez que mon nom puisse porter bonheur, je consens à ce que cette barque le reçoive ; mais il me semble qu'il est encore trop obscur pour le donner à quoi que ce soit. » Cela se passait à Eu, sur ce rivage où tout récemment l'escadre d'une puissante reine venait saluer le roi des Français et sa fortune.

II.

Commencements de la Révolution.

Le duc de Chartres touchait à l'âge où sa vie mêlée, comme prince, aux événements politiques, allait appartenir à l'histoire; et déjà tout annonçait l'approche de cette révolution qui, avant de donner à la France un gouvernement stable, des lois conformes à ses mœurs, à ses intérêts politiques, telles que les commandent sa situation géographique et la configuration même de son territoire, devait passer par tant d'excès, servir de prétexte à tant de crimes, subir tant de fortunes diverses, élever, détruire, bouleverser tant de trônes et d'existences.

Louis-Philippe avait à peine seize ans lorsque la révolution éclata en 1789. Quarante et un ans plus tard elle devait, en lui donnant une couronne, le charger de ses destinées. Il est peu d'hommes dans l'histoire qui aient eu à fournir une semblable carrière, et dont le nom tienne glorieusement sa place au milieu de tels événements.

En racontant la vie du roi des Français, nous aurons naturellement à rappeler les principales phases de notre révolution. Louis-Philippe en est l'expression la plus complète. Dans son enthousiasme de jeune homme pour une cause sainte; dans son ardeur à défendre l'indépendance nationale contre toute atteinte de l'étranger; dans l'exil, alors que toute liberté avait disparu de la France; dans l'attente calme et défiante, tandis qu'une faction hypocrite cherchait par des lois rétrogrades à ramener le passé, dévoué aux jours du péril, grand et généreux dans le triomphe, ami sincère de la liberté, roi pour la consolider par la paix et le maintien de l'ordre, sa vie entière est la révolution dans ce qu'elle a de plus noble, de plus pur, de plus digne

d'être associé aux décrets éternels de la Providence.

Les événements de cette longue et mémorable lutte ne seront toutefois rappelés ici que d'une manière succincte et sans développement. Le sujet de ce livre, c'est la vie de Louis-Philippe. Il n'était encore que duc de Chartres et n'avait pas seize ans, lorsque le canon de la Bastille vint répondre au serment du jeu de paume et joindre sa voix à celles qui déjà, dans l'Assemblée nationale, réclamaient à Versailles l'abolition d'injustes priviléges et des lois égales pour tous les citoyens. Partout dès lors, dans la rue comme dans le gouvernement, la révolution était commencée. Rois et princes, grands et petits, hommes d'intelligence et hommes d'action, jeunes gens et vieillards, tous ont, en de telles crises, des rôles divers, des devoirs qui leur sont propres. D'avance le duc de Chartres était prêt pour ceux que lui imposaient son rang et son âge.

Son bon sens, son bon cœur, son éducation exempte de préjugés, les conversations de son père, lui avaient fait comprendre de

bonne heure la justice et la nécessité des réformes demandées en 1789. Le duc d'Orléans était lui-même, au sein de l'Assemblée nationale, un des réformateurs les plus sincères et les plus désintéressés. Quelques jours après le 14 juillet, madame de Genlis avait conduit ses élèves sur les ruines de la Bastille. On l'en a blâmée, comme si, dans ces murs écroulés, dans ces chaînes brisées et ces cachots ouverts, il n'y avait pas des leçons dignes d'être méditées surtout par des princes.

La famille du duc d'Orléans appartenait donc dès lors, comme lui-même, à la révolution, à la cause nationale. Le peuple avait le secret de leurs sentiments; il les savait ennemis de l'injustice, dévoués à ses intérêts, touchés de ses vœux légitimes, comme tous les hommes d'un cœur généreux et d'une raison supérieure. Il savait les distinguer de ceux dont il ne prononçait déjà plus le nom que dans sa colère.

Un jour le duc de Chartres et son frère le duc de Montpensier traversaient à cheval un village des environs de Paris; c'était au commencement de l'émigration. A la

vue d'un cordon bleu, les paysans s'attroupèrent et les poursuivirent avec des menaces. « Vous avez beau *fuir*, criaient-ils, nous vous attraperons bien. — Puisqu'on nous accuse de *fuir*, dit le prince à son frère, n'allons pas plus loin. » Ils s'arrêtèrent, et dès que les paysans les eurent reconnus, leurs menaces se changèrent en marques de respect et d'affection; ils se mirent à crier : *Vive le duc de Chartres, vive le duc d'Orléans !*

Ami sincère de la liberté, plein de sympathie pour les idées de justice et de charité qui, aux nobles cœurs, se présentent toujours comme la conséquence obligée des réformes politiques, le duc de Chartres s'était fait inscrire de bonne heure parmi les membres d'une société philanthropique. Il assistait à presque toutes les séances de l'Assemblée constituante, applaudissant aux jeunes seigneurs qui proclamaient eux-mêmes l'abolition de leurs priviléges et qui en brûlaient les titres sur l'autel de la patrie; il s'associait de tous ses vœux aux efforts des hommes nouveaux à la vie politique, trop enthousiastes et

trop confiants peut-être, qui déjà cherchaient de bonne foi à fonder un trône constitutionnel sur l'alliance sincère et durable du roi et de la nation, du passé et l'avenir.

Le duc de Chartres se trouvait à la séance où l'Assemblée raya de nos lois l'absurde prérogative du droit d'aînesse. Il voulut lui-même annoncer à ses frères cette bonne nouvelle. Le premier qu'il rencontra fut le duc de Montpensier; il l'embrassa en pleurant, lui raconta ce qu'il venait de voir. « Je n'ai pas besoin d'ajouter, dit-il, com-« bien cela me fait plaisir; mon frère sait « bien que lors même que la loi eût tou-« jours existé, il n'y aurait pas eu pour cela « de différence entre nous : c'était une in-« justice, et moi le premier je ne l'aurais « pas soufferte. »

A cette époque se formait la Société des *amis de la constitution,* qui plus tard acquit, sous le nom de *Société des jacobins,* une si triste célébrité. Il faut bien se garder de juger son origine par ce qu'elle fut depuis. Des hommes appelés à vivre sous des lois nouvelles se réunissaient pour étudier

leurs droits, pour enseigner au peuple à ne jamais les séparer de ses devoirs. De jeunes admirateurs du talent des Mirabeau, des Barnave, des Duport, des Lameth, se préparaient à marcher un jour sur leurs traces. Tel était, en 1789, le but de cette Société, lorsque le duc de Chartres en voulut être membre. Il s'y fit remarquer par sa raison précoce, son patriotisme sans bornes, sa renonciation franche et entière aux priviléges que sa naissance devait lui rendre plus chers qu'à personne. Modeste autant qu'instruit, il y parla rarement d'ailleurs, et s'il prit sur lui d'y provoquer une motion, ce fut pour faire un appel à l'humanité de ses collègues en faveur des pensionnaires qu'avait abandonnés la Société philanthropique. Plus tard, quand la Société des jacobins commanda le meurtre et dressa des échafauds, le prince compta non plus parmi ses membres, mais au nombre de ses victimes.

C'est surtout quand il s'agit des hommes et des choses d'une révolution qu'il faut bien se garder de confondre les époques et de déplacer, avec les dates, les respon-

sabilités. Dans ses premiers jours, la révolution de 89 n'eut rien à envier à celle de 1830; elle fut aussi pure et aussi généreuse que juste et légitime dans son principe. Un mouvement d'humanité bien plus qu'une intention politique précipita les masses contre la Bastille, cette sombre prison dont les voûtes avaient étouffé tant de plaintes et dont on racontait de si tragiques histoires. Le peuple n'était point animé d'une pensée de destruction; il ne nourrissait pas des projets de renversement et de vengeance; partout, au contraire, on le trouve plein de sentiments d'humanité, du désir de la paix publique et de la conservation.

Irrité par des provocations, par d'injustes défiances, par des résistances peut-être odieusement calculées, le peuple ne songe encore qu'à se défendre, qu'à maintenir l'ordre avec les droits qu'il a reconquis, qu'à préserver le trône avec ses libertés; il se réunit en gardes nationales; il s'apprête à résister lui-même à toutes les factions. Que manqua-t-il alors à ce peuple de Paris et de la France pour fonder en quelques mois ce qu'il a attendu vingt-cinq

ans, et payé si cher? — Un Louis-Philippe à sa tête.

Il était dans ses rangs, du moins au poste que lui assignait son âge. Le 9 février 1790, il se rendit avec ses frères, en uniforme de garde national, au district de Saint-Roch, pour s'y faire inscrire. Au moment de signer, voyant qu'on avait chargé le registre de tous ses titres, il les raya sans affectation, et écrivit à la place : *Citoyen de Paris.* Plus tard, lorsqu'un décret de l'Assemblée nationale décida que les colonels propriétaires se mettraient à la tête de leur régiment ou perdraient leur grade, le duc de Chartres, qui était depuis 1785 colonel du 14e dragons, répondit à l'appel des législateurs, et courut à son poste.

III.

Sous les drapeaux.

La révolution avait achevé de diviser les deux branches de la maison royale. La cour voyait avec un vif mécontentement la part que prenait le duc d'Orléans aux travaux de l'Assemblée constituante ; elle ne lui pardonnait ni le désintéressement avec lequel il accueillait de sages réformes, ni les sentiments qu'il inspirait à sa famille. L'histoire générale de cette époque est bien connue ; on sait avec quel enthousiasme la nation applaudit aux premiers efforts de ceux qui proclamaient l'égalité et l'abolition des priviléges. On sait aussi comme ces premiers actes de régénération politi-

que furent reçus à la cour et par une partie de la noblesse. Le dépit et la colère ne prirent pas la peine de dissimuler ; on afficha des prétentions d'aveugle résistance ; on menaça, on parla de *châtier la canaille*, on courut à l'étranger chercher des armes.

Le premier résultat de ces coupables imprudences fut d'accroître la popularité de ceux qui tenaient une conduite contraire, principalement celle du duc d'Orléans, qui, naturellement, et à cause de son rang, de son nom, gagnait le plus au contraste. Ce prince ne demandait qu'une place modeste au sein de l'Assemblée : il en avait refusé la présidence ; on ne le voyait entouré ni d'hommes turbulents ni d'intrigues. On eut l'air de prendre néanmoins ombrage et de suspecter sa popularité, que ceux mêmes qui s'en disaient effrayés travaillaient à grandir. On eut recours à l'espionnage, on se mit en quête de délations, et, à la première manifestation des défiances populaires contre la cour, on s'en prit au père de Louis-Philippe.

Les événements des 5 et 6 octobre 1789

et la procédure dont ils furent suivis n'appartiennent pas à cette histoire.

Rien ne fut épargné contre le duc d'Orléans : à défaut de preuves et de faits, on répandit les insinuations les plus malveillantes; on ne fit point grâce à la jeunesse du duc de Chartres, qui, dans les lois nouvelles, ne voyait et ne cherchait que de nouveaux devoirs. Sûr de n'être pas confondu avec ceux qui fuyaient sous le nom d'*émigrés*, le père consentit à accepter une mission en Angleterre; le fils ne pouvait, de son côté, manquer d'accueillir avec joie le décret qui, l'arrachant à cette vie d'intrigues et de perfidies, l'appelait ailleurs à servir son pays : « Je suis désormais, dit-il, un soldat de la France; la patrie demande les services de ses enfants et non pas leurs opinions. »

Son régiment, lorsqu'il rejoignit, tenait garnison à Vendôme; négligé jusqu'alors, il eut bientôt pris, par les soins et l'activité du jeune colonel, une nouvelle attitude. Le duc de Chartres n'entendait pas le service comme ces colonels à talons rouges, officiers par héritage, par faveur, ou quelque-

fois même à prix d'argent ; capitaines qui n'avaient jamais été soldats, et n'étaient pas toujours militaires. Ceux-là se contentaient de briller à la parade, ne voyaient qu'un ornement dans leurs épaulettes, et jamais le régiment ne leur avait vu donner l'exemple. A peine arrivé, le prince voulut assister à tous les exercices ; il savait déjà combien la présence du chef excite l'émulation, stimule la négligence. Mêlé souvent aux soldats, il donnait, en les leur adressant directement, plus d'autorité aux réprimandes, plus de prix aux éloges. En toute occasion, d'ailleurs, il se montrait leur ami, écoutait avec bonté les réclamations, se montrait juste vis-à-vis de toutes les demandes, et y répondait avec une noble familiarité. Il eut bientôt gagné tous les cœurs, et l'affection des soldats lui permit de rétablir sans efforts et de faire observer sans peine la plus exacte discipline.

Cette heureuse influence s'étendit bientôt au reste de la garnison : s'il était le moins âgé, le jeune colonel se trouvait, par la date de son brevet, le plus ancien des offi-

ciers supérieurs réunis à Vendôme, et les plus vieux militaires trouvaient en lui une intelligence, une exactitude qui leur faisaient oublier son âge, et laissaient quelquefois en arrière leur vieille expérience.

Quelque temps qu'il fît, il devançait presque toujours le matin aux écuries le lieutenant que son devoir y appelait, et il en était de même pour tous les autres exercices. Le lieutenant-colonel crut devoir l'avertir un jour que cela pourrait lui nuire dans l'esprit des dragons, qui, le voyant trop souvent, perdraient par l'habitude une partie du respect qu'ils devaient avoir pour leur colonel. «Je ne pense pas, répondit le prince, que je puisse rien perdre dans l'esprit de mes soldats, et avoir moins de droits à leur considération parce que je leur donne l'exemple de l'exactitude, et que je me soumets le premier à la discipline.»

A cette époque parut le décret qui supprimait les armoiries et tous les signes destinés à rappeler des distinctions de naissance; le duc de Chartres l'accueillit sans regrets, et vit même avec joie proclamer

que les Français, libres et égaux, ne seraient plus à l'avenir distingués que par les services qu'ils auraient rendus à la patrie. « Autant je renonce volontiers, dit-il, aux distinctions que je ne devais qu'à ma naissance, autant je me glorifierai un jour de celles que j'aurai pu mériter en servant mon pays; et si des sentiments bien connus, si une vie entière uniquement consacrée à l'intérêt public, suffisent pour obtenir ces marques d'honneur, j'ai la pleine confiance de m'en rendre digne. »

Cette conduite, ce langage, l'affabilité du jeune colonel, lui concilièrent bien vite, avec l'affection du soldat, celle des habitants de la ville, et il acquit bientôt sur la population, comme sur le régiment, plus d'influence que sa naissance ne lui en eût donné quelques années plus tôt.

Ainsi, livré à lui-même comme sous l'œil de ceux qui avaient formé sa raison et éclairé son cœur, Louis-Philippe savait, à dix-sept ans, arrière-petit-fils de Louis XIV, pratiquer le grand principe de l'égalité, rendre hommage aux droits de tous, donner à chacun l'exemple du devoir

et de la soumission aux lois. C'était la révolution dans sa générosité première, alliant le respect des lois et de l'humanité à l'ardeur des réformes politiques, se préparant de bonne foi à lutter contre les mauvaises passions, le fanatisme aveugle et les funestes entraînements qui devaient plus tard souiller et compromettre sa cause. Celui à qui nous devons de n'avoir pas vu, il y a quatorze ans, se relever les échafauds politiques, n'est pas entré d'hier dans cette voie de noble résistance.

Un jour de Fête-Dieu, la foule, assemblée devant une auberge de Vendôme, demandait qu'on lui livrât, pour les mettre à mort, deux prêtres réfractaires accusés d'avoir insulté, à la procession du matin, le vicaire assermenté qui portait le saint sacrement. Le maire, les magistrats, avaient fait d'impuissants efforts pour calmer cette multitude irritée. Le jeune colonel se rendit sur les lieux, fit entendre un langage d'humanité et de raison. Le peuple l'écouta et promit que, puisqu'ils étaient sous sa protection, il ne serait rien fait aux deux prêtres. Le prince donna lui-même le bras

au plus âgé pour le conduire à la maison de ville ; mais à peine avaient-ils fait quelques pas, que des furieux voulurent les arrêter et se porter à de nouvelles violences : un homme armé d'un fusil coucha en joue l'un des deux ecclésiastiques. Le colonel n'hésita pas à se placer devant lui, au risque de sa vie. Cet acte de courage ramena la multitude, rappela au peuple sa promesse, et sauva les jours de deux malheureux qui allaient être massacrés.

Le lendemain, le prince vit arriver chez lui un homme portant un panier de fruits. «Pour qui ces fruits? demanda-t-il. — Ce sont, reprit le paysan, les plus beaux de mon jardin, et je les ai cueillis pour vous les offrir par reconnaissance. — A moi! Qu'ai-je fait pour vous? — Je suis un de ceux qui voulaient hier tuer le prêtre que vous avez sauvé. Ma foi! que voulez-vous, j'étais hors de moi, j'avais soif de sang; maintenant que je suis calme, je viens vous remercier de m'avoir épargné un crime.» Que de gens aujourd'hui ne doivent pas au roi des Français moins de reconnaissance!

Quelques jours après le jeune colonel sauvait la vie à un père de famille, M. Syret, ingénieur, qui se baignait dans la Loire, près d'un gouffre où avaient déjà péri plusieurs personnes. Entraîné par le courant, le malheureux appelait vainement du secours; à cent pas de là le duc de Chartres entend ses cris, il vole : «Courage, mon ami, s'écrie-t-il, je suis à vous.» Il s'élance; ne voyant plus que l'extrémité de la main du malheureux, il la saisit, et après avoir couru risque de périr lui-même, il est assez heureux pour arracher à la mort, avec le secours d'un fidèle domestique, le père de cinq enfants. La municipalité de Vendôme décerna à l'auteur de cette belle action une couronne civique. En 1814, cette couronne, gardée par les Vendômois, fut remise à madame la duchesse d'Orléans, et c'est peut-être celle que la reine des Français montre avec le plus de joie à ses enfants.

Au mois d'août 1791, le duc de Chartres passa avec son régiment à Valenciennes, où il remplit les fonctions de commandant de place, comme étant le plus ancien colonel

de la garnison. Ce fut là qu'il vit pour la première fois Dumouriez, à qui le général Biron le présenta comme le modèle des officiers de son armée; quelques jours plus tard, il eût pu le citer aussi parmi les plus braves.

Bientôt, en effet, allait s'ouvrir cette guerre écrite si glorieusement sur les murs du palais de Versailles. Les émigrés n'avaient pas en vain parcouru toutes les cours de l'Europe, cherchant des ennemis à la révolution française. Une coalition avait été conclue à Pilnitz entre le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche; les deux frères du roi de France y avaient pris part. Le ministre anglais Pitt et Catherine II avaient promis des secours. Ainsi, appuyée par des forces redoutables, l'émigration était devenue menaçante.

Déjà la crainte d'une contre-révolution et de réactions terribles ajoutait aux difficultés que rencontrait à l'intérieur le nouveau gouvernement; elle changeait en troubles et en désordres l'agitation inséparable des grands mouvements politiques. L'Assemblée constituante avait fait place à une

nouvelle l'législature. Il n'entre pas dans le sujet de ce livre de rappeler quels actes d'aveugle désintéressement marquèrent les derniers jours de cette Assemblée où régnaient par l'autorité du caractère Bailly et La Fayette, Barnave et Duport par l'éloquence. Le parti de la révolution s'était divisé; Mirabeau était mort sans avoir imposé *silence aux trente voix*, et ces trente voix avaient profité, pour se fortifier, pour se multiplier, des fautes nombreuses de la cour et des défiances qu'elle inspirait; au sein des clubs, elles dominaient, à l'époque où nous sommes arrivés, l'assemblée qui avait succédé à la constituante. On sait le déplorable effet produit par le voyage de Varennes; quand l'émigration en vint à avouer ses projets et à traiter ouvertement avec les puissances étrangères, les craintes, les défiances, redoublèrent. Les patriotes accusaient hautement Louis XVI d'être d'accord avec ses frères, ou du moins de fonder sur les armées de la coalition de criminelles espérances.

De tous les côtés on semblait s'accorder à demander la guerre. Il ne faut d'ailleurs

juger ni les résolutions de cette époque d'après les circonstances que nous avons vues depuis, ni la politique de 1830 d'après les idées et la situation de 1792. La guerre avec l'Europe des monarchies absolues était inévitable alors, et les hommes les plus sérieusement préoccupés de l'indépendance nationale avaient raison peut-être de croire que le meilleur moyen de la bien faire, de la faire courte, c'était de l'accepter résolument, et même de ne pas l'attendre. Ils semblaient d'accord en cela avec les ennemis avoués de la révolution; ce parti voulait aussi la guerre immédiate, et les plus emportés ne dissimulaient pas l'espoir impie de voir bientôt et la France asservie et l'ancien régime rétabli avec tous ses abus.

Dans lequel de ces deux partis faut-il ranger la cour? Louis XVI n'était peut-être ni de l'un ni de l'autre. Roi faible et indécis dans les plus grandes comme dans les plus petites choses, honnête homme, mais incapable d'ailleurs (l'histoire est condamnée à le dire) de comprendre les élans généreux d'un peuple, et de les diriger en

s'y associant, il eût mieux aimé temporiser, attendre encore, et prendre conseil des circonstances. Autour de lui on voulait les hostilités. Au moment décisif, M. de Graves, chargé provisoirement, pendant l'absence de Dumouriez, du portefeuille de la guerre, crut devoir consulter une dernière fois la reine. N'ayant pu la voir, il lui fit remettre un billet qu'elle lui renvoya aussitôt avec ce mot écrit de sa main et au crayon : *la guerre!* Dès lors toutes les indécisions du ministre cessèrent.

Le 20 avril 1792, Louis XVI se rendit donc au sein de l'Assemblée législative pour y déclarer la guerre à François Ier, roi de Bohême et de Hongrie ; car la France ne le reconnaissait pas encore comme empereur d'Autriche.

Pour les hommes sincèrement dévoués à la cause de la révolution et de l'indépendance nationale, quelque nécessité qui pesât sur leurs décisions, il y avait de l'audace à provoquer ainsi l'Europe entière et à commencer une lutte que la France ne paraissait nullement en état de soutenir. En effet, qu'avions-nous à opposer à la coa-

lition? des soldats improvisés, la plupart sans vêtements et sans armes, mais pleins d'enthousiasme.

Des généraux? le champ de bataille devait les faire éclore, car les anciens n'étaient guère préparés au rôle qui les attendait. Il y en avait bien qui s'étaient distingués en Amérique; mais cette guerre lointaine, à peine connue en France, était peu propre à inspirer cette confiance nécessaire entre les soldats et leur chef. Quelques-uns même hésitaient, d'après la marche que suivait l'Assemblée, à se charger du commandement d'une armée. Ainsi Rochambeau, qui pourtant avait combattu avec La Fayette pour l'indépendance américaine, nommé général en chef de l'armée du Nord, avait pris la ferme résolution de refuser ce poste. Appelé au sein de l'Assemblée pour prêter serment, il s'y rendit avec l'intention de déclarer son refus. On connaissait son dessein, et on ne voulait pas de sa démission: aussi à peine ouvrit-il la bouche, que sa voix fut couverte par des applaudissements calculés à l'avance. Il fut obligé de les recevoir comme des remercì-

ments dus à un patriotisme qu'il était loin d'avoir : en vain essaya-t-il de protester, on lui extorqua par des bravos un serment que l'on savait être loin de sa pensée.

IV.

Campagnes de 1792 et 1793.

Le duc de Chartres jugeait déjà trop bien, à l'époque où nous sommes arrivés, les hommes et les choses, pour ne pas comprendre tout ce que sa position avait de délicat et de dangereux. Sa naissance, son nom, l'exposaient plus que personne aux défiances et à l'ingratitude : il ne se sentait aucun goût pour les excès par lesquels les uns voulaient sauver et les autres espéraient perdre la révolution. Toutes ses sympathies étaient pour le parti des patriotes sincères et modérés, parti déjà le plus faible, qui comptait dans ses rangs quelques hommes justement célèbres, mais qui, décapité par

la mort de Mirabeau et sans crédit sur l'esprit de Louis XVI, n'avait pas de chef.

Pour rester jusqu'au bout dans une telle situation, pour en accepter sans ambition toutes les conséquences, il fallait plus que du courage et du dévouement. Le duc de Chartres avait déjà à un haut degré le sentiment du devoir; il n'hésita pas. Il comprit que le moment des crises est surtout celui où chaque citoyen doit être à son poste. Sans influence sur la direction des affaires politiques, il lui était permis du moins de payer comme soldat sa dette au pays menacé par l'invasion étrangère; il ne balança pas dans sa résolution d'accomplir jusqu'à la fin son devoir de soldat, et ce fut avec joie qu'il vit déployer sur la frontière ce drapeau dont les plis glorieux devaient cacher en partie tant de deuil et de si déplorables excès.

Il était alors sous les ordres du général duc de Biron, commandant la division de Valenciennes et de Maubeuge; il prit part aux premières hostilités, à Boussu et à Quaragnon, le 28 avril 1792. L'armée, dans ces premières rencontres, obtint d'abord

quelques avantages. Le 30, un nouvel engagement eut lieu à Quiévrain; mais pendant la nuit, une panique assez facile à expliquer avec des troupes si novices, si peu aguerries, jeta le désordre parmi nos soldats, qui se mirent à fuir. Par sa fermeté, le prince contribua puissamment à les rallier et à maintenir l'armée, qui ne parlait de rien moins que de se retirer jusqu'à Valenciennes. « MM. de Chartres et de Montpensier, écrivait le général Biron en rendant compte de ses premières opérations, ont marché avec moi comme volontaires, et ont essuyé, pour la première fois, beaucoup de coups de fusil de la manière la plus brillante et la plus tranquille. »

Le 7 mai 1792, Louis-Philippe fut nommé, par droit d'ancienneté, maréchal de camp, le même jour que Berthier, depuis prince de Wagram. Il prit alors le commandement d'une brigade, composée des 14e et 17e de dragons, sous les ordres du maréchal Luckner, vieux soldat qui affrontait sans sourciller le feu le plus meurtrier. A l'attaque de Courtray, qui eut lieu quelque temps après, quelques officiers, le voyant au plus

chaud de la mêlée, l'engageaient à se retirer un peu de côté : « C'est inutile, mes amis, répondit-il, les balles respectent les braves. » Courtray fut pris, mais pour être bientôt évacué, par suite d'un changement de ministère.

Les généraux changeaient bien souvent aussi. L'armée du Nord avait déjà vu à sa tête Biron, Rochambeau, Luckner, La Fayette ; vers la fin du mois de juillet, le général Philippe, comme on l'appelait alors, se trouva à Metz, sous les ordres de Kellermann. « Corbleu ! dit celui-ci, lorsque le duc de Chartres se rendit au quartier général, je n'ai pas encore vu d'officier général aussi jeune. Comment diable avez-vous fait pour être déjà général ? — C'est que je suis le fils de celui qui vous a fait colonel, répondit Louis-Philippe. — Eh bien ! je suis enchanté, reprit Kellermann, de vous avoir sous mes ordres. »

Après l'expédition de Courtray, le duc de Chartres avait été élevé au grade de lieutenant général, et on lui avait offert le commandement de Strasbourg. « Je suis trop jeune, avait-il dit, pour m'enfermer

dans une place forte, et je demande à rester dans l'armée active. » Cette réponse lui était dictée par l'approche de nouveaux dangers. En effet, le duc de Brunswick, au nom de la Prusse et de l'Autriche, avait aussi fait sa déclaration de guerre, non pas à Louis XVI, mais à la France : il avait lancé son fameux manifeste. La postérité a fait justice de ce misérable *factum*, digne plutôt d'un Vandale que d'un capitaine qui connaît les droits de la guerre, et qui s'adresse à une nation civilisée et brave. Il ne s'agissait de rien moins, en effet, que *de punir comme rebelle tout garde national qui aurait combattu contre les deux cours coalisées, et qui serait pris les armes à la main... Les habitants qui oseraient se défendre devaient être livrés sur-le-champ à toute la rigueur des tribunaux militaires... En cas d'attaque contre le château des Tuileries de la part de quelques factieux, Paris devait être livré à une exécution, à une subversion totale, et les rebelles aux supplices.*

Voilà ce que préparaient à la France les rois qui se disaient les amis, les défenseurs du trône ! Et les princes émigrés, des Fran-

çais, armés contre leur patrie, s'associaient à cet odieux langage, à ces menaces impies!

On ne sait pourtant s'il ne faut pas s'étonner plus encore de l'incroyable légèreté avec laquelle on se préparait à de tels triomphes. « Il n'a fallu, disait-on, que quelques semaines pour réduire le Brabant, il ne faudra que deux mois pour renverser la révolution de France. Des cravaches, des fouets de poste, suffiront pour chasser ces manants qui ont pris des épaulettes et des épées. »

Quand les émigrés apprenaient qu'un nouveau décret avait été rendu contre eux, ils en appelaient gaiement à la botte du général Bender; car un coup de botte, suivant eux, devait suffire pour renverser dans la boue tout le nouvel ordre de choses: constitution et droits de l'homme.

Au ridicule se joignait l'horrible; on ne s'en tenait pas à des forfanteries. Après la victoire, on se promettait de pendre tous ceux qui avaient prêté serment à la constitution, de rouer ceux qui avaient assisté à la fameuse séance du jeu de paume. « Point d'indulgence, point de pardon; c'est ainsi

qu'il faut gouverner. » Telle était la devise de Coblentz.

On dit même que les flatteurs de Louis XVIII, parodiant le plan présenté par Potemkin à Catherine II pour aller à Constantinople, avaient tracé, de Coblentz à Paris, une route où chaque relai était marqué par un poteau surmonté de la tête d'un des membres les plus influents de l'Assemblée constituante. Le premier relai était destiné à Bailly, qui avait présidé la fameuse séance du jeu de paume. Il serait injuste peut-être, même après les exemples que nous a légués 1815, de prétendre que tout le monde, dans l'émigration, professait de tels sentiments. Mais comment ceux qui ont si souvent voulu faire peser sur les amis sincères et modérés de la révolution la responsabilité des excès révolutionnaires, comment ceux-là pourraient-ils soustraire les chefs de la contre-révolution à toute solidarité dans les projets dont elle apparaissait environnée ?

Cris impuissants d'ailleurs ! dangereuses et fatales menaces ! Dénoncés à la France, le manifeste de Brunswick et le langage des

émigrés ne firent que doubler le courage de ceux que l'on avait la ridicule prétention d'effrayer, et ils donnèrent à ceux qui eussent hésité peut-être la force de l'indignation et du désespoir; ils précipitèrent la perte du malheureux Louis XVI en déshonorant sa cause; ils inspirèrent à notre jeune armée cette résolution qui alla jusqu'à l'enthousiasme.

Cependant le territoire français était envahi. Une armée combinée de Prussiens, d'Autrichiens, de Hessois, etc., marchait sur Paris, sous les ordres du duc de Brunswick. Le roi de Prusse y était en personne avec un grand nombre de princes, parmi lesquels se faisaient remarquer les deux frères de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. L'armée de Dumouriez ne comptait que trente-trois mille hommes dans ses rangs, et celle de Kellermann vingt-sept mille. Mais *la patrie est en danger!* et à ce cri, proclamé par l'assemblée des représentants du peuple, à ce cri, qui partout éclate et retentit comme un coup de tonnerre, la nation entière s'ébranle; et de toutes parts des bataillons de volontaires, de fé-

dérés partent, se précipitent au chant de *la Marseillaise*, et, arrivant à marches forcées, se trouvent en ligne pour arrêter les progrès de l'armée qui pénétrait en France. En trois jours, la seule ville de Paris avait mis sur pied, armé, équipé et expédié quarante-huit bataillons d'infanterie, formant trente-deux mille hommes effectifs. Plus ardentes qu'aguerries et disciplinées, ces troupes auraient pu gêner les mouvements de l'armée et nuire à l'ordre stratégique. Retenues presque toutes à Châlons-sur-Marne, elles y formèrent, sous les ordres de Luckner, une réserve imposante par sa masse, et redoutable par le sentiment dont elle était animée.

A peine investi du commandement de l'armée campée près de Sedan, Dumouriez s'était porté sur l'Argonne, dont les défilés lui paraissaient la ligne de défense la plus efficace pour arrêter la marche rapide des ennemis. Ce fut en y prenant position à Grand-Pré qu'il connut la perte de Verdun. *Verdun est pris*, écrivit le général au conseil exécutif, *et j'attends les Prussiens. Le camp de Grand-Pré et*

celui des Islettes sont les Thermopyles de la France; mais je serai plus heureux que Léonidas.

On eût voulu, à Paris, qu'il se repliât derrière la Marne, et, malgré ses instances, au lieu de presser la jonction de l'armée de Kellermann avec la sienne, on engageait celui-ci à rester sur la Haute-Marne, tantôt à Saint-Dizier, tantôt à Vitry-le-Français. Dumouriez tint bon; il demeura seul et inébranlable dans ses camps de Grand-Pré et des Islettes.

Le 14 septembre, son aile gauche fut battue et enfoncée à la Croix-aux-Bois. Ce succès ouvrait au duc de Brunswick un débouché dans les plaines de la Champagne, où il se jeta aussitôt avec la plus grande partie de ses forces. Dumouriez fut obligé d'abandonner Grand-Pré, mais il conserva les Islettes et la Chalade, et il se replia sur Sainte-Menehould, en prenant ces deux postes importants pour pivot, et faisant un grand quart de conversion en arrière.

Le 16, quoiqu'une panique eût causé dans l'armée un moment de désordre général, circonstance dont heureusement

l'ennemi ne s'aperçut pas, il occupa en bon ordre le camp de Sainte-Menehould. Dans cette nouvelle position, Dumouriez restait maître de la grande route de Verdun à Châlons, et forçait les Prussiens à établir leurs communications par des chemins et dans un pays que la mauvaise saison commençait à rendre impraticables.

Il pressa de nouveau Kellermann de se joindre à lui, et celui-ci s'y décida enfin. Son armée prit donc position sur la gauche de celle de Dumouriez, le 19 septembre au soir. Elle campa sur deux lignes : la première sous les ordres du lieutenant général Valence, la seconde sous ceux du lieutenant général duc de Chartres. L'avant-garde, commandée par le général Desprez de Crassier, prit poste à Hans, ayant derrière elle à Valmy le général Stengel, avec un corps de troupes légères de l'armée de Dumouriez. Gisancourt était occupé par le colonel Tolozan, avec le 1er régiment de dragons.

Cependant l'armée prussienne, défilant par Grand-Pré et la Croix-aux-Bois, s'avançait dans les plaines de la Cham-

pagne, et pénétrait jusqu'à la route de Châlons, en sorte qu'elle s'interposait entre les Français et Paris.

Le 20 septembre, avant le jour, les hussards prussiens de Kœlher surprirent le 1er régiment de dragons dans Gisancourt, qui se trouvait derrière le camp de Kellermann. Le colonel Tolozan n'eut que le temps de faire monter son régiment à cheval et de sortir du village, où il perdit tous ses équipages. Heureusement les hussards prussiens n'avaient point d'infanterie avec eux ; ils n'osèrent pas rester à Gisancourt, et ce poste important, repris par les troupes françaises, ne leur fut plus enlevé. Vers six heures et demie du matin, on entendit une forte canonnade du côté de Hans, où était l'avant-garde, et on battit la générale au camp. Desprez de Crassier fit avertir Kellermann qu'attaqué par des forces considérables, il allait se replier. Il ajoutait que le brouillard épais de cette matinée ne lui permettait pas de bien reconnaître le corps qui l'attaquait ; mais il croyait que c'était toute l'armée prussienne qui s'avançait en masse. Le général suivit

de près cet avis, et revint au camp avec toute l'avant-garde, qui fut dirigée aussitôt sur Gisancourt. En même temps Kellermann plaça sa première ligne, sous les ordres du général Valence, devant Orbeval, entre la rivière d'Anve et la colline de Valmy, perpendiculairement à la chaussée de Châlons. La seconde ligne, commandée par le duc de Chartres, fut placée parallèlement à la chaussée, et perpendiculairement à la première, sur la crête de la colline de Valmy, en sorte que les deux lignes formaient une équerre. Ce poste était le plus important de la bataille, et une forte batterie d'artillerie de position fut établie au moulin de Valmy, le point le plus élevé de ces coteaux.

Quelle qu'eût été la promptitude du duc de Chartres à se mettre en mouvement, la nécessité de défendre le camp et de charger les chevaux de bât lui avait fait perdre tant de temps qu'il était près de huit heures lorsqu'il arriva au moulin de Valmy avec la tête de son infanterie : « Arrivez donc ! ar-« rivez donc ! lui dit le général Stengel, car « je ne puis pas quitter le poste où je suis « sans y être relevé ; et pourtant, si je ne de-

«vance pas les Prussiens là-dessus, ajouta-«t-il en montrant la côte de l'Hyron, nous «serons écrasés ici tout à l'heure.» En même temps, après avoir ordonné à son infanterie de le suivre comme elle pourrait, il partit au grand trot avec quelques escadrons des troupes légères qu'il avait sous ses ordres et les deux compagnies d'artillerie à cheval des capitaines Barrois et Anique, traversa rapidement le village de Valmy, puis le vallon qui le séparait de la côte de l'Hyron, et y arriva au moment où une colonne prussienne s'avançait pour l'occuper ; mais elle fut repoussée et l'Hyron défendu, pendant toute la journée, avec la plus grande vigueur.

La canonnade, qui avait déjà commencé au moulin de Valmy avant que le duc de Chartres y eût relevé Stengel, devint très-vive vers dix heures. Les Prussiens établirent contre le moulin deux batteries principales, qu'ils renforcèrent ensuite successivement. L'une d'elles était sur le prolongement de la colline du moulin, et l'autre sur la colline en face, du côté de la chaussée, devant la cense dite de *la Lune,* que cette jour-

née a rendue célèbre, et où le roi de Prusse fixa le lendemain son quartier général. Ces batteries firent perdre beaucoup de monde à l'armée française. Le cheval que montait Kellermann fut blessé, et le général Sénarmont, de l'artillerie, eut la cuisse froissée par un boulet, ce qui l'obligea de quitter le champ de bataille. Rien n'ébranla cependant la fermeté des troupes, et il n'y eut qu'un instant de désordre dans deux bataillons de la division commandée par le duc de Chartres, entre lesquels un obus fit sauter deux caissons pleins de cartouches. Cette explosion les dispersa momentanément; mais le jeune général, malgré le feu auquel il était exposé, arrêta et répara aussitôt le désordre avec un sang-froid et un courage qui ne se démentirent pas un instant.

Vers onze heures, le brouillard s'étant entièrement dissipé, on découvrit l'armée ennemie qui s'avançait dans le plus grand ordre, sur plusieurs colonnes, et qui se déploya avec autant de précision qu'elle aurait pu le faire sur une esplanade, dans la grande plaine qui s'étend de Somme-

Bionne, vers la Chapelle-sur-Auve. L'œil pouvait alors embrasser plus de cent mille hommes prêts à se livrer bataille, et ce spectacle était d'autant plus imposant qu'on n'était pas habitué encore à voir des armées aussi nombreuses; il y avait trente ans, à cette époque, que l'Europe n'avait mis sur pied une aussi grande réunion de combattants.

Le déploiement de l'armée prussienne fut très-lent; ce ne fut que vers deux heures, quelque temps après qu'il eut été complétement achevé, qu'on vit se former les colonnes d'attaque. Il semblait alors que l'ennemi allait engager le combat, et des cris de *Vive la nation! Vive la France!* se firent entendre aussitôt dans tous les rangs de l'armée française; mais soit que la belle contenance des troupes eût fait pressentir au duc de Brunswick qu'il éprouverait plus de résistanee qu'il ne l'avait calculé d'abord, soit, ce qui est assez probable, qu'il ait voulu attendre le corps autrichien du général Clairfait, qui n'arriva que dans la nuit, les colonnes prussiennes se formèrent et se déployèrent trois fois successivement, sans jamais se

décider à l'attaque : le combat se reduisit à une simple canonnade qui dura toute la journée, et qui ne cessa que lorsque l'obscurité de la nuit eut rendu impossible de la continuer davantage. Les officiers d'artillerie évaluèrent le nombre des coups de canon tirés par les deux armées à plus de quarante mille, et les munitions du parc d'artillerie de l'armée de Kellermann furent presque épuisées.

Tel fut le premier succès des armées françaises dans cette longue suite de guerres, illustrée par tant de victoires. Considéré en lui-même, on peut n'y voir qu'une canonade où chacune des armées belligérantes se maintint dans sa position; mais l'armée prussienne manqua son but, tandis que l'armée française atteignit le sien; et lorsqu'on raisonne sous le point de vue stratégique, lorsqu'on considère l'époque, les circonstances, l'effet moral et politique de cette canonnade, les conséquences qu'elle a entraînées, on doit reconnaître qu'elle a bien mérité d'être regardée comme une bataille et comme une victoire. En effet, ce fut dans cette glorieuse journée que les

armées étrangères commencèrent à éprouver combien la résistance d'une grande nation qui défend son indépendance et sa liberté peut devenir formidable. La France apprit en même temps ce qu'elle devait attendre de ses nouveaux soldats, de ses généraux improvisés. Ce n'était pas petite affaire que de les montrer à l'Europe en bataille rangée, aussi fermes sous le feu de vingt batteries qu'ardents à courir aux armes. Parmi les bataillons dont se composait l'infanterie de la division commandée par le duc de Chartres, il y en avait un de volontaires nationaux, le 1er bataillon de Saône-et-Loire; il était animé d'un si bon esprit et d'une telle émulation avec les troupes de ligne, que les soldats commandés pour la garde des équipages refusèrent de faire ce service, et que le commandant n'en trouva point qui voulussent les remplacer. Lorsqu'on en rendit compte au général devant le front du bataillon, un soldat sortit des rangs : « Nous sommes ici pour défendre la patrie, dit-il, et nous vous demandons de ne pas exiger qu'aucun de nous quitte le drapeau de notre ba-

taillon pour aller garder des équipages. — Eh bien! mon camarade, lui répondit le duc de Chartres, je ne l'exigerai point; vos équipages se garderont tout seuls aujourd'hui, et votre bataillon marchera tout entier avec nos camarades de la ligne, auxquels vous montrerez que vous êtes aussi bien qu'eux des soldats français.» Le bataillon marcha, et ne faiblit pas un instant. Dans tous les rangs l'ardeur était si grande, que tous les cavaliers, carabiniers et dragons, dont les chevaux étaient tués ou blessés, couraient aussitôt, la carabine sur l'épaule, se placer dans les rangs de l'infanterie.

Si la victoire de Valmy confirma les espérances de ceux qui avaient compté sur le courage de l'armée et de ses auxiliaires improvisés, en revanche elle dissipa bien des illusions, et fit évanouir d'étranges espérances. Le lendemain de la bataille, un officier venant de Berlin en parlementaire, et qui ignorait ce qui s'était passé la veille, racontait au duc de Chartres, sans le connaître, qu'il avait des lettres de recommandation pour tous les châteaux sur la route

de Paris; il y comptait chasser et passer joyeuse vie, toutefois sans trop se retarder, car il voulait arriver à Paris à temps pour voir pendre M. de La Fayette. « Ce que que vous avez de mieux à faire, lui répondit le prince, c'est de retourner à Berlin, où je souhaite que vous ne voyez pendre personne; » et il lui apprit l'événement de la veille. La fermeté des chefs, leur fidélité à la cause de la révolution, ne furent pas d'un moins bon effet que l'ardeur et le courage des soldats. La franche et loyale attitude de tous était de nature à produire impression. L'émigration avait sans nul doute accrédité à l'étranger des suppositions plus conformes à ses vues; elle avait compté sur des regrets, sur des ambitions. Quelques jours avant le 20 septembre, le colonel Manstein, aide de camp du roi de Prusse, fit demander à Kellermann la faveur de se présenter à son quartier général sous le patronage du baron de Leymann, qui, ayant pris du service en France dans les hussards, avait dû son avancement au duc d'Orléans. Kellermann y consentit, et le baron fit aussitôt demander le duc de Char-

tres : « Voulez-vous, lui dit-il, vous charger d'une lettre pour le prince votre père ? — Très-volontiers, répond le duc, si elle ne contient que des témoignages de votre attachement pour lui. — Ah ! si elle ne renfermait que cela, ce ne serait pas assez. Il dépend peut-être du duc d'Orléans d'arrêter les fléaux de la guerre. Je connais les intentions des souverains alliés; je sais que ce qu'ils désirent avant tout, c'est de préserver la France de l'anarchie ; et comme on a pensé que je vous verrais ici, j'ai été autorisé à faire savoir au prince votre père que l'on se rassurerait si on le voyait à la tête du gouvernement. — Bah ! dit le prince avec ironie, comment avez-vous pu croire que mon père ou moi nous écouterions de pareilles sornettes » ? Le baron insista; mais quand il vit que la résolution du duc de Chartres était inébranlable, il se borna à le prier de faire parvenir à son père une simple lettre de respect et d'attachement. Le duc d'Orléans la reçut sans l'ouvrir, et la Convention, sur le bureau de laquelle elle fut déposée, la fit aussi brûler sans même en avoir pris lecture.

La chute de ces illusions et les résultats de la victoire de Valmy sont attestés d'ailleurs par des faits plus graves et plus décisifs. Le roi de Prusse et le duc de Brunswick demandèrent immédiatement un armistice aux généraux français, armistice suivi de l'évacuation totale de notre territoire et de l'abandon d'une entreprise dans laquelle ils s'étaient si imprudemment engagés. Ingrate envers ses alliés, et plus jalouse de maintenir ses bravades que de sauvegarder son honneur, l'émigration les accusa de trahison, et leur reprocha d'avoir honteusement abandonné la coalition et ses premiers desseins. Cette idée vécut longtemps dans l'esprit des hommes qui avaient fondé sur l'armée de Brunswick toutes leurs espérances. On raconte que traversant la Champagne, lorsqu'il se rendait à Reims pour le sacre, Charles X dit au duc d'Orléans : «Nous nous sommes vus autrefois dans ces mêmes plaines. — Oui, sire, mais ce n'était pas sous les mêmes drapeaux.— Je n'ai jamais bien su, ajouta le roi, si Brunswick avait ou non reçu de l'argent ou des ordres pour se retirer. — Sire, répondit le duc,

le courage de l'armée française a tout fait, et je ne suis pas surpris qu'après la bataille de Valmy, le duc de Brunswick n'ait pas été d'humeur à marcher sur Paris.»

Il n'appartenait à personne plus qu'au prince de répondre de la sorte. Les soldats avaient applaudi sur le champ de bataille à l'intrépidité, à la bravoure du général Philippe; les vieux militaires avaient été frappés de son sang-froid, de sa fermeté, et le général en chef Kellermann écrivait dans le bulletin de la journée : «Embarrassé du choix, je ne citerai, parmi ceux qui ont montré un grand courage, que M. de Chartres et son aide de camp M. de Montpensier, dont l'extrême jeunesse rend le sang-froid, à l'un des feux les plus soutenus qu'on puisse voir, extrêmement remarquable» (*Moniteur* du 22 septembre 1792.)

Après la bataille de Valmy, le duc de Chartres fut nommé commandant en second des troupes de nouvelle levée que le général La Bourdonnaye était chargé de réunir à Douai. Cette fois encore il préféra un service actif, et refusa, prévoyant que la campagne n'était pas terminée. Mais

déjà il avait été remplacé dans l'armée de Kellermann; on lui proposa de passer sous les ordres de Dumouriez, qui se préparait à entrer en Belgique. C'était le servir à souhait que de le placer ainsi sur le théâtre principal de la guerre. En effet, Dumouriez, arrivé de Champagne à grandes journées, se trouva bientôt en face de l'armée autrichienne, forte de 22,000 hommes de vieilles troupes bien disciplinées, et commandée par Clairfait sous les ordres du duc Albert de Saxe-Teschen, gouverneur des Pays-Bas. L'armée française se composait de quarante-huit bataillons d'infanterie, dont le tiers environ d'anciennes troupes de ligne, et le reste de volontaires nationaux de nouvelles levées. Il n'y avait d'autre cavalerie que des hussards, des chasseurs à cheval, qui formaient l'avant-garde, avec quelques bataillons d'infanterie légère sous les ordres des généraux Beurnonville et Dampierre; plus deux petits corps de flanqueurs de droite et de gauche, commandés par les généraux Stengel et Henri de Frégeville. Le général en chef partagea son corps d'armée en deux ailes de vingt-qua-

tre bataillons chacune. La droite était sous les ordres du duc de Chartres, ayant sous lui les maréchaux de camp Desforets, Drouet et Stetenoff; la gauche était commandée, en l'absence du lieutenant général Miranda, par les maréchaux de camp Ferrand, Blottesière et Berneron. Les différents corps présentaient un effectif de 27,000 hommes. Un petit combat peut-être imprudemment engagé le 2 novembre 1792, près du village de Thulin, décida Dumouriez à renforcer son avant-garde d'une partie de la division du duc de Chartres. Celui-ci opérant sur la droite, attaqua l'ennemi le 3, et emporta le moulin de Boussu avec la batterie qui le défendait; tandis que les généraux Beurnonville, Dampierre, Stengel et Frégeville délogeaient les Autrichiens de poste en poste, et les repoussaient jusqu'à Saint-Ghislain.

Le 4, Dumouriez, voulant profiter de ces avantages, mit toute son armée en mouvement; le 5, elle bivouaqua en face du camp des Autrichiens, retranchés alors derrière les hauteurs de Jemmapes.

Le 6 au matin, Dumouriez fit avancer

douze pièces de 16, douze de 12, et autant d'obusiers, sous les ordres du colonel d'artillerie La Fayette, et les plaça en batterie sur le front de sa ligne, en même temps que son aile gauche attaquait le village de Quarégnon, vivement défendu par les Autrichiens. L'avant-garde française fit alors un mouvement pour se mettre en ligne avec le reste de l'armée; de sorte qu'elle en devint l'aile droite, et l'aile commandée par le duc de Chartres en devint le centre. La position des Autrichiens était formidable; leur droite, appuyée au village de Jemmapes, formait une équerre avec leur front, et leur gauche se prolongeait sur la hauteur jusqu'à l'endroit où le terrain commence à baisser vers Berthaimont. Ils occupaient ainsi une colonne garnie de redoutes, de batteries, et dont le front était, en outre, couvert par des bois dans lesquels ils avaient fait quelques abattis.

Dumouriez avait fixé à midi l'heure de l'attaque, afin de donner le temps d'arriver à la division du général d'Harville, campée sous Maubeuge et forte de 6,000 hommes.

Mais après une canonnade de trois heures, voyant que le régiment autrichien des dragons de Cobourg descendait au grand trot et paraissait se diriger sur notre artillerie, il résolut de ne pas attendre, et donna l'ordre à toute l'armée d'attaquer immédiatement.

Aussitôt le duc de Chartres, qui commandait le centre, rompit sa division en colonnes de bataillons, et marcha sur le bois de Flénu, qui couvrait le centre des Autrichiens. Il mit six de ses bataillons en réserve, et avec les dix-huit autres il culbuta l'infanterie légère des ennemis qui défendait les batteries, traversa le bois et arriva sur le plateau. Mais les Autrichiens, soutenus par l'artillerie des redoutes qui tirait à mitraille, firent un tel ravage dans la tête des colonnes, qu'il devint impossible de les faire déboucher. Ces colonnes rentrèrent dans le bois et le traversèrent rapidement dans le plus grand désordre. C'est là que furent frappés le colonel Dubouzet, du 104e de ligne, qui fut tué sur place ; le général Drouet, qui eut les deux jambes emportées, et qui mourut peu d'heures après ;

les colonels Dupont de Chaumont et Gustave de Montjoie, adjudants généraux, qui reçurent des coups de feu.

Tout était perdu si les Autrichiens avaient su profiter de cet avantage momentané; mais leur infanterie resta immobile : ils se contentèrent de lancer quelques hussards et quelques chasseurs à pied, qui ne purent traverser le bois, et furent contenus par la résistance d'un petit nombre de bataillons.

En même temps le duc de Chartres, formant derrière le bois une colonne de chasseurs à cheval pour arrêter les fuyards, parvient à les rallier. Les bataillons s'étant mêlés, il en fait un seul qu'il appelle *le bataillon de Mons.* Cinq drapeaux avaient été abandonnés par les fuyards et rapportés par le général Desforêts, qui les avait tenus longtemps embrassés ; ils sont placés au centre de la colonne. Six bataillons restés en réserve à l'entrée du bois sont appelés pour la renforcer ; quelques-unes de ces paroles qui vont toujours au cœur du soldat font succéder l'enthousiasme à la peur, et le jeune général fait de nouveau

battre la charge. Alors ces mêmes soldats à qui la frayeur venait de faire abandonner le combat attaquent avec intrépidité l'infanterie autrichienne qui remplissait l'intervalle des redoutes; ils y pénètrent la baïonnette en avant, et s'emparent d'une partie de l'artillerie ennemie que la cavalerie autrichienne s'efforçait vainement de faire rentrer dans Mons.

De ce moment, la victoire n'est plus douteuse; les prodiges de valeur se multiplient dans nos rangs. A l'aile gauche, le colonel Thouvenot et le général Ferrand, qui eut un cheval tué sous lui; à l'aile droite, Beurnouville et Dampierre; au centre, Dumouriez, qui charge lui-même à la tête d'un escadron; partout enfin chefs et soldats prodiguent leur courage et leur sang. L'ennemi, chassé de toutes ses positions, fuit en laissant le champ de bataille couvert de ses morts et de ses canons.

La victoire de Jemmapes eut plus de retentissement encore que celle de Valmy. Ces deux noms furent répétés avec enthousiasme dans toute la France; et pendant quarante ans ils ont été cités avec honneur

en tête des glorieuses annales de la révolution et de l'empire. Il nous était réservé de voir ceux qui se prétendent seuls les hommes de la révolution renier en quelque sorte l'héritage de ces deux grandes victoires, ses filles aînées dans la lutte qu'il lui a fallu soutenir durant un quart de siècle. On s'est efforcé de nos jours d'atténuer l'importance de ces deux beaux faits d'armes; quelques Français même, esprits malins, ont paru croire qu'il serait de bon goût de traiter Jemmapes et Valmy comme leurs aïeux avaient traité M. de Marlborough, et de vouer au ridicule ces souvenirs qui firent l'orgueil et la joie de leurs pères. Nous ne disons rien de ceux dont le drapeau se trouvait en 1792 dans les bagages de Brunswick et de Clairfait : de la part de ceux-là nous n'avons pas le droit d'être surpris, quoi qu'ils disent. Nous le serions à l'égard de ceux qui se prétendent enfants de 89, si nous étions moins familiers avec la chronique des révolutions. L'histoire ne s'inspire pas à de telles sources d'ailleurs, et ne discute pas de telles opinions.

Les étrangers sont plus justes; ils se

souviennent encore, eux, de l'immense effet que produisirent en Europe, au point de vue moral, au point de vue politique, les victoires si rapprochées de Valmy et de Jemmapes. Sans ces deux journées, c'en était fait de la révolution française et de la nation elle-même. Les hommes de l'émigration ont toujours pensé là-dessus comme les étrangers. En 1814, Macdonald plaça le nom de Dumouriez parmi ceux des généraux qui pouvaient être faits maréchaux de France ou grands cordons de la Légion d'honneur ; Louis XVIII l'effaça à deux reprises différentes. « Ce n'est pas étonnant, « s'écria le vieux général, ancien ministre « de Louis XVI ; j'ai là sur le front quelque « chose qu'ils ne me pardonneront pas. » — Ce quelque chose, c'était le nom de *Jemmapes*, nom maudit et glorieux qui voulait dire à la fois triomphe de la révolution et ruine des dernières espérances de l'ancien régime. C'est à Jemmapes que furent entérinées, au bruit du canon, les lettres de grande naturalisation qui firent entrer la France de 1789 au rang des puissances européennes.

Il n'est pas plus permis de contester au roi Louis-Philippe la part qui lui revient dans l'honneur de ces deux victoires. Ce ne devait pas être chose facile que de se faire remarquer dans les rangs d'une armée où se trouvaient pleins de jeunesse, d'ardeur, d'émulation, des hommes comme Davoust, Foy, Mortier, Serrurier, Moreau, Jourdan, Augereau, Maison, Gérard. Le duc de Chartres fut assez heureux cependant pour être distingué entre tous. De l'avis unanime des stratégistes, le *bataillon de Mons* sauva l'armée, et changea en défaite la victoire déjà presque assurée des Autrichiens.

Après la glorieuse bataille du 6 novembre, deux jours furent employés à reposer l'armée et à rétablir l'ordre dans ses rangs; puis on se mit à la poursuite des Autrichiens. On combattit le 14 à Auderlacht, où le duc de Chartres se distingua à l'avant-garde; le 19, à Tirlemont; le 27, à Varroux, les Autrichiens furent encore défaits, et le 28 le drapeau tricolore flottait à Liége. L'armée prit alors ses quartiers d'hiver, et les opérations furent interrompues jus-

qu'au mois de mars de l'année 1793. Nous ne chercherons point à échapper au récit des événements accomplis dans cette mémorable période; qu'on nous permette toutefois de suivre sans interruption le duc de Chartres jusqu'au terme de sa carrière militaire. Quand il revint prendre son poste au milieu des soldats dont il ne cherchait à se distinguer que par son dévouement et son courage, le prince de Saxe-Cobourg avait forcé le général Lanoue à Aix-la-Chapelle et fait lever le siége de Maestricht. Les divers corps de l'armée se réunirent aussitôt devant Louvain sous le commandement de Dumouriez. Les ennemis s'avançaient sous les ordres de l'archiduc Charles, bon général, dont le plus grand tort est d'avoir presque toujours été opposé à Bonaparte. Les Français étaient les moins nombreux; les Autrichiens avaient fortifié leur position au village de Nerwinde; et cependant les attaquer sans délai était la seule chance de succès. Nos troupes étaient mal approvisionnées; elles n'avaient pas de renforts à attendre, et il devait en arriver sûrement aux ennemis, qui pouvaient aisé-

ment différer le combat; car tout ce qui nous manquait, ils l'avaient en abondance. C'eût donc été une faute que d'attendre, et malgré notre infériorité, Dumouriez, qui ne pouvait reculer sans combattre, résolut de confier les chances d'une bataille à l'impétuosité et au patriotisme de l'armée qui avait vaincu à Jemmapes.

Le général Valence, qui commandait l'aile droite, attaqua le premier, le 18 mars 1793. Le duc de Chartres, qui commandait le centre, ayant sous ses ordres les généraux Dietmann et Dampierre, devait soutenir cette attaque, si elle était insuffisante ou douteuse. Elle fut au contraire impétueuse et couronnée d'un plein succès. Les Autrichiens furent délogés du village ; mais Valence fit la faute de les poursuivre trop loin, avant de savoir ce qui se passait sur les autres points de la bataille. Jaloux de pousser son premier succès, il négligea de garder la position du village, et l'ennemi y rentra, mettant ainsi la droite et le centre de l'armée dans une position extrêmement critique.

Le duc de Chartres le comprit aussitôt, et

recommença le combat avec ses colonnes fraîches et pleines d'ardeur, car elles avaient craint un instant de n'avoir point leur part de la victoire. Animées par les paroles et l'exemple du jeune général, elles s'avancèrent sur Nerwinde, et une attaque à la baïonnette, soutenue par un feu d'artillerie bien nourri et par plusieurs charges de cavalerie, les remit en possession du village.

Ce second engagement fut plus opiniâtre et mieux soutenu que le premier. Les Autrichiens semblaient recevoir à chaque instant de nouveaux renforts. Dumouriez ne savait à quoi attribuer ce doublement de forces ennemies, lorsqu'il apprit que son aile gauche, commandée par le général Miranda, était en pleine déroute. Malgré toutes les précautions, ce bruit circula bientôt dans tous les rangs. En même temps on vit de nouvelles colonnes se diriger de la droite des ennemis vers l'attaque du village. Ce fut le signal de la défaite.

Les bataillons nouvellement recrutés se débandèrent. En vain tous les généraux firent-ils d'incroyables efforts pour arrêter

le désordre, ramener les fuyards : le cri de *sauve qui peut* avait été prononcé ; ce n'était plus une retraite, c'était une déroute. Heureusement toute l'armée ne suivit pas cet exemple : le duc de Chartres et le général Leveneur, qui avait remplacé le général Valence, couvert de blessures, se mirent à la tête de ce qu'il y avait de vieux soldats auprès d'eux, et, retranchés sur la place du village, ils arrêtèrent assez longtemps l'ennemi pour l'empêcher de poursuivre ceux qui fuyaient.

Le duc de Chartres avait eu un cheval tué sous lui pendant l'action ; de tous côtés et à chaque instant sa position dans le village de Nerwinde devenait de plus en plus critique ; mais le prince comprenait qu'à la défense de ce dernier poste était attaché le salut de l'armée : aussi, malgré les instances qu'on employa pour lui faire hâter sa retraite, il passa toute la nuit sur le champ de bataille à rallier les troupes, qui, grâce à son dévouement, rentrèrent le lendemain à Tirlemont.

Sans cette fermeté, la défaite de Ner-

winde eût pu devenir aussi funeste à la France que la victoire de Jemmapes lui avait été profitable.

On accusa le général Miranda d'avoir trahi. Il paraît certain que sa jalousie contre Dumouriez dégénéra en mauvaise volonté et compromit le sort de l'armée, qui dut peut-être son salut à l'énergie et à l'inébranlable courage du duc de Chartres.

V.

La Révolution à l'intérieur.

Après deux batailles gagnées, la révolution s'était trouvée assez forte pour qu'au lendemain d'une défaite son indépendance ne fût pas compromise. Menacée par une coalition redoutable, il lui avait suffi d'une victoire pour la dissoudre; envahie par des transfuges qui se flattaient d'attirer à eux une partie de ses défenseurs, elle avait éprouvé d'une manière éclatante la fidélité de tous; c'étaient là de belles pages dans son histoire encore si courte.

Cette histoire, au sein même de la France, était malheureusement bien différente. La révolution y versait le sang français; aux

massacres succédaient les échafauds ; aux excès commis en un jour d'égarement et d'effroi succédaient la terreur organisée et la guillotine en permanence.

Ces lugubres souvenirs appartiennent doublement à l'histoire de Louis-Philippe. *Pars magna fuit;* il en eut sa bonne part; comme la liberté qu'il a toujours aimée, il devait recevoir le baptême du sang. Comment, d'ailleurs, sans avoir retracé le tableau de ces temps de misère publique, comment raconter et juger la vie de celui que la Providence réservait pour en prévenir le retour? Notre récit toutefois ne sera, en ce point, qu'un sommaire aussi court que possible et sans détails étrangers à notre sujet.

L'essai de monarchie constitutionnelle tenté après le voyage de Varennes, et au moment où la première de nos assemblées faisait place à des législateurs tout nouveaux, n'avait pas même été une halte dans la marche des idées révolutionnaires. On n'y saurait voir aujourd'hui qu'une comédie, et une comédie mal jouée: les discussions sur les titres de *sire* et de *majesté*, et

la fameuse scène du *baiser Lamourette*, la résument tout entière. Un roi sans force et entouré de toutes les défiances; un parlement indécis, sans majorité, sans système, sans chefs et sans liens avec le passé: tel était l'édifice jeté, comme une tente mal attachée, au sommet d'un volcan, autour et au sein duquel s'agitait et grondait déjà la plus terrible des tempêtes. C'était pis que rien; il eût mieux valu que l'ouragan ne rencontrât aucune barrière, aucun simulacre de résistance.

Le plus grand tort de cette constitution de 1791, œuvre admirable et à tant d'égards immortelle, n'est pas d'avoir été donnée à un pays dont la situation, les mœurs, la géographie, semblent avoir été complétement méconnues par ses auteurs. Dans un temps de calme et de paix, reçue avec désintéressement et bonne foi, que bien que mal, elle eût fonctionné; on l'eût amendée, revisée, corrigée; mais avec les résistances qui s'organisaient de toutes parts, au milieu des passions et des ambitions partout excitées, il était impossible qu'elle ne fût pas aussitôt déchirée que mise

au jour, et que le culte dont on l'entourait ne se changeât pas soudain en dérision et en révoltes. Les souvenirs du 20 juin et du 10 août nous dispensent de citer d'autres preuves.

Le 10 août, l'œuvre de l'Assemblée constituante périt sous les ruines du trône. Vainement quelques hommes de 89, à la tête desquels se plaça, avec plus de courage que de résolution, le général La Fayette, essayèrent-ils de la défendre, de la faire respecter ; ils avaient pour eux les derniers prestiges d'une grande popularité à son déclin et l'avantage d'occuper quelques postes importants dans l'État. — La Fayette commandait alors une armée ; — la garde nationale de Paris voulait avec eux, en grande majorité, le maintien de l'ordre et le règne des lois : les factions l'emportèrent. On a dit ailleurs comment les événements du dehors concoururent à leur donner la victoire. Aux auteurs et complices du fameux manifeste de Brunswick, l'histoire a justement infligé une part de responsabilité dans les massacres des 2 et 3 septembre.

Le duc d'Orléans s'était depuis long-

temps déjà séparé de la cour, et avait embrassé les intérêts de la révolution. On l'a accusé d'ambition, de vues personnelles ; ce n'eût pas été là seulement un manque de désintéressement. Il eût fallu être aveugle, tout ignorer, ne rien entendre, pour concevoir, au milieu des événements qui se succédèrent de 1789 à 1793, des projets comme ceux que l'on prête au père de Louis-Philippe. Rêver alors le rétablissement d'un trône; songer, comme moyen de transaction entre les partis, à une substitution de personnes, cela eût été d'une ignorance profonde; cela n'aurait pas eu le sens commun, et les ennemis seuls du duc d'Orléans avaient l'air d'y songer. De tels projets d'ailleurs, s'ils eussent existé un moment, n'auraient certainement pas résisté à des secousses comme celles de 1792, et le prince, à qui l'occasion en était offerte, se fût alors séparé d'une cause à laquelle il n'eût été attaché un moment que par des pensées ambitieuses.

Le duc d'Orléans commit une faute grave cependant : celle de croire qu'avec son nom, son rang, ses alliances et sa fortune,

il pût devenir, tout d'un coup et sans transition, simple citoyen d'une république, dans le pays où avaient régné ses pères, et où lui-même s'était assis sur les marches du trône. Il le voulait de bonne foi; il croyait le pouvoir: ce fut là son erreur. Nul ne la commettrait aujourd'hui par inexpérience; nous sommes très-convaincu, nous, que si 1830 eût changé d'une façon complète la forme du gouvernement ou la dynastie, il n'eût pas été permis au duc d'Orléans, quelque bien intentionné et désintéressé qu'il fût, de vivre au Palais-Royal en citoyen paisible d'une république nouvelle ou en loyal sujet d'un Bonaparte. Mais si fausse qu'elle paraisse et qu'elle soit en réalité, cette idée, il faut bien le reconnaître, n'est nullement en désaccord avec l'état général des esprits en 1789 et 1791, époques de rêves généreux et de saintes utopies, où l'on croyait qu'il était possible de tout régénérer par un décret, et qu'il suffirait d'une constitution reliée en maroquin et dorée sur tranche pour que Louis XVI, roi absolu de la veille, régnât aux Tuileries le lendemain en roi constitutionnel, tandis que ses

frères rédigeaient à Pilnitz le manifeste des puissances coalisées.

Ce fut l'erreur des premiers auteurs de la révolution, celle de La Fayette, celle de Louis XVI, celle des Girondins. Le duc d'Orléans ne s'était trompé ni sur ses intentions ni sur ses forces; il s'était complétement mépris sur sa situation, sur les défiances et les dangers auxquels elle le condamnait fatalement. Ses intentions ne pouvaient manquer, quels que fussent ses actes, d'être suspectes et calomniées. Son nom, invoqué par les partis tour à tour, ne tarda pas à être compromis au milieu des discordes civiles; on s'en emparait comme d'un signe de ralliement, puis on affectait de le renier avec dédain. Circonvenu la veille, accusé le lendemain, le prince avait beau rester étranger à toutes ces intrigues, à son insu, malgré lui, il se trouvait sans cesse, suivant l'expression de Boissy d'Anglas, le chef d'un parti dont il n'était pas lui-même.

Le duc d'Orléans ne cherchait ni la popularité ni l'éclat; il s'appliquait à rester dans la limite des droits et des devoirs d'un

simple citoyen. Après le 10 août, il fut décidé qu'une convention nationale serait convoquée; tous les députés de l'Assemblée constituante qui n'avaient pas rompu avec la révolution se mirent sur les rangs pour en être nommés membres. Le duc d'Orléans fit comme eux, et il fut élu. C'est à cette occasion que la commune de Paris, refusant de l'inscrire sous des noms dont aucun, dit-elle, ne lui était *personnel*, lui donna elle-même celui d'*Égalité* que le prince ne refusa pas, et qu'il ne devait pas refuser. Loin d'exciter ses répugnances, un pareil symbole n'avait pour lui, dans la situation périlleuse où il s'était mis, rien que de tutélaire et de protecteur.

On prévoyait bien dès lors que la nouvelle assemblée serait un théâtre de luttes orageuses et aurait de grandes difficultés à vaincre. Il devenait impossible de se dissimuler qu'au sein de la révolution s'était formé un parti d'anarchistes et de niveleurs tout prêt à user de violence et d'audace pour s'emparer d'une dictature de sang; parti redoutable, en minorité parmi les représentants, mais soutenu par

une populace ignorante que, d'une part les prédications antisociales, de l'autre les intrigues et les menaces de la contre-révolution tenaient dans un état continuel de turbulence et d'agitation inquiète. Mais nul ne pouvait prévoir quelles seraient les péripéties et les conséquences d'une telle lutte. Plus le péril était grand, moins des hommes courageux pouvaient admettre la pensée de déserter le combat et d'abandonner le poste où le pays les avait placés.

La Convention s'assembla le 21 septembre 1792 ; elle abolit la royauté et proclama la république. Bientôt après, comme conséquence de cette grande résolution, parut un décret qui bannissait du territoire français tous les membres de la maison de Bourbon, sans excepter les princes de la branche d'Orléans : « Qu'ils aillent porter ailleurs « que dans la république, disait Buzot en « appuyant ce décret, le malheur d'être « nés près du trône..., le malheur d'être « revêtus d'un nom qui pourrait servir de « ralliement à des factieux ou aux émis- « saires des puissances. »

Le duc de Chartres se trouvait alors à

Tournay où il avait conduit sa sœur, mise sur la liste des émigrés pendant un voyage qu'elle avait fait en Angleterre avec madame de Genlis. A la nouvelle du décret de bannissement, il accourut à Paris. Il n'avait pu voir les progrès de l'anarchie sans en craindre les effets pour sa famille, ni envisager sans inquiétude la position difficile où, par dévouement à la révolution, s'était laissé entraîner son père. Le jugement de Louis XVI était demandé. En requérant le bannissement contre tous les membres de la maison de Bourbon, Saint-Just avait ajouté : *Quant au roi, nous le gardons, et vous savez pourquoi !* Le jeune prince qui, loin des événements, jugeait mieux la situation que ceux qui vivaient au milieu du tourbillon, pensa qu'il fallait accueillir le décret de l'assemblée comme une porte d'honneur ouverte à sa famille pour la dérober à la tourmente. Il supplia son père d'en profiter pour s'arracher à tous les embarras du moment. « Il est surtout, lui disait-il, une position terrible dans laquelle vous allez vous trouver. Louis XVI va être accusé devant l'assemblée dont vous êtes membre ;

il faudra vous asseoir comme juge en face du roi !» Il le conjurait de s'arracher, pour lui, pour les siens, à ces pénibles épreuves, et d'aller chercher dans le nord de l'Amérique, loin des ennemis de la France, une retraite paisible où ils pourraient attendre des jours meilleurs. Ébranlé par les instances de son fils, le duc lui dit d'aller consulter à ce sujet l'un des membres influents de l'assemblée; ce député refusa de se prononcer. «*Je ne puis*, dit-il, *donner aucun conseil à votre père: notre situation n'est pas la même. Moi, j'ai des injures personnelles à venger; votre père, lui, doit écouter sa conscience comme prince, son devoir comme citoyen...*»

Cette réponse indécise n'était pas de nature à agir puissamment sur l'esprit du duc d'Orléans; le titre de citoyen lui semblait plus difficile à abdiquer que celui de prince. Représentant du peuple, père de deux fils cités pour le dévouement avec lequel ils faisaient leur devoir de soldat, qu'avait-il à craindre? Et quelles circonstances pouvaient lui faire une loi d'abandonner son poste, de renoncer à son pays,

d'accueillir l'ostracisme comme un moyen de mettre sa vie en sûreté et sa conscience en repos ? Quand son fils vit qu'il en faisait un point d'honneur et une question de devoir, il cessa d'insister, embrassa son père pour la dernière fois, et, l'esprit plein de funestes pressentiments, il retourna à l'armée.

Le décret de bannissement fut rapporté en ce qui concernait la famille d'Orléans.

Bientôt après, Louis XVI comparut devant la Convention nationale, constituée en cour suprême de justice. Le jour où fut prononcé l'arrêt fatal, le duc d'Orléans, agité sans doute encore du souvenir des supplications de son fils, se promenait à grands pas dans son appartement. Étonné de ne pas le voir à l'assemblée, un membre se rend en toute hâte au Palais-Royal, triomphe de ses hésitations en lui présentant son absence comme une lâcheté, et l'emmène à la Convention. Le duc d'Orléans était juge, et il n'appartient qu'à Dieu de descendre dans les consciences.

Si, parmi ceux qui condamnèrent Louis XVI, il y en eut, comme on l'a dit

de quelques Girondins par exemple, qui sacrifièrent le malheureux roi au désir d'apaiser la révolution plutôt qu'à un sentiment de rigoureuse justice, ceux-là furent bien vite et bien cruellement détrompés. La révolution, ou du moins le parti qui s'était emparé de son nom, ne leur laissa pas longtemps une telle espérance. Louis XVI tombé, l'échafaud resta debout, et la terreur fut mise à l'ordre du jour.

Dominée par cette minorité qu'appuyait une populace de forcenés, la Convention devint l'instrument d'une tyrannie à qui toute illustration, toute vertu portaient ombrage. Les services rendus au pays furent bientôt un motif de proscription, et à ce titre devaient promptement se réaliser les sinistres prévisions du duc de Chartres.

Dumouriez était déjà, depuis quelque temps, traité en suspect. On l'accusait de s'entendre avec les émigrés, et en même temps, par une contradiction étrange, de préparer une restauration de la royauté constitutionnelle au profit duc de Chartres. C'était plus qu'il n'en fallait pour que leur perte à tous deux fût décidée.

VI.

L'Exil. — Séjour en Suisse.

Dumouriez ne conspirait point avec les émigrés ; s'il l'eût fait, ce souvenir eût effacé plus tard ces mots de *Jemmapes* et de *Champagne* qu'il avait écrits sur le front, et il eût reçu le bâton de maréchal. Il est tout aussi faux qu'il songeât alors à relever en France le trône constitutionnel pour y placer son jeune lieutenant. Dumouriez jugeait trop bien la situation pour croire à la possibilité d'une telle entreprise. Comme tous les honnêtes gens, il voyait avec douleur la Convention opprimée et une minorité factieuse se frayer une voie de sang jusqu'à la dictature. Général, à la tête

d'une armée, disposant d'une des principales forces du pays, il eût voulu trouver une occasion de la faire servir à sauver la France des factieux de l'intérieur comme des ennemis du dehors. Cette occasion, il la désirait, il songeait à la provoquer peut-être : elle pouvait naître de l'exercice même des pouvoirs légaux. Dumouriez n'agissait guère en cela que comme avait agi quelques mois auparavant le général La Fayette. Comme lui, il fut devancé ; la défaite de Nerwinde ôta de la confiance à ceux qui peut-être avaient les yeux sur lui, et donna de l'audace à ceux qui le redoutaient. Le 31 mars, il reçut l'ordre de venir rendre compte de sa conduite ; cela équivalait à un arrêt de mort. Il était à souper avec le duc de Chartres à Saint-Amand-des-Boucs, lorsque le courrier lui apporta cette nouvelle. Tandis qu'à la lecture de cet ordre du comité de salut public, le jeune prince témoignait au général de justes regrets, Dumouriez ouvre une autre dépêche : « A votre tour, mon ami, dit-il ; voici une lettre qui renferme pour vous le même ordre. »

En effet, décrétés tous deux d'accusation, Dumouriez et le duc de Chartres étaient appelés à la barre du comité de salut public. Ils comprirent que c'était leur tête que l'on demandait, et que leur salut était hors de France : encore n'y avait-il pas de temps à perdre. Dès le lendemain matin ils se dirigèrent donc vers la frontière, suivis seulement de quelques compagnons fidèles.

On a beaucoup commenté et diversement jugé cet acte décisif dans la vie de Louis-Philippe. Les événements ne se sont-ils pas chargés d'en démontrer l'inévitable nécessité et de rendre à cet égard toute discussion superflue ? Refuser d'obtempérer à de pareils ordres, c'était épargner un crime à la république. En se dévouant alors, on ne sauvait plus personne.

Un bataillon de l'Yonne commandé par Davoust, depuis prince d'Eckmülh, rencontra les deux généraux, et, sans les connaître, fit feu sur eux. Personne ne fut atteint; mais cette première alerte donna l'alarme, et un détachement de cavalerie se mit à leur poursuite. C'en était fait d'eux

sans la présence d'esprit de Baudouin, palefrenier du duc de Chartres.

Ce fidèle serviteur, pour détourner l'attention de ceux qui poursuivaient son maître, feignit d'être blessé, et se coucha sur le bord du chemin, près d'une meule de foin derrière laquelle il avait eu soin de cacher son cheval. Lorsque les cavaliers arrivèrent près de lui, ils lui demandèrent s'il avait vu ceux qu'ils poursuivaient, et quel chemin ils avaient pris. Baudouin indiqua une direction tout opposée à celle que suivait son maître, et lorsque les cavaliers se furent éloignés, il rejoignit le prince dont il voulait partager les infortunes.

Le duc de Chartres atteignit ainsi la frontière et se rendit à Mons, où était le quartier général de l'armée autrichienne. Là, le prince de Saxe-Cobourg lui offrit de servir avec le grade qu'il avait dans l'armée française. Le duc de Chartres avait bien pu blâmer tout haut les excès de la révolution et écrire même à des conventionnels en termes montrant sans équivoque qu'il n'avait pour leur système de terreur et de sang aucune sympathie; mais,

avant tout, il avait le cœur français. Il refusa avec fermeté : « Je ne veux pas, dit-il, porter les armes contre ma patrie. » Il refusa les honneurs qui lui étaient offerts par le général autrichien, et ne voulut recevoir de lui que des passe-ports pour la Suisse.

Il acceptait avec résignation ce rôle de proscrit, partagé déjà par tant d'amis sincères de la liberté. L'exil loin de la France, loin de toute occasion de servir son pays, une inquiétude de chaque instant sur le sort de sa famille, ce n'était pas là ce qu'il avait espéré lorsqu'il saluait avec enthousiasme le réveil du peuple et la liberté. Rien pourtant ne put lui faire confondre avec les crimes commis en son nom cette sainte et belle idole de sa jeunesse, rien ne put le décider à servir sous les drapeaux de l'émigration ; il aima mieux, de ce côté, être repoussé comme partisan de la révolution dont il était victime.

Après avoir fait prévenir de son départ la duchesse d'Orléans sa mère, qui était gardée à vue dans le château du duc de Penthièvre à Vernon, il partit de Mons au

mois d'avril 1793, sous le nom de Coroy, voyageur anglais, et suivi de César Ducrest, son aide de camp.

Ce fut un premier chagrin, en quittant Mons, que de traverser en fugitif les mêmes contrées que peu de mois auparavant il avait parcourues en vainqueur avec l'armée française. Elles étaient alors occupées par des ennemis à qui la victoire de Nerwinde avait rendu un peu de leur ancienne audace. D'un autre côté, la Convention, en voulant régner par la terreur, avait rempli les villes d'émigrants qui apprenaient aux étrangers à prononcer avec horreur le nom de la France. Le duc de Chartres était à chaque instant exposé à être reconnu par des ennemis ou par des compagnons d'exil; pour l'éviter, il était obligé de prendre les plus minutieuses précautions. Ainsi il traversa Liége, Aix-la-Chapelle, Cologne, dans le plus strict incognito, n'osant pas même dîner à table d'hôte.

A Coblentz, il trouva des souvenirs encore récents de l'espèce de cour qu'y avaient tenue les émigrés jusqu'à la bataille de Valmy. Après cet échec, le roi de Prusse

s'en vengea sur eux et les traita moins bien ; les frères du roi avaient été obligés de s'éloigner, et leur cour avait disparu.

Dans l'auberge où il était logé, le duc de Chartres fut quelque peu surpris de trouver les portraits de tous les membres de sa famille et le sien propre; il questionna l'hôte à ce sujet : « C'est en souvenir de leur passage ici, répondit celui-ci; je les ai tous logés. — Tous, demanda le prince de nouveau ? — Oui, tous sans exception. » Et le brave aubergiste se mit à montrer au jeune voyageur les appartements que ces grands personnages avaient, disait-il, occupés dans son hôtellerie. Il était loin de se douter qu'il eût pour la première fois devant les yeux un des princes dont les portraits lui servaient à achalander son auberge.

A Francfort, le duc de Chartres apprit par une gazette que son père et ses frères avaient été arrêtés.

En effet, au mois d'avril 1793, le comité de sûreté générale de la Convention avait lancé des mandats contre le duc d'Orléans et tous les membres de sa famille. Conduit

d'abord à la mairie, le prince réclama inutilement, auprès de la Convention, l'inviolabilité de sa personne en qualité de député, faisant observer qu'il ne pouvait être arrêté qu'en vertu d'un décret d'accusation rendu par l'assemblée elle-même. On répondit à cette réclamation en passant à l'ordre du jour, et en ordonnant sa translation immédiate dans les forts et châteaux de Marseille, où on lui refusa jusqu'à la consolation de communiquer avec ses enfants.

A la même époque et dans la ville que le duc de Chartres traversait en proscrit, La Fayette était chargé de fers sous la garde des Prussiens; La Fayette traité aussi, par ceux qui régnaient à la Convention, en ennemi de la liberté, en chef de parti, décrété d'accusation, et obligé de fuir pour sauver une vie qui devait être utile encore à son pays! Tel était aux deux extrémités de la France, comme dans ce Paris témoin tant de fois de leur dévouement et de leur courage, tel était le sort des auteurs, des partisans les plus dévoués de la révolution.

Celui qui le premier l'avait annoncée à Louis XVI, le vertueux La Rochefoucauld périssait à la même époque sur un échafaud : « Le nom de mon malheureux ami « La Rochefoucauld, écrivait au mois de juin « suivant le général La Fayette, se représente « toujours à moi... Ah! voilà le crime qui a « profondément ulcéré mon cœur! La cause « du peuple ne m'est pas moins sacrée; je « donnerais mon sang goutte à goutte pour « elle; je me reprocherais chaque instant « de ma vie qui ne serait pas uniquement « dévoué à cette cause; mais le charme est « détruit» (1). Le découragement avait pénétré jusqu'au cœur de La Fayette.

En quittant Francfort, le duc de Chartres se dirigea sur Bâle; d'une colline située aux environs de cette ville, l'œil découvre le sommet du fort d'Huningue. Le prince y put voir flotter ce drapeau tricolore à l'ombre duquel il avait si vaillamment combattu. Là était la France, là florissaient

(1) Mémoires, correspondance et souvenirs du général La Fayette. Lettre à madame la princesse d'Hénin.

naguère de si belles espérances d'une nouvelle ère sociale, là tant de cœurs avaient battu de la plus noble ardeur à l'appel de la révolution qui détruisait la Bastille. Avec quel attendrissement fut salué le drapeau d'Huningue!

Jusque-là le duc de Chartres n'avait point été reconnu; il le fut à Bâle par un capitaine de royal-suédois. A ce motif de hâter son départ s'en joignit un autre. Le comte Gustave de Montjoie, qui s'était chargé d'aller prendre à Tournay mademoiselle d'Orléans et madame de Genlis, venait de lui mander qu'il était arrivé avec elles à Schaffouse.

Dès ce moment il était obligé de chercher en Suisse, pour lui et cette petite colonie d'exilés dont il devenait le protecteur, une retraite obscure en harmonie avec sa fortune du moment. Il y rencontra de nombreuses difficultés. A Zurich, un membre du grand conseil lui dit qu'il pourrait trouver l'asile qu'il cherchait, mais qu'il lui en coûterait beaucoup d'argent; et le jeune prince n'avait alors pour lui, pour sa sœur et les personnes qui les

avaient suivis, qu'une centaine de louis au plus.

Livré à toutes les chances de l'exil, aux incertitudes de la pauvreté, aux plus cruelles inquiétudes sur le sort des siens, jamais pourtant le malheur ne l'aigrit au point de lui faire renier la cause qu'il avait défendue. Blessé comme La Fayette dans ses plus chères affections, il restait comme lui dévoué à l'objet de leurs constants efforts. Loin d'accuser la liberté des maux qu'il souffrait pour elle, loin qu'elle lui parût moins digne de vœux et d'hommages sur cette terre où il ne pouvait trouver un asile, il cherchait, il admirait encore ces monuments qui consacrent l'affranchissement d'un peuple. Il passa au village de Steinen, et ce fut avec un respect religieux qu'il y visita la chapelle élevée sur l'emplacement où fut jadis la chaumière de Verner Stauffacher, l'un des trois héros libérateurs de l'Helvétie, quand cette contrée secoua le joug de l'Autriche.

Son admiration pour les compagnons de Guillaume Tell ne suffisait pas toutefois pour le protéger au milieu de leurs descen-

dants. Il était parvenu à s'établir à Zug en se donnant, lui et ceux qui l'accompagnaient, pour une famille irlandaise. En quelques semaines il s'était concilié la bienveillance générale, lorsque des émigrés le reconnurent. On lui témoigna les plus grands égards, on loua son courage, mais on craignit les ressentiments que pouvait exciter sa présence, et un arrêté du grand conseil de Berne lui ordonna de quitter le canton.

Dès ce moment le duc de Chartres sentit qu'il lui fallait se séparer de sa sœur s'il voulait lui assurer un asile plus sûr; mais cette résolution, comment l'exécuter avec des ressources si bornées? Heureusement M. de Montjoie, qui s'était établi à Bâle avec sa famille, se rappela que le général Montesquiou, ancien membre de l'Assemblée constituante, décrété d'accusation pendant qu'il commandait l'armée des Alpes, avait obtenu une retraite à Bremgarten, où il vivait dans une paisible obscurité sous le nom du chevalier de Rionel. Il se rendit auprès de lui, et lui fit connaître la position des illustres proscrits.

Le général s'empressa de leur prêter son appui, et parvint non sans peine à faire recevoir mademoiselle d'Orléans ainsi que madame de Genlis au couvent de Sainte-Claire à Bremgarten. Quant au prince, M. de Montesquiou ne pouvait, sans inconvénients pour tous deux, le garder auprès de lui. « Vous n'avez, lui dit-il, d'autre parti à prendre que celui d'errer dans les montagnes, de ne séjourner nulle part, et de continuer cette triste manière de voyager jusqu'au moment où les circonstances se montreront plus favorables. Si la fortune vous redevient propice, ce sera pour vous une odyssée dont les détails seront recueillis avec avidité. » Il ne croyait pas si bien dire assurément: il était prophète pourtant, comme Dumouriez, qui, vers cette époque, lui écrivait au sujet du jeune prince : « Qu'il profite de sa disgrâce pour s'instruire et se fortifier; ce vertige passera, et alors il trouvera sa place. Les princes doivent produire des odyssées plutôt que des pastorales. »

Content d'avoir mis sa sœur à l'abri de l'orage, le duc de Chartres accepta cette

destinée précaire ; il la subit avec courage, avec honneur, et c'est là une noble et glorieuse page dans son histoire. Triste et douloureux spectacle toutefois que celui d'un jeune prince, arrière-neveu de Louis XIV, réduit à errer presque seul, sans argent, et à cacher sa vie dans les solitudes de ces montagnes! Combien de fois il dut alors se rappeler avec reconnaissance les soins donnés à son éducation! Habitué de bonne heure à la fatigue, fortifié dès sa jeunesse par tous les exercices du corps, sa santé, sa constitution, suffirent à toutes ces infortunes. D'un autre côté, il trouvait dans son instruction, dans ses principes, des consolations et une force morale qui le plaçaient au-dessus de l'adversité et le garantissaient du désespoir. «Tout ce qu'il devait au hasard de la naissance, a pu dire avec un légitime orgueil madame de Genlis, il l'avait perdu, et il ne lui restait plus que ce qu'il tenait de la nature et de moi.»

En quittant sa sœur, le duc de Chartres se rendit à Bâle, où l'attendait M. de Montjoie, et où son premier soin fut de vendre

ses chevaux; sacrifice nécessaire, car il était sans argent. Cette ressource lui procura environ soixante louis. Là, il fut encore obligé de se séparer d'un ami dévoué; à peine pouvait-il garder avec lui un domestique. L'attachement du fidèle Baudoin ne souffrit pas qu'il s'exposât aux dangers d'entreprendre seul un tel voyage; mais comme Baudoin était alors souffrant, ils sortirent de Bâle, le prince à pied, et son domestique monté sur l'unique cheval que le proscrit eût conservé.

La Suisse est, pour un homme instruit, un pays fertile en observations. La nature y offre à l'œil de celui qui l'étudie le spectacle le plus riche, le plus varié comme le plus pittoresque; les glorieux souvenirs y naissent à chaque pas. Acceptant avec une noble résignation son aventureuse destinée, le duc de Chartres voulut du moins la faire servir à son instruction. Au lac de Neufchâtel et dans les environs de cette ville, il s'entretenait avec l'éloquent souvenir de Jean-Jacques : quel hommage rendu aux lieux immortalisés par le philosophe qui prêcha l'égalité sur la terre! A Kussnac, il con-

templa avec respect le monument élevé à la gloire de Guillaume Tell. A Telenblat, il n'avait pu voir sans émotion la chapelle consacrée au libérateur : un artiste y a retracé, d'un pinceau novice, une suite de tableaux représentant les principales scènes du drame auquel la Suisse dut sa liberté. Il semble que ces tableaux, dont l'imperfection donne la date, doivent à leurs défauts mêmes une sorte d'éloquence naïve et presque sublime.

A quelques pas de là, l'auguste proscrit saluait la ruine impériale de Hapsbourg, et voyait disparaître sous l'herbe ses derniers vestiges.

Cependant les ressources du prince s'épuisaient, et rien ne pouvait lui permettre, plus que par le passé, d'espérer une retraite paisible. Après avoir parcouru les villes et les hautes vallées de la Suisse, il voulut étudier la nature dans les montagnes. A Grindelwald, il paya un tribut d'admiration à ce *vallon* qui semble réunir toutes les saisons dans le même temps, tous les climats dans le même lieu, à ce *Schreckhorn* qui, bravant les feux du soleil, reflète son

éclat en iris de mille couleurs, et s'élève, au milieu d'une délicieuse verdure, à une hauteur de 5,450 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Aux Alpes, dans une de ses courses aventureuses, étant parvenu, toujours suivi de son fidèle Baudoin, jusqu'à l'hospice du Saint-Gothard, il sonna : un religieux se montra à un vasistas, et lui demanda ce qu'il voulait: « Un peu de nourriture pour mon compagnon et pour moi, répondit le prince. — On ne reçoit point ici les piétons et les gens de votre espèce. — Mais, révérend père, nous payerons tout ce que vous voudrez. — Non, non; cette auberge-là est bonne pour vous, répliqua le capucin en montrant du doigt un mauvais hangar où des muletiers se partageaient un fromage des Alpes;» et il referma la fenêtre.

Ainsi repoussé de l'hospice où quelques années plus tôt on eût réclamé sa protection pour prix de son passage, le prince continua sa vie errante et parcourut le pays des Grisons. A Gordona, comme au Saint-Gothard, son costume et son bagage

lui firent d'abord refuser l'hospitalité. Cependant il était presque nuit; le temps était mauvais, et, par humanité, on se décida à lui offrir un lit de paille dans une grange. Le voyageur était fatigué; il accepta avec joie et dormit d'un excellent sommeil jusqu'au point du jour, où il s'éveilla au bruit monotone de deux pieds qui passaient et repassaient devant lui. Le prince ouvre les yeux et aperçoit, non sans surprise, un grand jeune homme qui, armé d'un fusil, montait la garde à ses côtés Il lui en demanda la raison : « C'est ma tante, répondit le paysan, qui m'a mis là avec la consigne de vous tuer s'il vous prenait envie de vous relever pour nous voler. » Le duc sourit du soupçon, licencia en se levant son garde du corps, paya son modeste écot et poursuivit sa route.

Arrivé au bord du lac de Lucerne, il rencontra un prêtre français et un marchand qui discutaient avec un batelier le prix de leur passage. Le prêtre n'était pas en argent; malgré sa propre misère, le prince paya pour lui. Pendant la traversée, le marchand apprit à ses compagnons

qu'il se nommait Nauséda et était opticien au Palais-Royal ; puis il se mit à parler longuement du duc d'Orléans, à qui il avait, disait-il, plus d'une fois vendu des lunettes. Il parla aussi des jeunes princes ses enfants, prétendant les connaître tous parfaitement. Cela ne laissait pas d'embarrasser, sans qu'il s'en doutât, un de ses compagnons de voyage ; mais le duc de Chartres s'aperçut bientôt qu'il n'avait pas plus à craindre d'être reconnu par l'opticien du Palais-Royal que par l'hôte de Coblentz.

Le prêtre, pour lui témoigner sa reconnaissance, le supplia de le prendre à son service comme chapelain. Celui à qui, sans le connaître, il adressait cette demande, eût pu facilement, quelques années plus tôt, entretenir des chapelains ; mais exilé, pauvre, ses habits étaient usés, sa bourse était vide ; il remercia en riant le bon ecclésiastique, et reçut en débarquant comme un bienfait du ciel une lettre de M. de Montesquiou qui le rappelait à Bremgarten. Le général n'était guère plus en mesure de lui donner chez lui l'hospi-

talité; mais il lui proposa une ressource qu'accepta avec empressement l'âme forte et courageuse du prince. M. de Montesquiou savait que M. Chabot-Latour, qui avait quitté la France, devait être admis en qualité de professeur au collége de Reichenau. Ne le voyant point arriver, il imagina de demander cette place pour le duc de Chartres au bourgmestre, M. Aloys-Toost, qu'il connaissait particulièrement et qui le recommanda à M. Boul, directeur du collége. Cette proposition fut agréée par le prince, alors âgé de vingt-deux ans, et il fut examiné avec toute la sévérité que commande l'importance des fonctions auxquelles il aspirait. Admis à l'unanimité comme une excellente acquisition pour le collége, il entra en fonctions, sous le nom de Chabot, dans le courant d'octobre 1793, aux appointements de 1400 francs par an.

Pendant quinze mois, le prince remplit tous les devoirs d'une position secondaire avec la plus scrupuleuse exactitude. Il enseignait les mathématiques, la géographie, l'histoire, les langues fran-

çaise et anglaise; il ne s'épargnait aucun des soins que lui imposait sa condition du moment. Sa vie et ses manières étaient tellement simples, que jamais le moindre soupçon ne vint à personne sur son rang véritable. Le directeur seul, confident de son secret, pensa le trahir par son admiration. Pour lui, toujours également attentif à ses devoirs, rempli de bienveillance, il se conciliait l'estime et l'affection de tous.

Une nouvelle douleur plus poignante que toutes les autres vint le frapper au milieu de cette vie de travail et de résignation: il apprit la mort du duc d'Orléans son père. C'était en France l'époque des tueries juridiques; on envoyait à l'échafaud par fournées, on livrait au bourreau, sans compter, les plus nobles têtes; on eût dit que les égorgeurs de septembre régnaient en dictateurs au sein de la Convention nationale, et siégeaient sous les noms de juges et de jurés dans cette espèce de cour prévôtale appelée tribunal révolutionnaire.

Le 3 octobre, au nom du comité de sû-

reté générale, Amar fit un rapport sur la prétendue conspiration des Girondins, et proposa à la Convention la mise en accusation et le renvoi devant le tribunal révolutionnaire de quarante-cinq de ses membres. Ce rapport entendu, Billaud-Varennes, un des députés de Paris, qui passait pour avoir beaucoup d'influence dans le parti de la Montagne, proposa tout simplement, et sans autre forme de procès, que le nom du duc d'Orléans fût ajouté à cette liste fatale; et telle était la terreur qui régnait alors, que cette addition fut décrétée sans qu'il s'élevât une seule voix pour s'y opposer, ni même pour en demander le motif.

Des commissaires furent aussitôt chargés d'aller chercher et de ramener à Paris le duc d'Orléans, qui se croyait oublié dans sa prison de Marseille. A leur arrivée ils déclarèrent au noble prisonnier, que c'était moins un jugement qu'un éclaircissement que l'on désirait; et il était probable, disaient-ils, que ce décret avait été rendu afin d'avoir un moyen de mettre un terme à sa captivité. Le prince se laissa persuader d'autant plus aisément que cela paraissait plausible.

Il n'avait jamais été l'ami des Girondins, parti bâtard, impuissant, renié par tous les hommes de quelque valeur en politique, libéraux sans principes arrêtés, révolutionnaires sans fermeté et sans audace. Le duc d'Orléans avait toujours rencontré dans la plupart d'entre eux des ennemis, des persécuteurs. Le décret qui les frappait pouvait fort bien être celui de sa délivrance, sans que la logique y vît de quoi s'étonner. Les choses n'allaient pas ainsi de ce temps-là.

Le 23 octobre 1793, le malheureux père entra dans la chambre du duc de Montpensier : «Je viens, mon cher fils, lui dit-il, «pour te dire adieu, car je vais partir.... «Je voulais m'éloigner sans te voir, car «c'est toujours un moment fort pénible; «mais je n'ai pu résister à l'envie de t'em«brasser encore avant mon départ. Adieu, «mon cher enfant; console-toi, console «ton frère, et pensez au bonheur que nous «aurons *en nous revoyant.*»

Il fit le voyage avec cette illusion; et dans la dernière lettre que ses deux fils reçurent de lui, datée de Lyon, il s'effor-

çait de les confirmer dans cette espérance et de dissiper les inquiétudes qu'ils avaient sur son sort. Il arriva à Paris dans la nuit du 5 au 6 novembre, et fut conduit directement à la Conciergerie, où on lui annonça qu'il comparaîtrait dès le lendemain devant le tribunal. Ce fut alors seulement qu'on lui fit connaître l'acte d'accusation sur lequel il allait être jugé. Son étonnement fut grand en voyant que c'était précisément le même qui avait été dressé contre les Girondins ses ennemis, et sur lequel ils avaient été condamnés à mort et exécutés huit jours auparavant; on ne s'était pas même donné la peine d'en faire un autre qui pût au moins être applicable au duc d'Orléans; et parmi les absurdités qu'il contenait, on avait laissé subsister jusqu'au chef d'accusation dirigé contre le député Carra, d'avoir voulu placer le duc d'York sur le trône de France.

«Mais, en vérité, ceci a l'air d'une plaisanterie, dit froidement le duc d'Orléans à la lecture de ce passage. Interpellé par le tribunal de déclarer ce qu'il avait à répondre aux accusations portées contre

lui, il se borna à faire observer « qu'elles se détruisaient d'elles-mêmes et qu'elles ne lui étaient pas applicables, puisqu'il était notoire qu'il avait été constamment opposé au système et aux mesures du parti qu'on l'accusait d'avoir favorisé. » Néanmoins, le tribunal ayant passé outre et l'ayant condamné à mort sans désemparer, « Puisque vous étiez décidés à me faire périr, dit-il alors sans se déconcerter, vous auriez dû chercher au moins des prétextes plus plausibles pour y parvenir ; car vous ne persuaderez jamais à qui que ce soit que vous m'ayez cru coupable de tout ce dont vous venez de me déclarer convaincu ; et vous moins que personne, vous qui me connaissez si bien, » ajouta-t-il en regardant fixement le chef du jury. « Au reste, continua-t-il, puisque mon sort est décidé, je vous demande de ne pas me faire languir ici jusqu'à demain, et d'ordonner que je sois conduit à la mort sur-le-champ. » On lui accorda sans difficulté cette triste faveur. En traversant la place du Palais-Royal, la charrette qui le conduisait au supplice se trouva arrêtée quel-

ques minutes, et pendant ce temps il promena ses regards avec le plus grand sang-froid sur la façade de son palais. Arrivé sur la place Louis XV, il monta d'un pas ferme sur l'échafaud, et reçut le coup fatal le 6 novembre 1793 (16 brumaire an II), à quatre heures du soir.

Si quelque chose eût pu être alors une consolation pour le proscrit à qui l'échafaud venait de léguer ce titre illustre de duc d'Orléans, c'était le courage avec lequel son père avait demandé lui-même qu'on hâtât l'instant fatal, courage qu'il avait montré jusque sur l'échafaud.

Cet événement, toutefois, faisait au prince un devoir de songer à recueillir quelques débris de la fortune de son père épars en Angleterre.

En même temps un mouvement politique éclatait dans le pays des Grisons, et le directeur du collége avait été appelé à l'assemblée de Coïre. Ces diverses circonstances engagèrent le prince à quitter Reichenau. Il partit à pied, le sac sur le dos, emportant un certificat des plus flatteurs et un passe-port au nom de Chabot.

Il se rendit auprès de M. de Montesquiou, chez qui toutefois il eut la précaution de n'arriver que la nuit. Là, il vécut pendant quelque temps sous le nom de Corby, avec le titre d'aide de camp du général. Mais un jour qu'il se trouvait dans un salon voisin de la pièce où était M. de Montesquiou, il l'entendit causer avec quelques personnes dont les soupçons sur le compte de son hôte l'embarrassaient. Cette circonstance lui fit craindre que l'hospitalité qu'il recevait ne devînt funeste au général, et il ne voulut pas l'exposer plus longtemps à de nouveaux périls.

Il n'avait plus d'ailleurs à veiller à la sûreté de sa sœur, qui venait de quitter le couvent de Bremgarten et d'obtenir un asile en Hongrie, auprès de la princesse de Conti sa tante; madame de Genlis s'était en même temps retirée à Hambourg. Il se résolut donc à quitter la Suisse, et partit en effet, regrettant, malgré tout ce qu'il y avait souffert, d'abandonner un pays où du moins il était près de la France.

VII.

Voyages dans le nord de l'Europe.

A partir de cette époque et pendant plusieurs années, la vie de Louis-Philippe semble s'isoler tout à fait des événements qui s'accomplissent en France. Toute liberté avait disparu de ce pays; on vient de voir comme y étaient traités les principes et les hommes de 89.

Félicitons-nous de n'avoir pas même à rappeler ce spectacle de luttes, de déchirements, de violences et de faiblesses. Doué d'une raison peu commune et mûri par une précoce expérience, le duc d'Orléans comprenait à merveille que, pour lui, le moment d'être encore utile à sa

patrie n'était pas venu, qu'il ne devait pas chercher à y rentrer encore. A peu près rassuré sur la vie des siens par les événements du 9 thermidor, il avait, dès l'année 1795, en quittant la Suisse, l'intention de s'embarquer pour l'Amérique. Il espérait y trouver un asile et un repos que lui refusait l'Europe. Mais arrivé à Hambourg, les ressources sur lesquelles il avait compté pour entreprendre ce grand voyage lui manquèrent. Il résolut alors de parcourir le nord de l'Europe. Il se promettait tout à la fois et de cacher ainsi son nom à la haine, à l'ambition des partis, et de compléter l'instruction qu'il devait déjà à ses infortunes. Avant de quitter Hambourg, il y fit une rencontre qui éveilla en lui d'amers souvenirs, en même temps que le regret de ne pouvoir être généreux en prince, ce fut celle d'un vieillard qui avait vécu des bontés du feu duc d'Orléans, et qui avait été obligé de fuir de Paris sans ressources. «Mon ami, lui dit le prince, je ne suis guère plus riche que vous ; je n'ai que quatre louis dans ma bourse; prenez-en un et ménagez-le.» Muni

d'une faible lettre de crédit, accompagné de M. de Montjoie, qui était venu le rejoindre, et du fidèle Baudouin, le duc d'Orléans s'embarqua pour Copenhague. Il trouva dans le banquier danois auquel il était adressé un hôte plein de bienveillance et dont le crédit lui fit obtenir des passe-ports du gouvernement danois ; il en profita pour visiter la Zélande. A Elseneur, il vit le château de Cronembourg, qui avait servi de prison à la reine Caroline-Mathilde, et parcourut les jardins de cet Hamlet qu'ont immortalisé Shakspere en Angleterre, Ducis et Talma en France. Bientôt après il passa le Sund, traversa Gottembourg, s'arrêta au lac Wener, aux chutes d'eau de Gœtha-Elf, et, après avoir admiré les travaux entrepris depuis deux siècles à Trollæthen pour réunir le golfe de Bothnie avec la mer du Nord, il entra en Norwége, où il séjourna quelque temps dans la petite ville de Frédérikshall, devant laquelle une balle dirigée par une main invisible vint arrêter Charles XII au moment où il se préparait à relever sa puissance ébranlée par la défaite de Pultawa.

Cette mort a divisé beaucoup les opinions; on a dit que Charles avait péri de la main des siens et non de celle de l'ennemi, et on croit en trouver un fort indice dans la forme de sa blessure, qui est constatée par le moule en plâtre de sa tête et par l'état de son chapeau et des vêtements qu'il portait lorsqu'il fut tué. Le héros de notre odyssée put voir plus tard ces précieuses reliques dans l'arsenal de Fridérickshof, près Stockholm, et interroger aussi ces témoins muets de la mort d'un grand capitaine. Les habits sont d'un drap très-grossier, et ressemblent à ceux que nos paysans portent le dimanche; mais la chemise est d'une finesse remarquable. Les gants sont de peau de renne, à grands bords et très-bien faits. Le gant droit est teint de sang, et il y en a aussi sur le baudrier, parce que dès que le roi se sentit frappé, il porta la main droite sur le pommeau de son épée; on prétend même que, quoique atteint à la tête, il vécut assez longtemps pour tirer son épée à moitié. On conclut de ce mouvement qu'il avait senti que le coup venait de l'intérieur de la tranchée, et non pas de

la place. Le chapeau, qui, au reste, ressemble à un chapeau de curé et n'a d'autre ornement qu'un gros bouton de cuivre doré, est percé d'un trou de balle au-dessus de l'œil gauche. La tête en plâtre indique deux trous de balle dont l'un correspond à celui du chapeau, et l'autre est derrière l'oreille droite. Si le trou derrière l'oreille était réellement plus petit que celui au-dessus de l'œil, ainsi qu'on l'affirme et que la tête en plâtre semble l'indiquer, il serait certain que le coup qui a frappé Charles XII aurait été tiré de l'intérieur de la tranchée et d'un point où sa position l'empêchait absolument de voir qu'on l'ajustait.

Quant à nous, l'on nous pardonnera de mêler ces digressions à notre récit. Ces souvenirs historiques, ces recherches de savant, l'étude des grands spectacles de la nature, étaient devenus les événements de la biographie que nous écrivons. Que peut-il être permis de négliger d'ailleurs dans une vie si bien liée, si pleine de contrastes et de grandes leçons ? Il n'est pas même besoin du présent pour donner du prix à ce

passé dont le récit semble un livre inventé par quelque Fénelon pour l'éducation des rois. On nous saura donc gré de continuer à recueillir sur les voyages du proscrit, sur ses travaux, sur ses impressions, toutes les anecdotes et jusqu'à ces traditions qui, bien authentiques et bien attestées, semblent tenir du poëme et de la légende.

De Fredérikshall, le duc d'Orléans se rendit à Christiania, où il dut encore une hospitalité bienveillante à la recommandation du banquier de Copenhague pour un de ses confrères. Feu M. Monod, qui était en 1830 président de l'Église réformée de Paris, se trouvait alors dans la capitale de la Norwége. Le duc le voyait quelquefois, mais sans être connu de lui autrement que sous le nom de Corby. Leurs conversations roulaient sur la France et sur ses récents événements. Une fois M. Monod fut naturellement amené à parler du caractère et de la conduite de celui qu'il ignorait être le père de son interlocuteur. « J'entends sans cesse, dit il, accuser le feu duc d'Orléans de tous les vices et de tous les crimes ; mais je ne puis m'empêcher de

penser qu'il avait de grandes qualités : un homme tel qu'on veut qu'il ait été aurait-il pris tant de soin de l'éducation de sa famille? Son fils aîné, m'a-t-on assuré, est le modèle de la piété filiale, et ce n'est pas sa seule vertu. » Le jeune voyageur rougit : « Le connaissez-vous, demanda M. Monod? — Un peu, reprit le duc, et je crois que vous avez exagéré son éloge. » Vingt ans après, le pasteur allant saluer le premier prince du sang dans sa résidence du Palais-Royal, retrouvait avec surprise le jeune homme si instruit, si doux, si modeste qu'il avait connu en Norwége sous le nom de Corby.

Le duc d'Orléans vivait à Christiania tranquille et ignoré, heureux d'échapper enfin aux soupçons, à la surveillance, qui l'avaient tant de fois suivi dans son exil. Un jour pourtant il se crut reconnu. Suivant l'usage établi dans quelques maisons, après avoir déjeuné en ville, on était allé achever la journée à la campagne. Au moment du retour, le prince entend soudain le fils du banquier chez qui il se trouvait demander à haute voix : « La voiture de M. le duc d'Or-

léans ! » Il ne put s'empêcher de tressaillir ; comment expliquer ce singulier incident, s'il n'était pas découvert ? Cependant le jeune Norwégien ne paraissait pas remarquer le trouble qu'il venait de causer à son hôte. Il ne se doutait pas en effet quelle application recevaient en ce moment les paroles qu'il avait prononcées, ni quel souvenir elles réveillaient. L'exclamation qui avait si fort surpris le prince n'était qu'une réminiscence des cris que, dans un voyage à Paris, le jeune homme avait maintes fois entendus à la sortie de l'Opéra. Il en avait été plus d'une fois étourdi, et, au lieu d'appeler tout simplement sa voiture, il avait répété le premier de ces cris qui lui était venu à l'esprit, par pure fantaisie.

En quittant Christiania, le duc d'Orléans visita quelques villes dans la partie septentrionale de la Norwége. Arrivé à Drontheim où le baron de Kroh, gouverneur, le combla d'égards, il descendit le long de la côte jusqu'au golfe de Soltan, et visita le Malhstrom, malgré les dangers qui en défendent les abords. Parti de Saltdalm sous la con-

duite d'un perruquier islandais qui consentit à lui servir de guide, il suivit à pied la crête des montagnes pour atteindre le cap Nord. Bientôt il voyagea avec les habitants de ces contrées lointaines, les Lapons, dont les plus vieux seulement se rappelaient avoir vu des Français visiter leur pays. Comme eux, le prince était revêtu de la *koufte,* ou tunique de voyage. Il se plaisait à les questionner, à étudier, d'après leurs récits, leurs mœurs, leurs usages, et les accidents bizarres de ces climats si différents du nôtre, sous un ciel qui n'offre à l'homme, à la végétation, qu'un jour de six mois et une nuit de même durée.

Le duc d'Orléans atteignit, le 24 août 1795, la pointe la plus septentrionale du cap Nord, à 18 degrés du pôle arctique. Le spirituel auteur du *Légataire universel* et le savant Maupertuis, envoyés par un roi de France pour mesurer un degré du méridien sous le cercle polaire, s'étaient arrêtés cinq degrés moins loin que le jeune voyageur : aussi eût-il pu, avec plus de raison que ne l'avait fait Regnard, écrire

au terme de sa course ce vers devenu célèbre :

Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

L'arrivée d'un Français était un événement dans ces contrées. Le prince fut reçu par un ministre luthérien, M. Ozernhoff, et il séjourna quelque temps dans ce pays, le seul de la terre peut-être qui n'eût pas vu encore un exemple aussi frappant des vicissitudes humaines. Quarante ans plus tard, l'hôte obscur et pauvre de ces peuplades reculées, devenu roi des Français, envoyait à Mersfeldt, en souvenir de l'accueil qu'il y avait reçu, une horloge magnifique, et construite de manière à défier le froid de ces latitudes glaciales.

Du cap Nord le prince revint à Tornéo, à l'extrémité du golfe Bothnique, et parcourut la Finlande, jaloux d'étudier, sur le théâtre même où ils s'étaient passés, les événements de la dernière guerre entre la Suède et la Russie. Il s'avança jusqu'au fleuve Kymène, limite des deux États; mais Catherine II s'était montrée trop ennemie de la révolution et trop amie des

émigrés, pour que le duc d'Orléans pût espérer d'être en sûreté dans ses États. Il s'embarqua donc pour les îles d'Aland, et se rendit à Stockholm vers la fin d'octobre.

Son intention était d'y vivre selon ses goûts simples, dans le plus strict incognito. Il se découvrit lui-même en profitant d'un billet qui lui avait été donné pour voir un grand bal à la cour. Placé d'abord dans une petite tribune, il pouvait, sans attirer aucunement les regards, voir tant bien que mal la pompe d'une fête que les siennes eussent au moins égalée naguère. Mais à peine y était-il, qu'un maître des cérémonies chargé de placer les étrangers vint, sans le connaître, lui offrir une place meilleure. Le duc embarrassé résista quelque temps à cette prévenance; craignant enfin d'exciter par là même quelque soupçon, il finit par se rendre, et son obligeant cicerone le fit entrer dans la tribune du corps diplomatique, où il eut soin de ne rester qu'un instant. Cette précaution avait été vaine : le lendemain le baron Hamilton, major au régiment de

Nassau, vint trouver M. de Montjoie qu'il avait reconnu. « On assure, lui dit-il, que vous êtes ici avec le duc d'Orléans. » Le comte nia d'abord, mais le prince, voyant qu'il était impossible de garder plus longtemps l'incognito, pensa qu'il valait mieux y renoncer tout de suite. En effet, il avait été reconnu également, dans la tribune du corps diplomatique, par M. de Rivals, envoyé de France. « Vous ne m'avouez pas tous vos secrets, avait-il dit durant la fête même au chancelier de Suède, comte de Sparr; vous me cachiez que le duc d'Orléans était ici. » Le ministre n'y voulait pas croire. « Cela est tellement vrai, ajouta l'envoyé, que je l'ai vu tout à l'heure dans la tribune du corps diplomatique. »

Le chancelier écrivit aussitôt à l'illustre voyageur combien la cour serait charmée de le voir. Le prince, forcé de renoncer à cacher son rang et son nom, accepta cette invitation, et fut présenté au roi, ainsi qu'au duc de Sudermanie, régent du royaume, qui l'accueillirent avec les plus grands égards. La cour de Suède lui fit les offres les plus généreuses ; il n'accepta

que celles qui lui donnaient les moyens de voir avec pleine liberté tout ce que le pays renferme de curieux et de visiter les monuments dignes d'attention.

Dans ce nouveau voyage, le prince parcourut la Dalécarlie, illustrée par le séjour de Gustave Wasa, et descendit dans les fameuses mines de cuivre de Frahlun, d'où le libérateur de la Suède sortit au seizième siècle avec ses premiers partisans.

L'auguste proscrit coucha également dans cette ferme de Mora qui avait été si longtemps l'asile du héros suédois. Que d'émotions dut éveiller dans son âme le souvenir de ce Gustave échappé par miracle à ses bourreaux, réduit à s'ensevelir dans les entrailles de la terre, et préparant du fond de sa retraite la délivrance de son pays!

Le duc d'Orléans ne voulait pas quitter la Suède sans visiter aussi le superbe arsenal de Calscrona. La cour lui avait offert de l'y faire conduire avec tous les honneurs dus à son rang; il aima mieux s'y rendre comme un simple étranger, curieux de connaître le plus bel arsenal de marine

qui fût en Europe. Il faillit avoir à se repentir de sa modestie; car le gouverneur auquel il se présenta lui répondit sans façon que les étrangers n'étaient point admis. Dejà habitué à ces désappointements, le prince allait se retirer devant cette consigne inflexible, lorsque arriva à temps un courrier envoyé par le régent qui avait prévu cet embarras ; toutefois, on laissait ignorer au gouverneur quel était l'inconnu que la cour entourait de tant d'égards. Aussitôt toutes les portes furent ouvertes devant l'exilé ; le gouverneur l'accompagna lui-même, lui expliqua tout ce qu'il voyait, entremêlant sa conversation de questions adroites, et insinuant toujours quelques mots dans le but d'engager le grand personnage à trahir son incognito, mais en vain. Il en fut pour ses conjectures, et malgré sa curiosité, il ne put savoir quel était le voyageur pour qui il s'était mis en frais.

Rien ne retenait plus le duc d'Orléans en Suède; il repassa le Sund et revint à Hambourg en 1796. Sa situation financière n'était guère améliorée; sa situation politique

ne présentait ni plus de certitude ni un plus riant avenir. Pendant son séjour en Suède, il avait reçu près d'Altona une communication par laquelle Louis XVIII l'engageait à se rendre à l'armée de Condé ; mais Louis-Philippe ne pouvait vouloir d'une réconciliation dont la première condition était de porter les armes contre la France. D'un autre côté, le directoire, qui venait de succéder à la Convention, avait fait aussi du jeune prince l'objet de son attention et de son inquiétude : Carnot avait fait proposer à madame la duchesse d'Orléans de l'engager à rentrer en France. « Il faut d'abord, avait-elle répondu, révoquer publiquement l'acte de sa proscription. — Nous ne le pourrions pas sans nous compromettre, » répliqua le directeur. La duchesse demanda alors de telles garanties pour la vie de son fils, que ce projet n'eut pas de suite. On en revint à celui d'engager le prince à quitter l'Europe. Le directoire avait la conscience de sa faiblesse, et cela le rendait soupçonneux ; il sentait tout se préparer autour de lui pour une réaction. Déjà se formait au sein de la France, alors guérie de sa fièvre

démocratique, ce parti de la classe moyenne jaloux de donner au pays un gouvernement qui ne fût ni la république ni l'ancienne monarchie : le duc d'Orléans était déjà le prince le plus propre à réaliser ce régime intermédiaire, le plus propre à s'asseoir sur un trône entouré d'institutions libérales ; mais les temps n'étaient pas venus.

Le directoire aurait peut-être eu quelque chose de mieux à faire que de s'occuper à éloigner de la France le plus possible l'homme qui lui portait ombrage. Mais il ne pouvait être donné à un tel gouvernement d'avoir tant d'abnégation et de prescience. Qu'on ne voie pas d'ailleurs dans ce peu de mots une opinion arrêtée, un jugement réfléchi ; les hommes et les choses étaient bien loin d'être en 1796 ce que nous les avons vus en 1830 ; et à cette époque que de difficultés, que d'obstacles encore! La France sortait des grandes luttes qu'elle avait eues à soutenir contre l'Europe coalisée, il lui fallait alors un gouvernement militaire.

Ce n'était pas sans raison toutefois que le

directoire, ignorant ses véritables dispositions, voyait un sujet d'inquiétude dans la présence en Europe de ce prince sans suite et presque sans argent, qui devait à son nom, à ses antécédents, aux épreuves qu'il venait de traverser avec tant de dignité, d'être déjà, à lui seul, une puissance. Aussi crut-on faire acte de grande politique en décidant le duc d'Orléans à se rendre aux États-Unis. On s'adressa à sa mère, la duchesse douairière ; on lui offrit de lever le séquestre qu'on avait mis sur ses biens et de rendre la liberté aux ducs de Montpensier et de Beaujolais, pourvu que les trois frères consentissent à s'exiler en Amérique.

Mais il fallait d'abord retrouver les traces du duc d'Orléans qu'on avait perdues depuis son départ de Suède. Le ministre de la république française près des villes anséatiques, après deux mois de recherches jusqu'en Pologne, le découvrit enfin dans la petite ville de Fredérikstadt, en Holstein, et lui fit remettre une lettre de la duchesse sa mère. C'était lui offrir le plus grand bonheur qu'il eût

éprouvé depuis longtemps. Cette princesse le suppliait, dans les termes les plus touchants, de s'embarquer pour les États-Unis, où ses frères auraient la liberté d'aller le rejoindre. « Que la perspective de soulager les maux de ta pauvre mère, lui écrivait-elle, de rendre la situation des tiens moins pénible, de contribuer à assurer le calme de ton pays, exalte ta générosité. »

Voici quelle fut sa réponse : « Quand ma « tendre mère recevra cette lettre, ses or- « dres seront exécutés, et je serai parti « pour l'Amérique; je m'embarquerai sur le « premier bâtiment qui fera voile pour les « États-Unis... Et que ne ferais-je pas après « la lettre que je viens de recevoir? Je ne « crois plus que le bonheur soit perdu pour « moi sans ressource, puisque j'ai encore « le moyen d'adoucir les maux d'une mère « si chérie, dont la position et les souffran- « ces m'ont déchiré le cœur depuis si long- « temps... Je crois rêver quand je pense « que dans peu j'embrasserai mes frères et « que je serai réuni à eux; car je suis réduit « à pouvoir à peine croire ce dont le con-

« traire m'eût paru jadis impossible. Ce « n'est pas cependant que je cherche à me « plaindre de ma destinée, et je n'ai que « trop senti combien elle pouvait être plus « affreuse ; je ne la croirai même pas mal- « heureuse si, après avoir retrouvé mes « frères, j'apprends que notre mère chérie « est aussi bien qu'elle peut être, et si j'ai « pu croire une fois encore servir ma patrie « en contribuant à sa tranquillité, et par « conséquent à son bonheur. Il n'y a pas de « sacrifice qui m'ait coûté pour elle ; et tant « que je vivrai, il n'y en a point que je ne « sois prêt à lui faire. »

On ne saurait se défendre d'une vive émotion en voyant quelles étaient alors les préoccupations, les sentiments de celui qui inspirait aux hommes chargés de gouverner la France une inquiétude à quelques égards bien fondée. Y eut-il jamais plus tendre fils, frère si dévoué, meilleur citoyen ? Et cette lettre, on croirait que la fin en est écrite d'hier, tant le prince est resté toute sa vie fidèle aux principes et aux sentiments qui l'ont dictée.

Ses deux frères, arrêtés en vertu du dé-

cret auquel il avait été assez heureux pour échapper, avaient été enfermés dans les cachots du fort Saint-Jean, à Marseille. La Convention avait respecté leurs jours, mais pour les condamner à vivre séparés dans une dure captivité et livrés à toute l'inhumanité de ses agents (1). L'idée de les arracher à une pareille existence eût été bien suffisante pour faire accepter au duc d'Orléans son nouvel exil.

(1) Les ducs de Montpensier et de Beaujolais avaient essayé, en 1795, de s'évader. La tentative échoua par suite d'une fracture que se fit M. de Montpensier; son frère, ne voulant pas l'abandonner, revint se livrer lui-même.

VIII.

Voyages en Amérique.

Le duc d'Orléans s'était engagé sur l'honneur à remplir, dans cette convention, toutes les conditions qui le regardaient avant que le directoire exécutât les siennes. Il arrêta immédiatement son passage sur le vaisseau *l'Américain*, capitaine Ewing, bâtiment régulier de commerce entre Hambourg et Philadelphie ; il se présenta au capitaine comme un voyageur danois. Ce fut le 24 septembre 1796 que *l'Américain* sortit de l'Elbe. Il n'avait, outre le duc d'Orléans, qu'un seul passager de cabine ; c'était un émigré français, ancien habitant de Saint-Domingue, bien loin de soupçon-

ner quel était son compagnon. Il n'entendait guère l'anglais, et le parlait plus mal encore; mais, s'apercevant que le jeune voyageur possédait parfaitement cette langue, il lui demanda s'il parlait aussi le français, et, sur sa réponse, «En effet, dit-il, vous ne le parlez pas mal pour un Danois, et je vous prierai de me servir d'interprète.»

L'un des premiers jours de la traversée, un brouillard très-épais venant à se dissiper, laissa voir qu'on était près de Calais. Un petit corsaire français y conduisait deux bâtiments danois qu'il venait de prendre allant en Angleterre; il vint visiter *l'Américain*. L'émigré fut saisi d'une grande frayeur lorsqu'il vit s'approcher le canot du corsaire, et il se hâta de quitter le pont pour se renfermer dans la cabine. Sur l'escalier, s'apercevant qu'il n'était pas suivi par le duc d'Orléans, dont le calme l'impatientait, «Ma foi, monsieur, lui dit-il avec «humeur, si vous étiez Français comme «moi, vous ne seriez pas si à votre aise «dans ce moment-ci.»

Les corsaires étant montés à bord, le

capitaine montra ses papiers : «Ah ! fort «bien ! dirent-ils, de Hambourg à Phila-«delphie, c'est de port neutre à port neu-«tre, nous n'avons rien à dire à cela; con-«tinuez votre route, mais serrez la côte «d'Angleterre, elle vaut mieux que celle «de France;» et ils quittèrent le bord sans s'occuper des passagers. Ce ne fut qu'à l'embouchure de la Delaware que le jeune prince se découvrit au capitaine. Quant au colon de Saint-Domingue, il apprit à Philadelphie seulement que son compagnon était Français, mais non comme lui, quand il le vit placer à son chapeau la cocarde tricolore pour aborder cette terre libre et hospitalière. Pauvre, le duc d'Orléans pouvait reprendre son titre et son nom; car il avait supporté le malheur de telle sorte que, sur le trône aujourd'hui, et admiré comme roi de l'Europe entière, ses infortunes passées sont encore et seront dans la postérité l'un de ses plus beaux titres de gloire.

La traversée avait été heureuse et courte; le 21 octobre, il abordait en Amérique. Il n'en fut pas de même de celle de ses frères.

Embarqués à Marseille sur un navire suédois, *le Jupiter*, leur voyage fut long et pénible. Leur bâtiment échoua à Gibraltar, où ils furent obligés de s'arrêter quelque temps, et ce ne fut qu'au mois de février 1797 qu'ils arrivèrent à Philadelphie, où leur frère les attendait depuis longtemps, inquiet d'un retard qu'il ne pouvait s'expliquer. Leur réunion, objet de tant d'espérances, leur fit oublier un moment tous les maux qu'ils avaient soufferts.

Le duc d'Orléans vivait à Philadelphie dans une retraite modeste, convenable à sa fortune du moment. Il ne cherchait dans la société, dans ses promenades, que les occasions de s'instruire. Il s'appliquait à découvrir les hommes les plus distingués par leurs connaissances, et désirait alors leur entretien. Il avait lui-même assez d'instruction et de lumières pour ne pas être recherché seulement à cause de l'aménité de son caractère.

Les lois furent surtout l'objet de son étude et de son attention; il les comparait à celles de son pays qu'il entendait juger par des étrangers avec impartialité, avec

indépendance. Dans ces entretiens, il trouvait à la fois d'utiles enseignements et les occasions de manifester ses sentiments envers sa patrie. Il s'en fallait de beaucoup qu'au sein de cette république, le règne de terreur et d'anarchie, qui en France s'intitulait aussi république, fût un objet de sympathies. La révolution française était jugée en Amérique par les hommes éclairés, par ceux qui devaient aux affaires de leur propre pays quelque expérience, comme elle l'était et l'est encore ici par tous les esprits sensés et réfléchis. Leurs opinions, leurs vœux, étaient d'accord avec ceux de ces proscrits qui expiaient dans l'exil, quand ils avaient échappé à l'échafaud, le tort d'avoir voulu trop tôt l'union indispensable de l'ordre et de toutes les libertés publiques. «La suspension du roi et les massacres de septembre, écrivait au général La Fayette M. Hamilton (1798), m'ont guéri de toute sympathie pour la révolution française; je n'ai jamais cru qu'on pût faire de la France une république, et je suis convaincu que cet essai, tant qu'il se prolongera, ne peut amener que des malheurs.»

«Vous vous rappellerez, écrivait au «même personnage, en 1815, l'illustre dé«mocrate Jefferson, vous vous rappellerez «peut-être avec quelle instance, à l'époque «du serment du jeu de paume, je vous en«gageai, vous et les patriotes avec lesquels «j'étais lié, à entrer alors en arrangement «avec le roi; à assurer la liberté religieuse, «la liberté de la presse, le jugement par «jurés, l'*habeas corpus* et une législature «nationale, choses qu'on était alors certain «de lui faire adopter; à vous retirer ensuite «chez vous et à laisser ces institutions agir «sur la condition du peuple jusqu'à ce «qu'elles le rendissent capable de plus «grands progrès, avec la certitude que les «occasions ne vous manqueraient pas pour «lui faire obtenir davantage. C'était là tout «ce que je croyais vos compatriotes capa«bles de supporter avec modération et «utilité pour eux-mêmes» (1).

Telle était, en Amérique, la pensée des hommes les plus éminents, et, pour le jeune prince, ces opinions lointaines, ces

(1) Mémoires et correspondance du général La Fayette.

jugements désintéressés, où l'esprit de parti et la passion ne pouvaient avoir aucune influence, jetaient nécessairement une utile lumière sur le passé en même temps qu'ils préparaient son esprit à la solution des problèmes à venir.

Philadelphie était alors le siége du gouvernement fédéral, et le général Washington se trouvait à la tête de l'administration. Les trois jeunes étrangers lui furent présentés, et il les invita à le visiter à Mount-Vernon quand le terme de ses fonctions serait arrivé. Louis-Philippe assista à la séance où le général adressa au congrès son dernier discours, et à l'installation de M. Adams, son successeur. Il proposa ensuite à ses frères de voyager dans l'intérieur des États-Unis, et ils partirent tous trois à cheval au commencement de l'été. Leur première visite fut pour la retraite où, sur les bords du Potomac, vivait, simple citoyen, à l'ombre de sa vigne et de son figuier, libre du tumulte des camps et des occupations de la politique, celui qui avait sauvé et gouverné la naissante république des États-Unis. A Mount-Vernon, la

vie du Cincinnatus américain était celle d'un gentilhomme aisé de la Virginie; du confortable sans ostentation, de la simplicité sans affectation, et liberté entière, voilà ce que trouvèrent chez lui ses hôtes. Mais ce qui dut les frapper davantage, ce qui ne peut manquer d'avoir laissé dans leur esprit une de ces impressions que rien n'efface, c'est l'admirable sérénité de cet homme, roi, s'il eût voulu l'être; dictateur, s'il n'eût lui-même repoussé la dictature; grand dans la guerre; le premier dans la paix; le premier dans le cœur de ses concitoyens. Washington était convaincu que, dans un pays entièrement neuf, où il n'y avait ni noblesse ni races royales, tout essai de royauté eût été une anomalie, une usurpation injustifiable; il savait faire, quand il s'agissait des autres peuples, la part des mœurs, des temps, des exigences du passé. Il aimait la liberté avec passion, mais unie à l'ordre, soumise aux lois; il avait pour elle un de ces amours qui l'honorent et la sauvent, non de ceux qui la corrompent et la tuent. Jamais Louis-Philippe n'a

dû se sentir plus complétement justifié d'avoir cru de bonne foi aux grandes choses de la liberté qu'en se voyant honoré de l'amitié paternelle d'un homme tel que Washington. En même temps la vie et la parole du libérateur américain lui apprenaient mieux encore à séparer la liberté des excès et des crimes commis en son nom.

Pendant le séjour des jeunes princes à Mount-Vernon, le général leur prépara l'itinéraire d'un voyage à travers les États-Unis, et des lettres de recommandation pour différentes personnes. Leur but était de s'avancer dans l'intérieur des terres, de visiter, sur les frontières d'un État porté, pour ainsi dire dès son enfance, au plus haut point de la civilisation, ces peuplades sauvages à qui l'existence d'un monde civilisé était peut-être encore inconnue. «Nous devons connaître à fond ce pays, dit le duc d'Orléans à ses frères ; ce sera quelque jour un allié puissant de notre chère patrie ; car nous sommes jeunes, et, croyez-moi, nous reverrons notre France elle-même réconciliée avec tous ses proscrits

comme elle est déjà délivrée de ses échafauds. »

Aujourd'hui encore, le roi des Français conserve la carte dont il se servit dans ses excursions; c'est la première édition de la carte des États-Unis par Bradley. Un Américain, auquel le voyageur couronné la montra un jour, assure qu'elle porte les traces d'un rude service, et que les longues raies à l'encre rouge destinées à marquer la route attestent les courses immenses que firent alors les jeunes princes. Louis-Philippe conserve également, assure-t-on, le compte exact de chaque dollar dépensé dans ce voyage. Ces habitudes d'ordre étaient aussi le trait distinctif du caractère de Washington.

Les voyageurs se dirigèrent d'abord sur Winchester, et visitèrent successivement les villes les plus importantes de la Pensylvanie. En traversant les plaines du Kentucky, ils arrivèrent un soir à une cabane sur laquelle on lisait : *Logement pour hommes et pour chevaux.* Ils y trouvèrent un hôte qui mit la plus grande sollicitude à s'enquérir du but de leur voyage. Le brave

homme ne pouvait concevoir que l'on s'avançât si loin par le seul désir de voir et de s'instruire, et plusieurs fois le duc d'Orléans l'entendit répéter : «Quel dommage que trois jeunes gens semblables perdent ainsi leur temps !» L'injustice, la proscription, avaient enlevé en effet à ces jeunes gens de grandes et nombreuses occasions de gloire. Et toutefois, pour l'un deux au moins, les leçons du malheur, l'expérience acquise dans ces pérégrinations lointaines, ne devaient pas être perdues. A Pittsbourg, où les voyageurs s'arrêtèrent quelques jours, la santé du comte de Beaujolais se trouva gravement altérée. C'était le résultat de trois longues années d'émotions pénibles, de mauvais traitements et de captivité dans le triste donjon de Marseille, sur une constitution naturellement plus faible et plus délicate que celle de ses frères. Le duc d'Orléans s'alarma; il avait acquis, dans l'étude de la médecine et la fréquentation des hôpitaux, une science qui l'éclairait sur les dangers dont était menacée cette santé si chère. Il en soigna le malade avec un dévouement d'autant plus effi-

cace, et quand le comte de Beaujolais fut rétabli, le duc d'Orléans fut bientôt obligé de s'aliter lui-même. Ce fut à Bairdstown. En arrivant dans cette ville, nos voyageurs la trouvèrent tout émue, et ils durent attendre longtemps à l'auberge avant qu'on vînt les servir. L'hôtesse donna pour excuse qu'il y avait spectacle; c'était le premier qu'on eût vu dans le pays, et elle ne pouvait ni le manquer ni le faire manquer à sa famille. Sans rancune pour ce petit désagrément, Louis-Philippe s'est souvenu sur le trône de l'hospitalité et des soins qu'il avait rencontrés à Bairdstown, et il a fait cadeau d'une horloge à la cathédrale.

Rétablis heureusement tous trois, les jeunes princes reprirent leur voyage. Arrivés à Buffalo, sur les bords du lac Érié, ils se trouvèrent tout à coup au milieu d'une tribu d'Indiens Senecas, qui ne parurent pas d'abord animés d'intentions très-bienveillantes; mais le duc d'Orléans, par son sang-froid, son courage et la dignité de ses manières, se fit promptement respecter de ces hommes qui ont peut-être, dans l'é-

tat de nature, une perception plus vive que nous de ce qui est noblesse naturelle. La petite troupe ne quitta les princes qu'après avoir passé quelques jours avec eux; mais à peine les avait-on perdus de vue que le comte de Beaujolais s'aperçut qu'il n'était plus suivi d'un chien auquel il était très-attaché. «Je suis convaincu, dit-il, qu'il aura séduit un de nos hôtes, et qu'il m'a été volé. — Eh bien! répondit le duc d'Orléans, s'ils l'ont volé, il faut qu'ils le rendent. — Y pensez-vous, mon frère? reprit le comte, nous sommes quatre contre toute une tribu. — Ils ont pour eux la force, mais nous avons pour nous la justice et le droit,» poursuivit l'aîné des frères; et rebroussant chemin, il alla parler seul au chef des Indiens. Son attitude et l'expression de ses regards, autant que son discours, obtinrent la restitution du chien. «Hélas! dit le comte de Beaujolais en souriant, je connais un pays où, malgré le code des droits de l'homme, l'éloquence de mon frère n'obtiendrait pas si facilement gain de cause en plaidant le respect de la propriété.» De Buffalo, les princes se rendi-

rent au Niagara en franchissant la frontière canadienne, car l'état du pays ne permettait pas d'y aller directement. Aujourd'hui encore Louis-Philippe aime à parler de l'impression que produisit sur lui la vue imposante des cataractes, comme aussi du plaisir qu'il eut à visiter, dans cette excursion, le village primitif des Indiens Chipewas.

De Buffalo à Canandaigua, les voyageurs avaient eu à traverser une contrée entièrement à l'état de nature. Ils pénétrèrent dans ces vastes forêts dont les arbres centenaires ne tombent encore que sous les coups du temps, où nulle trace de perfectionnement et de destruction ne marque le passage de l'homme. Ils s'avancèrent dans ces plaines immenses, sans chemins tracés, sans indice qui puisse guider le voyageur, à travers ces hautes herbes souvent brûlées par les feux d'un soleil ardent, contre lequel on a peine à trouver un abri dans quelques bouquets d'arbres épars et aussi rares dans les savanes que les oasis dans le désert. Nous n'essayerons pas de retracer les fatigues d'un tel voyage. Le duc

d'Orléans a déclaré depuis que ce pays lui avait paru le *beau idéal* de l'impraticable et du dangereux.

Entre Buffalo et Canandaigua, les jeunes princes rencontrèrent un marchand anglais qui, tout occupé de sa fortune, ne se doutait pas alors qu'une autre ambition le jetterait dans la carrière politique, et qu'il reviendrait en Amérique décoré du titre de lord et avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire. C'était M. Alexandre Baring, devenu lord Ashburton après avoir été ministre, et chargé en 1841 par le gounement anglais de terminer les différends survenus entre les deux pays et de fixer la ligne de la frontière américaine du côté du Canada. M. Baring demanda aux aventureux voyageurs s'ils avaient prévu tout ce qu'ils allaient braver de fatigues, de privations et même de dangers : il leur fit un récit peu encourageant de ses propres courses. Ceux-ci parurent très-peu intimidés ; et pourtant ils ne cherchaient pas comme lui une fortune à gagner; mais ils étaient princes de sang royal, et ils comprenaient à quelles conditions les

princes s'instruisent et ennoblissent le malheur.

Ils poursuivirent donc leur route, remontèrent le lac Seneca, et se rendirent ensuite à la pointe de Tioga, sur le Susquehannah, en faisant vingt-cinq milles à pied, le sac sur le dos. De Tioga ils descendirent la rivière jusqu'à Wilkesbarre, et revinrent à Philadelphie au mois de juin 1797. Quelque temps après, le duc de Montpensier écrivant à madame Adélaïde, lui faisait une peinture animée des fatigues et des impressions de ce long voyage ; cette lettre mérite d'être conservée :

«Philadelphie, 14 août 1797.

«Ma chère sœur,

«J'espère que vous aurez reçu les lettres que nous écrivîmes de Pitsbourg; nous étions alors au milieu d'un voyage que nous venons de terminer il y a quinze jours, il a duré quatre mois; nous avons fait pendant cet espace de temps mille lieues, et toujours sur les mêmes chevaux,

excepté les cent dernières lieues, que nous avons faites partie par eau, partie à pied, partie sur des chevaux de louage et partie en stage ou voiture publique. Nous avons vu beaucoup de sauvages, et nous sommes même restés plusieurs jours dans leur pays; ce sont en général les meilleures gens du monde, excepté lorsqu'ils sont ivres ou excités à la colère. Ils nous ont reçus à merveille, et notre qualité de Français a beaucoup contribué à cette bonne réception, car ils aiment infiniment notre nation.

« Ce que nous avons vu de plus intéressant après eux a certainement été la cascade du Niagara, vers laquelle je vous mandais de Pittsbourg que nous allions nous diriger. C'est le spectacle le plus imposant, le plus majestueux que j'aie jamais vu; sa hauteur est de 137 pieds, et son volume d'eau est immense, puisque c'est le fleuve Saint-Laurent qui se précipite tout entier en cet endroit; j'en ai pris une esquisse, et je compte en faire une gouache que ma chère petite sœur verra sûrement chez notre tendre mère; mais elle n'est

pas encore commencée et me prendra beaucoup de temps, car ce n'est en vérité pas un petit ouvrage.

« Pour vous donner une idée de la manière agréable dont on voyage en ce pays, je vous dirai, chère sœur, que nous avons passé quatorze nuits dans les bois, dévorés par toutes sortes d'insectes, souvent trempés jusqu'aux os sans pouvoir nous sécher, et n'ayant pour toute nourriture que du lard, quelquefois un peu de bœuf salé et du pain de maïs; indépendamment de cela, quarante ou cinquante nuits dans de mauvaises cabanes où nous devions coucher sur un plancher composé de bûches bien inégales, sans parler des humeurs et des grognasseries des habitants qui nous fermaient la porte au nez, ou dont l'hospitalité était souvent bien maussade. Non, jamais, je le déclare, je ne conseillerai un semblable voyage à qui que soit; cependant nous sommes loin de nous repentir de l'avoir fait, puisque nous en avons rapporté tous trois d'excellentes santés et nécessairement quelques connaissances de plus. »

Le plaisir d'être réunis, le sentiment d'une entière liberté, avaient été d'ailleurs un adoucissement à toutes ces fatigues. L'heureux naturel des princes les leur faisait supporter toujours avec courage, quelquefois même gaiement. Le duc de Montpensier esquissait les plus beaux points de vue, et l'on peut voir quelques-uns de ses tableaux dans la galerie du Palais-Royal. Le duc d'Orléans observait, étudiait, réfléchissait sur tout. Le plus jeune des trois, le comte de Beaujolais, charmait les haltes et abrégeait les ennuis de la route par la gaieté de son caractère et l'enjouement de son esprit. Les princes avaient rencontré d'ailleurs, dans les savanes, des tribus plus hospitalières que celles dont se plaint le duc de Montpensier. Chez les Indiens Chérokées comme chez les Senecas, ils durent au duc d'Orléans un excellent accueil. Ils y étaient arrivés après une pénible journée, et fatigué de la route, le prince se saigna, à la grande surprise de ceux qui l'entouraient. Il leur fit comprendre que cela le soulageait; puis il arrêta le sang, referma la veine, et montra qu'il ne souffrait plus. On

le conduisit alors chez un vieillard malade, à qui une saignée fut également salutaire. La surprise des Indiens se changea alors en admiration, et, à en juger par leurs démonstrations de respect, il n'eût tenu qu'au voyageur de devenir l'Esculape de leur mythologie.

Longtemps Louis-Philippe a conservé cette lancette qui lui fut plusieurs fois si utile. Il en a depuis fait cadeau à un étudiant, qui l'a déposée au musée de l'école de Paris.

Ce que le duc d'Orléans regrettait le plus de sa fortune passée, c'était le moyen de faire des heureux. Le sort parut une fois vouloir l'en consoler, en le chargeant de porter bonheur à un Français qui, fuyant aussi son pays, était venu s'établir près du lac Ontario. Le prince l'avait reconnu à son costume, à son langage; mais après quelques mots d'entretien il remarqua avec surprise que son interlocuteur était moins occupé à l'écouter qu'à le regarder. Il en demanda la cause : « Ah ! monseigneur, lui fut-il répondu, ce n'est pas vous que je regarde, c'est votre chapeau; si je l'avais

seulement pour un instant, ma fortune serait faite. — Eh bien! faites votre fortune,» dit le prince en souriant. En même temps il lui confia son chapeau. Le chapelier, car c'en était un, sauta de joie, prit la forme et le modèle du chapeau, et remercia comme s'il eût reçu un trésor.

Le hasard fit que plus tard, c'était à la Havane, les princes rencontrèrent le même homme à la tête d'une riche fabrique : «C'est à vous, dit-il au duc, c'est à votre chapeau que je le dois. J'en ai fait sur le même modèle, et tout le monde a voulu porter des chapeaux à la française, à la *duc d'Orléans*. Aujourd'hui, si j'avais de l'eau dans mon habitation, mes travaux seraient doublés. Il y a longtemps que j'en cherche en vain; mais à présent il en viendra peut-être, car votre présence me porte bonheur.» En effet, cette prévision s'accomplit, une source fut découverte, et le chapelier est devenu millionnaire.

A peine les princes étaient-ils de retour à Philadelphie, que la fièvre jaune y éclata, vers la fin de juillet. Toutes les familles aisées s'empressèrent de fuir devant le

fléau ; mais, faute de ressources, les trois frères durent rester exposés à ses atteintes mortelles. La bourse commune était à peu près vide. Avoir recours à l'emprunt répugnait au duc d'Orléans ; quand il se voyait près de manquer d'argent, il aimait mieux se réduire à l'économie la plus stricte. En cette crise, qui n'était pas pour lui la première, il fit briller cet esprit d'ordre si rare parmi les princes, même malheureux, et administra si bien ses dernières ressources que lorsque, vers la fin de septembre, les exilés reçurent de leur mère, momentanément réintégrée dans ses biens, les moyens de vivre avec plus d'aisance et même d'entreprendre de nouveaux voyages, ils avaient vécu sévèrement, mais honorablement et sans contracter une seule dette. Ils furent assez heureux pour échapper aussi à l'épidémie ; elle régnait depuis deux mois sans les avoir atteints, lorsqu'ils purent quitter Philadelphie.

Ils se rendirent à New-York, puis à Boston et à Rhode-Island. De là ils parcoururent le Massachussets, le New-Hampshire, le Maine, et revinrent à New-York.

Ce fut dans cette ville qu'ils connurent, par les papiers publics, les événements du 18 fructidor, et la loi qui expulsait de France tous les membres de la famille de Bourbon qui s'y trouvaient encore. Ils revinrent sur-le-champ à Philadelphie; et là, informés que la duchesse d'Orléans était en Espagne, ils n'eurent plus d'autre pensée que celle d'aller la rejoindre ; mais la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre leur opposait en ce moment des obstacles insurmontables. Ils résolurent toutefois de se rendre à la Louisiane, qui appartenait encore à l'Espagne, pour passer de là à la Havane. Cette colonie expédie de temps en temps des bâtiments de guerre en Europe, et les jeunes princes se flattaient qu'on ne leur refuserait pas le passage.

Ils partirent de Philadelphie le 10 décembre 1797, regrettés de tous ceux qui les avaient connus; on eût voulu les retenir, surtout dans un moment où la saison n'était nullement favorable; rien ne pnt les forces à subir un retard.

Le voyage à cheval les fatiguant trop, ils achetèrent en chemin un chariot auquel

ils attelèrent leurs montures, et continuèrent ainsi leur route d'une manière plus commode. A Carlisle, un des chevaux s'étant emporté, renversa le duc d'Orléans, non sans le contusionner grièvement. Cette fois encore il fut son propre médecin, et se saigna lui-même séance tenante, comme, il y a quelques années, son escorte royale le vit saigner le courrier Vernet, tombé de cheval en précédant sa voiture. Les habibitants, émerveillés de son habileté et le prenant pour un chirurgien qui émigrait vers les établissements de l'ouest, voulaient à toute force le retenir, en lui assurant qu'il trouverait de bien plus grands avantages parmi eux que partout ailleurs.

A Pittsbourg, les voyageurs trouvèrent le Monongahela déjà pris par les glaces; mais l'Alleghany était encore libre; ils achetèrent donc un bateau, et s'étant adjoint trois personnes pour les aider dans leur navigation, ils commencèrent à descendre et suivirent l'Ohio. Avant d'arriver à Wheeling, le fleuve se trouva complétement fermé; ils durent prendre terre et s'arrêter plusieurs jours. Mais, à la première éclaircie

dans les glaces, les princes, convaincus qu'au bout de quelques milles la rivière se trouverait libre, reprirent leur navigation. Un officier chargé de dépêches et qui suivait la même route n'osa les imiter, et n'arriva au bas de la rivière que trois semaines après eux. La petite caravane débarqua à Marietta, mais les glaces qui menaçaient d'intercepter encore une fois la route contraignirent nos intrépides voyageurs à repartir précipitamment. L'inadvertance de leur timonier faillit cette fois les faire échouer, cependant ils arrivèrent à la Nouvelle-Orléans le 17 février 1798, après un voyage de soixante-huit jours.

Ils y reçurent du gouverneur don Gayoso et des habitants un accueil rempli d'égards et de bienveillance auquel ils eussent été plus sensibles si tous leurs vœux n'eussent été tournés vers l'Espagne. Une corvette devait d'abord les transporter à la Havane; mais fatigués d'attendre, ils se décidèrent à s'embarquer sur un navire espagnol qui, une fois en pleine mer, arbora pavillon américain.

Au milieu du golfe du Mexique, ils furent

rencontrés par une frégate anglaise qui avait arboré le pavillon tricolore. Après quelques coups de canon, ils amenèrent, et un lieutenant de marine vint leur annoncer qu'ils étaient prisonniers. Le duc de Montpensier reçut fort tristement ces paroles : «Qui sait, disait-il, où ils vont nous conduire?» Le duc d'Orléans avait plus de confiance en sa fortune, et même en son nom tant de fois proscrit. Il s'avança vers le lieutenant : «Monsieur, lui dit-il, ayez la bonté d'informer votre capitaine que je suis le duc d'Orléans, accompagné de mes deux frères le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais : nous nous rendons à la Havane.» Frappé d'étonnement, l'officier va rendre compte de cette nouvelle au capitaine Cochrane, qui fit assurer aux voyageurs qu'ils seraient bien reçus à son bord. Pour y arriver, il fallait monter par une corde. Cette corde, maladroitement jetée de la frégate, fit tomber le duc d'Orléans à la mer, et il fut obligé d'aborder à la nage.

Le capitaine Cochrane, mort amiral tout

récemment, reçut les trois princes avec les plus grands égards : « Vous alliez à la Havane, leur dit-il, je vais vous y conduire sans débarquer moi-même ; je vous dois au moins ce petit service pour l'ennui que je vous ai causé en interrompant votre route. »

A la Havane, où ils arrivèrent le 30 mars, les princes ne trouvèrent aucun moyen de passer en Europe ; les habitants semblèrent, par compensation, prodiguer toutes les attentions pour rendre leur séjour agréable. Le commandant militaire, père de madame la comtesse Merlin, leur montra toutes sortes d'égards et chercha, par les plaisirs et les fêtes, à leur faire oublier les fatigues et les peines d'un trop long exil.

Mais la cour de Madrid était toute dévouée à l'émigration, à cette royauté de Coblentz qui se flattait d'avoir eu le pouvoir de faire expier à Bailly le serment du jeu de paume, et à Philippe d'Orléans son attachement à la révolution. Dans ces dispositions, le gouvernement espagnol ne

pouvait se faire le protecteur des trois exilés. D'ailleurs, naturellement soupconneux et inquiet de l'esprit qui tourmentait la Havane, il ne vit pas sans ombrage la présence, dans cette colonie, d'un prince français dont l'épée n'était pas restée oisive dans la cause de la liberté. Aussi un ordre parti d'Aranjuez vint-il prescrire au capitaine général de reléguer les trois frères à la Nouvelle-Orléans, sans leur assurer aucun moyen d'y subsister. Ils refusèrent une telle hospitalité, et ce fut alors que, dans leur détresse, ils jetèrent les yeux sur l'Angleterre, le seul asile qui leur parût ouvert à leurs infortunes. Un parlementaire espagnol les transporta d'abord aux îles anglaises de Bahama, puis à Alifax, où le duc de Kent, l'un des fils du roi d'Angleterre et père de Sa Majesté Victoria Ire, les reçut avec la plus généreuse hospitalité. Il ne voulut pas toutefois prendre sur lui de leur accorder passage pour l'Angleterre.

Il en écrivit à Georges III et à ses ministres. La demande du duc d'Orléans fut

accordée. Un petit bâtiment transporta les princes à New-York, où ils s'embarquèrent enfin pour l'Angleterre. Ils arrivèrent à Falsmouth au mois de février 1800.

IX.

Séjour en Angleterre et en Sicile.

Lorsque le duc d'Orléans avait été obligé d'aller au delà des mers chercher un asile contre la proscription et la haine des partis, c'était avec la cocarde tricolore qu'il avait débarqué à Philadelphie. A Londres, au sein de l'émigration, il ne suivit jamais un étendard qui n'était pas celui de la France. Mais la contre-révolution semblait avoir épuisé ses derniers efforts; c'était un parti vaincu; le duc d'Orléans crut donc pouvoir renouer des rapports qui n'étaient plus désormais que des liens de famille; il ne vit dans les chefs de l'émigration que des exilés comme lui. Louis XVIII était alors en Pologne, le comte d'Artois à Lon-

dres, et ce fut avec ce prince que le duc d'Orléans eut sa première entrevue. «Le roi sera charmé de vous revoir, lui dit *Monsieur;* mais avant tout, il est nécessaire que vous lui écriviez.» Le duc d'Orléans n'y trouva aucun inconvénient. Sa lettre était pleine de simplicité et de noblesse; il y rappelait les principes qu'il a professés toute sa vie. Le comte d'Artois eût voulu y voir autre chose; il s'en expliqua : «Vous auriez dû, disait-il, parler au roi de *vos* erreurs. — Des erreurs, répondit le duc en souriant, j'ai pu en commettre; mais vous, n'en avez-vous pas commis aussi? Il aurait donc fallu dire *nos* erreurs, et ce n'eût été ni poli pour les autres, ni noble pour moi-même.»

La lettre fut envoyée telle qu'elle avait été faite; Louis-Philippe n'y reconnut pas comme des erreurs son amour pour la France, son sang versé pour la révolution, son refus de servir sous les drapeaux de Condé. Louis XVIII, homme d'esprit et de tact, répondit de très-bonne grâce, sans rien écrire de son côté qui pût choquer les sentiments du duc d'Orléans.

Celui-ci n'avait eu d'autre pensée que d'établir sa position vis-à-vis des princes de la branche aînée de sa maison, et de se montrer fidèle à ces devoirs, à ces convenances de famille qui doivent survivre à tous les dissentiments politiques. Le comte d'Artois avait un autre but; il voulait à toute force décider son cousin à se joindre à l'armée de Condé: c'était là son idée fixe; il lui en parlait sans cesse. Inébranlable sur ce point, le duc d'Orléans, pour échapper à cette obsession et pour satisfaire à un de ses vœux les plus ardents, demanda au gouvernement anglais les moyens d'aller voir sa mère qu'il croyait à Barcelonne. Il voulait aussi l'engager à régler son avenir et le sien, et à aller s'établir ensemble dans quelque contrée paisible.

La guerre entre l'Espagne et l'Angleterre opposait de grands obstacles à cette réunion; cependant il obtint d'être transporté par une frégate anglaise dans l'île de Minorque, d'où il pourrait gagner l'Espagne. A peine arrivé au premier terme de son voyage, il apprit que cette île devait être le point de réunion entre l'armée an-

glaise et celle des émigrés. On profita de cette circonstance pour faire auprès de lui de nouveaux efforts, mais il resta fidèle à ses opinions. Quelque temps après, le premier consul, vainqueur à Marengo, enlevait pour longtemps à la contre-révolution ses dernières espérances.

Une corvette napolitaine étant venue relâcher à Mahon, le duc d'Orléans obtint d'être transporté par elle dans la rade de Barcelonne. Arrivé là, de nouveaux obstacles le condamnèrent encore aux regrets de ne pouvoir embrasser une mère dont il était séparé depuis si longtemps. Le seul fruit qu'il retira de son voyage fut d'obtenir, par correspondance, que mademoiselle d'Orléans, sa sœur, fût rappelée auprès de la duchesse en Espagne, ainsi qu'elle en avait exprimé le désir à ses frères dans une lettre qu'ils avaient reçue à leur arrivée à Londres.

Cette princesse, ainsi qu'on l'a dit, avait quitté la Suisse un peu avant le duc d'Orléans ; elle suivit la princesse de Conti, sa tante, qui l'avait prise sous sa garde, et depuis ce temps, toutes deux séjournaient

en Hongrie, où les jours de mademoiselle d'Orléans s'écoulaient tristement, loin d'une famille et d'une patrie qu'elle n'a jamais séparées dans ses affections.

De retour en Angleterre, le prince s'établit avec ses frères à Twickenham, sur les bords de la Tamise. Visités par beaucoup d'anciens amis, par de vieux serviteurs, les princes accueillirent tous les Français avec joie; et, malgré leur modique fortune, la bienfaisance embellissait souvent leur modeste demeure.

Un jour ils reçurent la visite du comte d'Artois, qui renouvela ses propositions relatives à l'armée du prince de Condé, éteinte déjà en partie. C'était au moment où l'exécution du duc d'Enghien venait de réveiller tant d'animosités. Mais malgré l'indignation que ce meurtre juridique avait soulevée en lui, indignation qu'il exprima en termes nets et sans équivoque, le duc d'Orléans ne voulut pas se rallier à ceux qui se donnaient hautement comme les ennemis de la France. Sur ce point, toutes les instances du comte d'Artois furent inutiles.

On fit jouer alors un autre ressort, car on tenait singulièrement à une démonstration publique de sa part en faveur de la royauté exilée. Louis XVIII lui écrivit de Varsovie qu'il désirerait beaucoup le voir et s'entretenir avec lui de la situation de l'Europe, et surtout de celle de la France. Cette conférence dont le siége fut soudain transféré à Mittau, et à laquelle étaient invités aussi le comte d'Artois et le prince de Condé, devait avoir lieu sous les auspices de la cour de Suède. Cette circonstance décida le duc d'Orléans ; il refusa l'invitation, et laissa le comte d'Artois partir seul. Plus tard, il eut occasion d'apprendre que le ministère anglais et le général Woronzoff, alors ambassadeur de Russie à Londres, ne se souciaient pas beaucoup qu'il fît partie de ce petit congrès. « Vous avez bien fait, lui dit à quelque temps de là un ministre anglais, de vous décider vous-même à ne pas partir, car notre gouvernement ne vous l'aurait pas permis... » Ainsi, l'on savait déjà reconnaître l'influence qu'auraient pu donner au duc d'Orléans les souvenirs de sa jeunesse, son courage,

et l'inébranlable fermeté de ses opinions.

Le prince se renferma de nouveau dans cette retraite de Twickenham, qui l'a revu naguère plus vieux de quarante ans, mais de quarante ans auxquels n'ont manqué ni les épreuves ni la gloire. Là le nom du duc d'Orléans, ses vertus, ses malheurs, le charme aventureux de ses voyages, le rendaient l'objet d'un intérêt général. Il visitait aussi tout ce qui fixe la curiosité des étrangers, soit en Angleterre, soit en Écosse ; il portait ses regards sur les monuments publics, sur les établissements de l'industrie ; il étudiait avec attention et l'économie politique du pays, et surtout ces lois nées de deux révolutions, et sur lesquelles reposent depuis près de deux siècles les libertés publiques et la puissance de la Grande-Bretagne. Le gouvernement anglais le traitait avec autant d'estime que de distinction, et appréciait la sage conduite de ce prince qui, se renfermant dans ses souvenirs, menait une vie paisible, exempte d'ambition et conforme à la position où le sort l'avait placé.

Ce tranquille bonheur fut troublé par la mort du duc de Montpensier. Longtemps enfermé dans les prisons, sa santé s'y était altérée, et en 1807, à peine âgé de trente ans, il mourut d'une maladie de poitrine à Salthill, près de Windsor. Il fut enterré à Westminster, et lors de son voyage en Angleterre en 1829, le duc d'Orléans fit remplacer par un monument plus digne de son rang, le simple marbre qui marquait sa tombe (1).

(1) Ce monument porte l'épitaphe suivante, composée par Louis-Philippe et le général Dumouriez en 1807 :

Princeps illustrissimus et serenissimus
Antonius-Philippus, Dux de Montpensier,
Regibus oriundus,
Ducis Aurelianensis filius natu secundus,
a tenera juventute
in armis strenuus,
in vinculis indomitus,
in adversis rebus non fractus,
in secundis non elatus,
artium liberalium cultor assiduus,
urbanus, jucundus, omnibus comis;
fratribus, propinquis, amicis, patriæ
nunquam non deflendus,

Le comte de Beaujolais, qui avait habité avec lui les cachots de Marseille, semblait atteint du même mal. Les médecins de Londres lui conseillèrent de se transporter dans un climat plus doux que celui de l'Angleterre; le comte semblait regarder ce voyage comme inutile : « Je sens, disait-il à son frère, que ma vie va finir comme celle de Montpensier ; à quoi bon aller chercher si loin un tombeau, et perdre la consolation de mourir dans cette retraite où nous avons enfin trouvé le repos ? Restons sur cette terre hospitalière ; là du moins je pourrai mourir dans tes bras et reposer auprès d'une cendre amie... » Affligé de ces

utcunque fortunæ vicissitudines
expertus,
liberali tamen Anglorum hospitalite
exceptus,
hoc demum in regum asylo
requiescit.

—

Nat. III julii M. DCC. LXXV.
OB. XVIII maii M. DCCC. VII, ætat. XXX.
In memoriam fratris dilectissimi
Ludovicus-Philippus, Dux Aurelianensis,
hoc marmor posuit.

tristes pressentiments, le duc d'Orléans insista pour que son frère se conformât aux avis qui lui étaient donnés. «Tu me suivras donc, dit le comte, car il me serait impossible de me séparer encore une fois de toi; avec toi, je puis consentir à ce voyage.»

Le duc se rendit à ce désir avec un douloureux empressement, et ils s'embarquèrent pour Malte.

Le climat de cette île parut d'abord rendre quelques forces au jeune malade; mais cet heureux changement fut de courte durée; les plus funestes craintes remplacèrent bientôt l'espoir qu'avait conçu le prince. Un docteur anglais déclara de nouveau que le climat était mauvais, et conseilla de transporter le comte de Beaujolais sur l'Etna. Le duc d'Orléans s'empressa d'écrire au roi de Sicile pour en obtenir la permission; mais avant qu'il eût pu recevoir de réponse à cette lettre, le comte de Beaujolais avait cessé de vivre. Il mourut en octobre 1808, âgé de vingt-huit ans.

C'était un prince d'une charmante figure, d'une amabilité toute gracieuse, d'une gaieté spirituelle; il avait beaucoup de

courage, et aussi quelque chose de cette bravoure insouciante qui caractérise la nation française. Un soir il se trouvait à l'Opéra de Londres; il apprit qu'un brick allait s'aventurer jusque sur les côtes de France pour examiner les préparatifs qui se faisaient au camp de Boulogne. Il voulut être de la partie; on chercha vainement à l'en détourner, en lui montrant le danger d'une mort inutile si le brick venait à être pris ou coulé. «Eh bien, soit! dit-il, j'aurai aperçu du moins encore une fois les rivages chéris de cette France que je suis condamné à ne plus revoir.» Il persista dans son projet qui s'exécuta heureusement et sans danger. Le bruit s'en répandit par la suite, et l'on fut jusqu'à dire qu'il avait passé vingt-quatre heures déguisé dans le camp de Boulogne.

Le comte de Beaujolais fut enterré à Malte, dans l'église Saint-Jean. Le gouverneur anglais de l'île fit rendre aux restes du jeune prince les plus grands honneurs. Il y a, dans la galerie du Palais-Royal, un dessin représentant dans toute sa pompe cette triste cérémonie. Cette tombe n'est

pas restée non plus sans honneurs dans son exil ; le 5 décembre 1843, le consul de France à Malte, les officiers de la marine française et M. le baron Taylor, chargé d'une pieuse mission, inauguraient le nouveau mausolée que Louis-Philippe, roi des Français, a fait élever à la mémoire de son frère. Le canon tirait de minute en minute ; le gouverneur, les amiraux Owen et Carter, les consuls des diverses puissances, les commandants des bâtiments de guerre mouillés dans le port, assistaient à cette funèbre cérémonie.

Le duc d'Orléans, privé du dernier de ses frères, séparation doublement cruelle après tant d'infortunes traversées ensemble, ne put supporter longtemps la vue des lieux qui sans cesse lui rappelaient ses regrets ; il s'embarqua pour Messine. Là il reçut, dans les termes les plus flatteurs, une invitation de se rendre à la cour de Ferdinand IV, retiré alors à Palerme, tandis que Murat régnait à Naples. Il accepta et fut fort bien accueilli par la reine Marie-Caroline. Cette princesse, qui avait entendu parler avec éloges de ses premiers faits d'ar-

mes, pensa tout d'abord que dans sa position difficile, sans cesse en garde vis-à-vis d'un ennemi aussi entreprenant que Joachim Ier, il lui serait utile d'attacher à sa famille un jeune prince français déjà cité pour son courage et ses talents militaires. Cette combinaison toute politique fut peut-être la première pensée d'une alliance que le prince rechercha bientôt par de plus doux motifs.

Le roi Ferdinand, qui avait aussi conçu de lui une haute idée, le pria de vouloir bien servir de guide et de mentor à son second fils, Léopold, qu'il envoyait en Espagne pour y faire ses premières armes dans la lutte qui venait de s'engager. Le duc d'Orléans accepta, et les deux princes s'embarquèrent à Palerme.

Les ennemis du roi Louis-Philippe ont étrangement accusé cette résolution. Ils ont voulu y voir un démenti donné aux sentiments français qu'il a montrés toute sa vie. Il faudrait convenir du moins qu'il ne manquait pas en même temps aux principes de liberté et de justice qu'il a constamment pratiqués. Serait-il donc le premier qui eût

un moment sacrifié la nationalité à un principe, lorsque le principe était injustement foulé, outragé; lorsque la nationalité se montrait oppressive, avec tous les caractères de l'iniquité et de la violence ?

Étaient-ce la France et le drapeau de 1789 qui, sous la conduite de l'empereur, franchissaient les Pyrénées et venaient s'attaquer à l'indépendance d'une nation alliée? On a dit, et les événements ont surabondamment prouvé, que la guerre d'Espagne de 1808 avait été, au point de vue de la politique, une faute grave. Avant même que les faits se fussent chargés de démontrer ce point, il était permis d'y voir un attentat de Napoléon contre la souveraineté d'un peuple plutôt qu'une entreprise de cette nation française dont le premier soin, en ressaisissant ses droits et ses libertés, avait été de renoncer solennellement aux conquêtes. L'empereur était entraîné par la pensée de substituer partout la famille Bonaparte à la maison de Bourbon, de refaire à son profit l'œuvre de Louis XIV, en dépouillant partout les descendants du grand roi. Était-ce donc là un but, une pensée qui pût, aux

yeux du duc d'Orléans, légitimer une usurpation commencée par la fraude et continuée par la violence?

Tels étaient les faits, tels étaient les véritables caractères de l'agression dirigée contre l'Espagne. La nationalité, l'indépendance de la France, n'étaient nullement engagées. Nul ne pouvait alors avoir la pensée d'une invasion, d'une guerre où les rôles seraient intervertis, surtout si l'Espagne, trouvant en elle-même ou dans quelques auxiliaires animés exclusivement du désir de sauver sa liberté, une direction, du courage, des forces et des talents militaires, se voyait affranchie par là de la tutelle de l'Angleterre. Quel service ceux qui l'auraient fait n'eussent-ils pas alors rendu à la France!

Le gouvernement anglais n'eut garde de s'y tromper. Il comprit combien il importait à ses vues égoïstes sur la péninsule qu'aucune autre influence que la sienne ne s'y fît sentir, et l'officier qui commandait à Gibraltar, lord Collingwood, déclara aux princes qu'il ne les laisserait point entrer en Espagne. Léopold fut retenu à Gibral-

tar, et le duc d'Orléans conduit en Angleterre sur le même vaisseau qui l'avait amené de Palerme.

Arrivé à Londres, il apprit que la conduite du gouverneur de Gibraltar avait été toute conforme aux vues de la politique anglaise. Le prince insista pour n'être point retenu, et pouvoir du moins aller rejoindre sa mère qui se trouvait à Port-Mahon, où elle s'était retirée quand le bombardement de Figuières l'eut contrainte à sortir de cette ville. Il avait obtenu, non sans difficulté, de quitter l'Angleterre sur une frégate dont le commandant avait ordre de le conduire à Malte, et il allait s'embarquer à Porsmouth, lorsqu'il y fut rejoint par sa sœur la princesse Adélaïde, qui l'avait vainement cherché dans tous les lieux qu'il parcourait depuis plus de six mois. «Dieu soit loué! s'écria en la revoyant le duc qui était seul depuis la mort du comte de Beaujolais, il me rend un de mes bons anges!»

Il y avait seize ans qu'ils s'étaient séparés à Bremgarten, et depuis cette époque, que de nouvelles infortunes, que de traverses n'avaient-ils pas essuyées! Bien des

larmes se mêlèrent à la joie que devait leur causer une réunion si longtemps désirée. La princesse voulut suivre désormais la fortune de son frère, et tous deux s'embarquèrent pour Malte, où ils arrivèrent au commencement de 1809.

Un seul désir restait au duc d'Orléans : il lui semblait qu'il eût facilement oublié toutes ses peines s'il avait pu embrasser sa mère; mais les obstacles à cette réunion se multiplièrent au lieu de s'aplanir.

Trompé dans ses plus chères espérances, le prince crut devoir de nouveau se rendre à la cour de Palerme; les choses y avaient changé de face : le même esprit d'émigration qui depuis tant d'années n'avait point cessé de lui susciter partout des embarras ou des ennemis l'avait poursuivi jusqu'en Sicile. On l'avait calomnié dans cette cour aux yeux de la reine, qui d'abord l'avait reçu comme un fils; on avait été jusqu'à dire qu'il avait voté la mort de Louis XVI. Le prince n'eut pas de peine à confondre de telles calomnies; il parvint aussi à dissiper des préventions qui l'affligeaient doublement, et le projet d'alliance

un instant interrompu, fut repris de nouveau.

Ferdinand IV et Murat s'appelaient alors l'un et l'autre roi des Deux-Siciles; ce titre annonçait des deux parts l'intention bien formelle de déposséder un rival, et d'étendre le droit reçu de la naissance ou de la victoire à tout le royaume dont chacun d'eux n'occupait qu'une partie.

La Sicile était protégée contre les attaques du beau-frère de Napoléon par une flotte et un corps de troupes anglaises; mais la reine Marie-Caroline était persuadée que la politique du cabinet de Saint-James s'opposait à son rétablissement sur le trône de Naples; car, suivant elle, cette restauration aurait empêché les Anglais de tenir la Sicile sous leur domination. Aussi ne s'occupait-elle que des moyens de contre-balancer leur influence, et surtout de reprendre sans eux ou malgré eux le royaume de Naples. Le duc d'Orléans était un chef militaire qu'elle désirait vivement attacher à sa cause. Cette raison fit disparaître toute espèce de doute et d'hésitation;

elle consentit à lui donner en mariage la princesse Amélie, qui avait fixé les regards et le cœur du prince.

L'éducation de cette princesse avait été confiée à une femme d'un grand mérite. Madame d'Ambrosio avait su développer dans son élève ces nobles et simples vertus qui devaient être l'ornement d'un trône. Elle éclaira sa raison et la fortifia par une piété sans faste comme sans préjugés. La princesse Amélie avait à peine dix ans, lorsqu'en 1792 une flotte française, commandée par l'amiral Latouche-Tréville, répandit l'effroi à la cour du roi son père. Six ans après, elle avait été obligée de fuir avec ses parents devant l'armée victorieuse du général Championnet.

Une sorte de conformité de malheurs, et encore plus un même courage, une même force d'âme, une résignation également noble et généreuse, ajoutaient ainsi, pour le duc d'Orléans, aux sentiments que lui inspiraient les vertus et les qualités de la princesse. Pour rien au monde il n'aurait voulu que sa mère manquât à la célébration d'un mariage qui devait com-

bler de joie son cœur maternel. Il alla lui-même attendre la duchesse à Cagliari ; mais ce fut en vain, et, désespérant de la voir, il fit voile pour Palerme. Dans cette traversée, il fut signalé par un corsaire barbaresque, et faillit être pris; il eût été singulier que celui qui, comme Regnard, avait pu écrire son nom sur les glaces du cap Nord, allât aussi ramer sous le Maure, comme l'auteur du *Légataire*. Le prince désespérait de voir réuni ce qui restait de sa famille, lorsque sa mère vint débarquer à Palerme le 15 octobre 1809. Elle avait passé à Gibraltar, et lord Collingwood écrivait d'elle : « La vieille duchesse est une femme charmante, et elle semble avoir oublié tous ses malheurs (ils ont été bien grands) en voyant le choix qu'a fait son fils. » Le 25 octobre, l'illustre couple, agenouillé dans la vieille chapelle normande du Palazzo-Reale, recevait la bénédiction nuptiale.

Qu'on se transporte par la pensée à la date de ce mariage : quel avenir pouvaient espérer les deux époux ? L'un était un prince exilé, l'autre était fille d'un roi en-

core sur le trône, mais d'un roi réfugié dans la partie insulaire de ses États, et n'ayant d'autre défense que les batteries de la marine britannique. L'étoile de toutes les branches de la maison de Bourbon pâlissait devant le soleil impérial. A cette époque pourtant, lord Wellington écrivait au général Dumouriez : « J'ai souvent déploré le sort du duc d'Orléans ; c'est un prince du caractère le plus estimable, d'un grand talent, d'une réputation méritée : il sera un jour le bienfaiteur de son malheureux pays. » Paroles que l'avenir s'est chargé de réaliser d'une manière si complète et si grande. Mais alors la princesse Amélie était assurément bien loin de prévoir le sort qui lui était réservé, et de croire qu'en épousant un prince proscrit, poursuivi par la fortune et les hommes, elle faisait un premier pas vers le plus beau trône du monde. Si jamais il y eut un mariage contracté par des personnes de ce rang sans vue d'intérêt et d'ambition, ce fut à coup sûr celui-là ; et l'on n'en saurait, du reste, citer aucun qui ait été couronné de plus de bonheur et d'une aussi constante affection.

Cependant la lutte, commencée en Espagne, continuait toujours entre la liberté et l'invasion. La régence de Cadix résolut d'appeler à son aide, au nom de l'indépendance d'une grande nation, les talents militaires et l'épée du duc d'Orléans.

Il était dans sa maison de Bagaritta, lorsque don Mariano Carnerero, un des membres des cortès, vint sur un vaisseau espagnol lui apporter le vœu de sa patrie. Le prince crut devoir accepter cette mission proposée au nom de la liberté.

Parti de Palerme le 21 mai 1810, à bord de la *Venganza*, il aborda à Tarragone. Il fut accueilli avec joie, et les populations le pressèrent de se mettre à la tête de l'armée. Mais il ne crut pas devoir prendre un commandement qui ne lui avait pas encore été conféré par le gouvernement. Il se rembarqua donc, et arriva le 20 juin à Cadix.

Là on le laissa dans l'inaction jusqu'à ce que, fatigué de cette position étrange, il se présenta, le 28 juillet, à la régence qui exerçait alors en Espagne le pouvoir royal, et réclama énergiquement contre la

manière dont on agissait avec lui. Le 2 août, cette question fut traitée dans les cortès. D'un côté, dit le journal des séances, on désirait donner au duc le commandement de l'armée; mais, de l'autre, on se trouvait en présence d'une difficulté provenant de l'opposition témoignée par l'Angleterre. En effet, l'ambassadeur Wellesley avait déjà insinué, bien que confidentiellement, qu'à l'instant même où il serait donné au duc un commandement ou une intervention quelconque dans les affaires militaires ou politiques, il avait ordre de sa cour de réclamer contre une pareille mesure...

Ce fut sans doute cette raison, et peut-être aussi la jalousie de quelques généraux, qui dictèrent la résolution des cortès à peine assemblées. La régence fut chargée de hâter le départ du prince. En apprenant cet ordre, le duc d'Orléans se rendit à Léon, où se trouvaient réunies les cortès, et il se présenta le 30 septembre à la salle des séances, demandant à être entendu à la barre. Don Evaristo Perez de Castro et le marquis de Villafranca, duc de Medina-Sidonia, fu-

rent chargés de lui répondre, avec tous les égards dus au rang et aux qualités de Son Altesse, que les cortès ne pouvaient accéder à son désir. Après avoir vainement insisté, le duc repartit pour Cadix, et le 5 octobre, il fit voile pour Palerme, à bord de la frégate de guerre *la Esmeralda*.

En mettant le pied sur le sol sicilien, il apprit que, pendant son absence, il était devenu père. La duchesse d'Orléans avait mis au jour, le 2 septembre 1810, ce prince qui devait un jour faire l'orgueil et l'amour de sa mère comme de la France, pour leur être ravi tout à coup par une épouvantable catastrophe. Noble et malheureux jeune homme qui aura plus tard sa place dans ce récit, et à qui s'applique si bien le funèbre horoscope du poëte qu'inspiraient les muses de Sicile : *Tu Marcellus eris!*

X.

Première Restauration. — Les Cent Jours.

Le duc d'Orléans se trouvait encore une fois condamné à l'inaction. Il avait voulu combattre pour l'indépendance d'un peuple, et soustraire, autant qu'il était en lui, l'Espagne à l'influence exclusive de l'Angleterre; ce n'était pas la mission pour laquelle l'avait élu la Providence. Noble enfant de la France, c'est à sa patrie qu'étaient réservés, pour les jours du salut, son courage et sa haute raison fortifiée par l'expérience. Tout cela, d'avance, appartenait à son pays, et les événements qui devaient un jour appeler le prince à

l'œuvre difficile qu'il accomplit si glorieusement, allaient faire un pas immense.

De retour en Sicile, sa vie s'écoulait tranquille dans les joies de la famille. Il jouissait enfin de ce repos qui avait semblé le fuir pendant si longtemps; mais bientôt arriva jusqu'à sa retraite le bruit des grands événements de 1812 et 1813, et le prince, tout Français de cœur, souffrit plus d'une fois au récit des terribles catastrophes qui succédèrent alors à nos rapides triomphes. La France envahie par les alliés, Napoléon repoussé jusqu'au cœur de ses Etats, c'était là et ce devait être un sujet de joie pour la cour de Palerme. Cette cour appelait de tous ses vœux le moment où, avec l'empereur, tomberait l'heureux lieutenant à qui le nouveau Charlemagne avait donné la plus belle moitié des Deux-Siciles, et les émigrés qui s'étaient réfugiés dans son île partageaient les mêmes espérances : le duc d'Orléans ne voyait que la France envahie, livrée aux étrangers, sa gloire militaire humiliée, et les regrets qu'il en éprouvait corrompaient pour lui le plaisir qu'il aurait eu, dans toute autre circon-

stance, à entrevoir le jour où il pourrait rentrer dans sa patrie.

Au mois de mars 1814, arrive à Palerme un officier venant de Châtillon-sur-Seine. Depuis longtemps on était sans nouvelles ; aussi, de tous côtés, le questionne-t-on avec avidité. Suivant ses rapports, les alliés avaient renoncé à l'invasion ; la paix était conclue, et Napoléon restait sur le trône.

Grande fut la surprise de la cour de Sicile à ce récit; des rapports antérieurs lui avaient donné lieu d'attendre un résultat bien différent. Tous ceux qui avaient fondé tant d'avenir sur la chute de Napoléon, ne purent se défendre d'un vif chagrin. Le duc d'Orléans se voyait par là rejeté dans l'exil; par là s'élevait entre lui et son ancienne fortune une barrière désormais insurmontable; mais au fond du cœur, tout cela ne put l'empêcher d'éprouver, comme Français, un moment de joie et d'orgueil ; la France échappait au rôle de peuple vaincu, et le fléau de l'invasion allait s'éloigner d'elle. On sait ce qu'il y avait de vrai dans ces nouvelles.

Le 23 avril 1814, on ignorait encore à Palerme les grands événements qui s'étaient accomplis à Fontainebleau. Au milieu de l'incertitude et de la curiosité générales, on annonce l'arrivée d'un vaisseau anglais; le duc d'Orléans court en toute hâte à l'hôtel de la marine où logeait l'ambassadeur. Celui-ci, aussitôt qu'il l'aperçoit : « Que je vous fasse compliment, lui dit-il; Napoléon est déchu; et les Bourbons sont replacés sur le trône de leurs pères. »

Frappé d'étonnement à ces paroles, agité par mille sentiments divers, le duc ne pouvait y croire; il fallut, pour le convaincre, lui montrer le *Moniteur* qui venait d'arriver par le même navire. Le prince porta la nouvelle au palais. Le roi de Naples la reçut avec enthousiasme : « Que tous mes canons signalent un si beau jour! s'écria-t-il, et remercions aujourd'hui le ciel, la face contre terre. » Cette joie était naturelle chez un monarque chassé deux fois de ses Etats par deux invasions françaises; mais le duc d'Orléans ne pouvait accepter avec le même plaisir l'idée de tous les sacrifices imposés à la France, et malgré le

bonheur de revoir son pays, il ne pouvait se défendre d'une secrète douleur en songeant que les étendards étrangers avaient reparu vainqueurs dans ces plaines où il les avait vus fuir devant le drapeau tricolore.

En lui d'ailleurs un sentiment ne tarda pas à dominer tous les autres, l'amour du sol natal. Le commandant du vaisseau anglais qui avait apporté ces grandes nouvelles vint le trouver : «Je suis envoyé près de Votre Altesse, lui dit-il, par l'amiral William Bentink. Il est à Gênes, dont il vient de s'emparer ; mais ses ordres sont que, si votre intention est de rentrer en France, je sois à votre disposition.» L'idée de revoir la patrie l'emporta alors sur tout le reste, et le duc d'Orléans partit aussitôt accompagné seulement d'un valet de chambre.

Il arriva à Paris le 18 mai, et descendit à l'hôtel Grange-Batelière; car le Palais-Royal n'était pas libre. Le premier soin du prince fut pourtant d'aller visiter la demeure de ses pères. Le suisse portait encore la livrée impériale, et fit de gran-

des difficultés pour laisser pénétrer dans l'intérieur cet étranger qu'il ne connaissait pas. A l'aspect de ce palais qui lui rappelait tant de souvenirs, le duc d'Orléans ne peut commander à sa profonde émotion. Il tombe à genoux, les larmes aux yeux, et baise les marches du grand escalier. Le suisse, qui l'examinait, le prit pour un fou; il apprit bientôt que c'était le duc d'Orléans, et l'on peut concevoir quels sentiments de crainte et d'attendrissement l'agitèrent alors.

Le prince se présenta le lendemain aux Tuileries dans le costume qu'il portait à la cour de Sicile, car il n'avait pas encore eu le temps d'en prendre un nouveau. Louis XVIII le reçut avec bienveillance : « Il y a vingt-cinq ans, lui dit-il, vous étiez lieutenant-général, vous l'êtes encore. — Sire, répondit le duc, ce sera désormais avec cet uniforme que je me présenterai devant Votre Majesté. »

Le duc d'Orléans fut accueilli partout avec un sentiment mérité d'estime et d'affection. Sa présence à la cour était de nature à rallier à la royauté, dont elle semblait garantir les intentions, tous ceux qui

n'avaient demandé à la révolution qu'une liberté sage, une constitution en harmonie avec les progrès des lumières et les besoins du pays. Louis-Philippe en effet se montrait plus que jamais attaché aux principes de sa jeunesse. Sans ambition, sans ostentation, il restait dévoué à la cause pour laquelle il avait combattu et souffert. Il avait vu avec peine les couleurs de la révolution remplacées par celles de l'ancien régime; il eût voulu que Louis XVIII, au lieu de dater de la dix-huitième année de son règne, cherchât à faire de la restauration une ère nouvelle. Autour du trône, il eût voulu voir, au lieu des hommes qui avaient formé jadis la cour de Coblentz, ceux qui étaient, jusqu'au dernier moment, restés auprès du malheureux Louis XVI, avec un égal dévouement et pour le monarque et pour la constitution qu'il avait juré de maintenir et de défendre.

La conduite du prince fut de tous points d'ailleurs celle que lui prescrivaient son rang et les convenances. Son premier devoir était de ne devenir, pour le pouvoir d'alors, ni un embarras ni une inquiétude; il ne

dissimulait néanmoins ni ses sentiments ni ses sympathies : « La manière dont le duc d'Orléans demanda de mes nouvelles à mon fils, qu'il avait vu aux États-Unis, dit le général La Fayette dans ses *souvenirs* de 1814-1815, me fit un devoir d'aller chez lui. Il me témoigna sa sensibilité à cette démarche, faisant sans doute allusion à mes anciennes querelles avec sa branche ; il parla de nos temps de proscription, de la communauté de nos opinions, de sa considération pour moi, et ce fut en termes trop supérieurs aux préjugés de sa famille, pour ne pas faire reconnaître en lui le seul Bourbon compatible avec une constitution libre. »

On ne saurait s'étonner après cela que le duc d'Orléans rencontrât ailleurs certaines choses qui ne s'effacent et ne s'éteignent jamais, les préjugés et les haines qu'ils enfantent. Les vieux émigrés laissèrent voir parfois qu'ils lui gardaient rancune. En revanche, il fut salué avec plaisir par ses anciens compagnons d'armes. Lui-même était heureux de retrouver, dans la cour nouvelle, Macdonald avec qui il avait com-

battu à Jemmapes, et tous ces guerriers, héros de la république et de l'empire dont Louis XVIII semblait avoir adopté la gloire.

Mais son bonheur ne pouvait être complet tant que sa famille était absente. Impatient de le lui faire partager, il partit au mois de Juillet pour Palerme sur le vaisseau *la Ville de Marseille.*

Bien qu'enceinte, madame la duchesse d'Orléans ne voulut point retarder la joie que son époux ressentait à la pensée d'habiter la France. Le duc s'établit alors au Palais-Royal avec sa sœur et sa femme, heureux déjà de consacrer ses soins à l'éducation d'une famille sur qui reposent aujourd'hui tant d'espérances.

Cette fois d'ailleurs, il fut reçu plus froidement à la cour. L'air des Tuileries semblait avoir fait oublier vite aux princes restaurés et surtout à leur entourage les leçons du malheur et de l'expérience. Les idées de contre-révolution commençaient à prévaloir; le monarque oubliait aussi et se laissait complaisamment entraîner sur cette pente de retour à l'ancien régime; c'était se séparer du duc d'Orléans.

Sa bonne mine à cheval et dans son uniforme de colonel général des hussards faisait d'ailleurs désagréablement ressortir la tournure un peu novice des ducs d'Angoulême et de Berri. Le duc commençait donc à se tenir modestement à l'écart, lorsque, le 5 mars 1815, on apprit que Napoléon, sorti de l'île d'Elbe, venait de débarquer à Cannes.

A onze heures du soir, le duc de Blacas se rendit au Palais-Royal par ordre du roi, et, après avoir instruit le prince de ce qui se passait, l'invita à se rendre aux Tuileries. «Sire, dit le duc d'Orléans à Louis XVIII, je suis prêt à partager votre mauvaise comme votre bonne fortune; je suis de votre sang, mais je suis votre sujet; que Votre Majesté dispose de moi comme il lui plaira pour l'honneur et la paix de la France.» Le roi lui parla de l'envoyer à Lyon avec le comte d'Artois. Le duc d'Orléans, peu désireux de servir sous les ordres de *Monsieur,* lui fit observer respectueusement que, dans ces graves circonstances, il serait peut-être nécessaire de conserver un prince auprès de sa per-

sonne. Toutefois, sur l'ordre formel de Louis XVIII, il partit le 7 mars pour Lyon, où le comte d'Artois, qui l'avait devancé, lui annonça l'entrée de Napoléon à Grenoble.

On tint, chez M. Roger de Damas, un grand conseil auquel assistaient *Monsieur*, le duc d'Orléans, le maréchal Macdonald, les généraux Brayer, Parthuneaux et Albert. On y discuta les moyens d'arrêter le vol de l'aigle; mais que faire contre l'entraînement général des populations qui se précipitaient au-devant du drapeau tricolore ? Dans la nuit suivante, on reçut l'avis que l'empereur allait faire son entrée à Lyon. Macdonald alla trouver le duc d'Orléans, et lui annonça cette nouvelle. « Monseigneur, ajouta-t-il, il n'y a pas un instant à perdre, il faut prévenir *Monsieur*, et le faire partir. » Tous deux se rendirent chez le comte d'Artois, enfoncèrent la porte de sa chambre, et le maréchal, ouvrant les rideaux du lit, s'écria : « Levez-vous, monseigneur, Bonaparte arrive. » C'était plus qu'il n'en fallait pour décider le prince à battre prudemment en retraite.

Le duc d'Orléans, forcé lui-même de revenir à Paris, rencontra dans sa route le 72e d'infanterie avec le général Simmer, depuis député. «Soyez heureux, monseigneur, lui dit le général, car nous ne vous confondrons pas avec ces porteurs de cocarde blanche, qui n'entendent rien au bonheur de la France.» De retour dans la capitale, la sollicitude du prince se porta tout entière sur sa famille : il la fit partir pour l'Angleterre secrètement ; car Louis XVIII, abusé sans doute par un espoir que le duc d'Orléans ne partageait pas, s'y était d'abord opposé. Le prince comptait lui-même retrouver plus tard dans ce pays un asile, plus conforme qu'aucun autre, à son désir de ne jamais se mêler des affaires de la France qu'en France même, et avec ses compatriotes.

Le duc de Berri lui offrit alors un commandement dans le Nord, et il accepta au grand contentement du roi. En quelques semaines, tout était bien changé autour de Louis XVIII. Ce n'était plus le moment de traiter froidement, ni de tenir à distance le seul Bourbon qui pût inspirer confiance aux

amis de la liberté. Le 10 mars, le duc accompagna le roi dans sa voiture, à la séance de la chambre des députés où la cour allait jurer de nouveau fidélité à cette Charte, objet de haine et de dérision pour les émigrés. Louis XVIII portait, ce jour-là, pour la première fois, la plaque de la Légion d'honneur : « Voyez-vous cela? dit-il au prince en la lui montrant. — J'aurais préféré la voir plus tôt, répondit celui-ci ; mais vaut mieux tard que jamais. »

Le duc d'Orléans assista également au conseil qui fut tenu pour savoir de quel côté Louis XVIII effectuerait sa retraite, et toujours ennemi de la guerre civile, il combattit fortement l'opinion de ceux qui voulaient que le roi se portât sur la Loire.

Le soir même, il partit pour Péronne où le duc de Trévise le fit reconnaître des troupes. A Cambrai, à Douai, à Lille, il fut reçu avec enthousiasme, donnant partout pour instruction : « de se rallier autour du roi et de la charte constitutionnelle, et surtout de n'admettre sous aucun prétexte dans nos places les troupes étrangères. »

Car jamais Louis-Philippe n'a séparé le bonheur du pays de son indépendance.

Le 20 mars, pendant qu'il visitait les fortifications de la place, il vit jouer au loin le télégraphe : celui de Lille venait de recevoir une communication interrompue dès les premières syllabes. Les télégraphes avaient été brisés sur cette ligne au départ du roi; mais les employés y avaient suppléé par un service à cheval. Le message était de Napoléon et conçu à peu près en ces termes :

« L'empereur rentre dans Paris à la tête des troupes envoyées contre lui : les autorités militaires et civiles ne doivent plus obéir à d'autres ordres que les siens, et le pavillon tricolore doit être sur-le-champ arboré. »

Le duc d'Orléans fit tenir ce message secret, et partit le 21 pour Valenciennes où il avait commandé en 1791, et qu'il revit avec joie. De retour à Lille, il trouva une lettre de M. de Blacas, qui lui annonçait l'arrivée du roi à Abbeville, et, le 22, à midi, Louis XVIII entrait lui-même dans Lille. Les habitants le saluèrent avec de vives ac-

clamations, mais pas un cri ne se fit entendre dans les rangs des soldats. On assure que le duc d'Orléans avait reçu, le jour même, une lettre du prince héréditaire d'Orange qui offrait à la France l'assistance de l'armée alliée. Il la remit à Louis XVIII et se contenta de répondre : « Le roi est ici, je n'y commande plus. »

Le roi tint un conseil auquel assistèrent le duc d'Orléans, les maréchaux Mortier, Berthier, Macdonald et le duc de Blacas. Louis XVIII reçut une lettre de *Monsieur*, annonçant qu'il allait s'embarquer à Dieppe; et alors, au lieu de se rendre, comme il l'avait projeté d'abord, à Dunkerque, il se détermina à quitter la France. Il sortit en effet de Lille le 23 mars, à trois heures. Le duc d'Orléans et le duc de Trévise prirent congé du roi sur le glacis; Macdonald l'accompagna jusqu'à la frontière.

Louis XVIII, en se retirant, n'avait laissé au duc d'Orléans aucune instruction officielle ni particulière. « Faites, lui avait-il dit, tout ce que vous voudrez. » Dans cet état de choses, le roi n'étant plus en France, le prince prévint les commandants de place

qu'il n'avait plus d'ordres à leur transmettre au nom de Sa Majesté.

Voici en quels termes il écrivit au maréchal Mortier. Cette lettre, souvent imprimée, fut affichée dans Paris le lendemain des journées de juillet, et y fut accueillie comme l'expression du plus noble et du plus pur patriotisme.

« Lille, 23 mars 1815.

« Je viens, mon cher maréchal, vous re-
« mettre en entier le commandement que
« j'aurais été heureux d'exercer avec vous
« dans les départements du Nord. Je suis
« trop bon Français pour sacrifier les inté-
« rêts de la France parce que de nouveaux
« malheurs me forcent de la quitter. Je pars
« pour m'ensevelir dans la retraite et l'oubli.
« Le roi n'étant plus en France, je ne puis
« vous transmettre d'ordres en son nom, et
« il ne me reste qu'à vous dégager de l'obser-
« vation de tous les ordres que je vous avais
« transmis et à vous recommander de faire
« tout ce que votre excellent jugement et
« votre patriotisme si pur vous suggèreront
« de mieux pour les intérêts de la France,

« et de plus conforme à tous les devoirs que « vous avez à remplir.

« Adieu, mon cher maréchal : mon cœur « se serre en vous écrivant ce mot. Conser- « vez-moi votre amitié dans quelque lieu que « la fortune me conduise, et comptez à ja- « mais sur la mienne. Je n'oublierai jamais « ce que j'ai vu de vous pendant le temps « trop court que nous avons passé ensemble. « J'admire votre loyauté et votre beau ca- « ractère autant que je vous estime et que « je vous aime, et c'est de tout mon cœur, « mon cher maréchal, que je vous souhaite « toute la prospérité dont vous êtes digne « et que j'espère encore pour vous.

« L.-P. D'ORLÉANS. »

Vingt ans après le brave et loyal duc de Trévise tombait, sur le boulevard, mortellement atteint par la balle d'un assassin qui visait au cœur du roi.

Le prince ne borna pas aux sentiments contenus dans cette lettre l'expression des vifs regrets qu'il éprouvait en quittant la France. Il dit au colonel Athalin, son aide de camp, « qu'il le dispensait de passer la

frontière et de le suivre en exil ; qu'il devait s'estimer heureux de pouvoir rester sur le sol de la patrie, et d'y conserver les glorieux insignes qu'ils avaient portés à Jemmapes. »

Twickenham devint encore, après tant de vicissitudes, la retraite du duc d'Orléans. Il y resta pendant toute la période des *cent jours*. Il ne prit et ne pouvait prendre aucune part aux événements de cette époque ; il fut surtout étranger aux protestations, aux professions de foi que les journaux anglais se permirent d'imprimer sous son nom. Il vécut au milieu de ce repos qui n'avait à ses yeux d'autre tort que de se rencontrer sur une terre étrangère, et qui lui eût été si doux au sein de la patrie.

Napoléon était revenu de l'île d'Elbe au nom de la liberté ; on sait quel fut à cet égard le sentiment de tous les hommes sincèrement dévoués à celle de leur pays. Il est inutile de rappeler les noms : celui de Benjamin Constant est sur les lèvres de tous les lecteurs, et seul, il en dit assez. Il n'était pas plus donné au vainqueur du 18

brumaire qu'aux chefs de l'émigration d'être, dans ce pays, l'homme des institutions libérales. La nouvelle du débarquement de Cannes fut accueillie avec douleur par les personnages les plus éminents du parti constitutionnel, et tous s'étaient associés, autant qu'ils l'avaient pu, à la défense de la Charte et du trône.

Plus tard, quand l'empereur restauré à Paris se vit en guerre avec l'Europe, la France, dans cette nouvelle lutte, combattait non plus pour la liberté seulement, mais pour une dynastie. Le duc d'Orléans ne pouvait trouver de place sous ses drapeaux : il y en avait moins encore pour lui sous ceux qui se mettaient à la suite de l'étranger.

XI.

De 1815 à 1830.

La douloureuse journée de Waterloo rouvrit aux Bourbons les portes de la France. Le duc d'Orléans crut devoir un moment se tenir à l'écart, et ne revint à Paris que vers la fin de juillet 1815. Cette fois encore, au milieu de la crise à laquelle étaient livrées les affaires de la France, les hommes les plus dévoués aux libertés et à la prospérité de ce pays, avaient jeté les yeux sur lui; son nom s'était mêlé hautement à leurs vœux et à leurs espérances. Il s'écoulera bien des années avant que l'histoire ait pénétré et livré le secret de tout ce qui s'est passé dans les congrès de cette époque. Il

est certain que le nom du duc d'Orléans y fut également prononcé. Alexandre, l'empereur de Russie, se plaignait tout haut de ce que les Bourbons n'avaient que des préjugés de l'ancien régime ; il en parla notamment, avec une sorte d'amertume et de découragement, au général La Fayette. «Et comme je me bornais à répondre, dit le général (1), que le malheur devait pourtant les avoir corrigés : — Corrigés, reprit-il; ils sont incorrigés et incorrigibles. Il n'y en a qu'un, le duc d'Orléans, qui ait des idées libérales ; mais, pour les autres, n'en espérez jamais rien.» Il est curieux de retrouver à peu près les mêmes mots dans la bouche de Napoléon à Sainte-Hélène; ces paroles du plus grand souverain qu'ait eu la Russie depuis Pierre Ier, ne sont pas moins intéressantes à rapprocher de l'étrange politique suivie depuis 1830 par le frère et successeur d'Alexandre.

Lié par les convenances, et surtout plein de respect pour le repos et la volonté de la France, le duc d'Orléans ne fit rien pour

(1) Souvenirs déjà cités plus haut.

profiter de ces dispositions, qui lui étaient certainement connues. Ne nous en plaignons pas : en 1815 comme en 1796, son heure n'était pas venue, et cette couronne reçue plus ou moins de l'étranger n'était pas celle qui convenait au front d'un soldat de Jemmapes.

Malgré sa réserve, il était impossible toutefois qu'il échappât aux défiances des ultra-royalistes ; à leurs yeux, ses sentiments seuls étaient un crime, et le prince n'allait pas jusqu'à les dissimuler. A son retour, il eut à faire lever le séquestre mis, pendant les cent jours, sur le Palais-Royal et sur ses autres biens ; il avait été maintenu jusqu'alors.

Une ordonnance du roi Louis XVIII avait autorisé les princes du sang à prendre séance dans la chambre des pairs. C'était une occasion de manifester ses sentiments, c'était un devoir à remplir envers la France et le roi, le duc d'Orléans accepta l'une et l'autre avec joie. Il aurait pu dès lors se mettre à la tête d'un parti, faire une dangereuse et active opposition ; il crut qu'il était de son honneur de ne pas entraver le gouverne-

ment de Louis XVIII; mais il ne pouvait aller jusqu'à renier ses opinions constitutionnelles. Il ne pouvait être complice des réactions royalistes, ni feindre, dans la crainte d'être encore trop populaire par sa modération, des rancunes qui n'étaient pas dans son cœur.

Les colléges électoraux qui avaient élu la chambre des députés de 1815 avaient envoyé au roi des adresses pour solliciter *l'épuration des administrations publiques et le châtiment des délits politiques.* La commission de la chambre des pairs chargée du projet d'adresse à Sa Majesté avait recueilli et adopté cette proposition. «Sans ravir au trône, disait-elle, les bienfaits de la clémence, nous oserons lui recommander les droits de la justice; nous oserons solliciter humblement de son équité la répartition nécessaire des récompenses et des peines, et l'épuration des administrations publiques.» Un vif débat s'engagea, à la lecture de ce paragraphe, dans la séance du 13 octobre 1815.

MM. de Barbé-Marbois, le duc de Broglie, de Tracy, Lanjuinais, le combattirent au

nom de la justice et de l'humanité. Divers amendements partiels furent proposés ; d'autres pairs insistaient pour que la chambre demandât, par un vœu formel, le châtiment des coupables ; le duc d'Orléans prit alors la parole. « Ce que je viens d'entendre, dit-il, achève de me confirmer dans l'opinion qu'il convient de proposer à la chambre un parti plus décisif que les amendements qui lui ont été soumis jusqu'à présent. Je propose donc la suppression totale du paragraphe. Laissons au roi le soin de prendre constitutionnellement les mesures nécessaires au maintien de l'ordre public, et ne formons pas des demandes dont la malveillance ferait peut-être des armes pour troubler la tranquillité de l'État. Notre qualité de juges éventuels de ceux envers lesquels on recommande plus de justice que de clémence nous impose un silence absolu à leur égard. Toute énonciation antérieure d'opinion me paraît une véritable prévarication dans l'exercice de nos fonctions judiciaires, en nous rendant tout à la fois accusateurs et juges. »

A ce noble langage, un grand nombre de

voix, parmi lesquelles on remarqua celle du duc de Richelieu, s'écrièrent: *Appuyé! appuyé!* Un pair demanda la question préalable, qui fut adoptée par la majorité de la chambre, et les ministres qui avaient voté contre elle se laissèrent néanmoins entraîner.

Certes, il y avait bien loin de cette opposition pleine de réserve et de modération à celle du prince de Galles, du duc de Kent et du duc de Sussex en Angleterre. Cependant elle éveilla l'inquiétude et le mécontentement des Tuileries, au point que Louis XVIII, qui eût dû être plus familiarisé avec les conditions du régime parlementaire, révoqua, pour tous les princes, l'autorisation de siéger à la chambre des pairs : ils ne durent plus y paraître qu'avec une permission spéciale pour chacun d'eux et pour chaque séance.

Les clameurs des hommes qui avaient constamment dénaturé les actions du duc d'Orléans redoublèrent. On l'accusa de chercher à rallier autour de lui les mécontents pour se former un parti ; on exhuma

enfin le vieil épouvantail de la *faction d'Orléans*. Importuné de ces insinuations aussi perfides qu'injustes, obligé sans cesse de lutter et vainement contre cet esprit de réaction qui fit donner à cette époque le nom de *terreur blanche*, le prince aima mieux aller attendre en Angleterre, avec sa famille, des jours meilleurs et plus tranquilles.

Pendant le séjour qu'il fit alors à Twickenham, il reçut de la maréchale Ney une lettre touchante, qui le priait d'intercéder auprès du prince régent d'Angleterre en faveur de son mari, appelé devant la cour des pairs. Le maréchal était une des plus glorieuses illustrations de la France, et la politique était en sa faveur d'accord avec l'humanité: le prince ne pouvait hésiter. Il écrivit en effet au régent dans les termes les plus pressants; mais ses génereux efforts échouèrent: le gouvernement de la restauration fut inflexible, et la mort du brave des braves ennoblit pour un moment le supplice des traîtres. Louis-Philippe n'a pas oublié sa veuve, et le nom du

prince de la Moskowa se lit avec celui de Foy sur la première liste des pairs créés après 1830.

Lorsqu'il revint à Paris en 1817, la France était au moins plus tranquille; le duc d'Orléans se renferma dans la simplicité de ses goûts, dans les devoirs et dans les paisibles jouissances de la vie intérieure.

Convaincu de tous les avantages de l'éducation publique, il fit élever ses fils au collége Henri IV. « Certes, disait Paul-Louis Courier à ce sujet, de tant de nouveautés écloses de nos jours, ce n'est pas celle qui doit le moins surprendre. Un prince étudier, aller en classe! un prince avoir des camarades!... Là tout se dit, toutes choses ont leur vrai nom et le même nom pour tous; là tout est matière d'instruction, et les meilleures leçons ne sont pas celles des maîtres... Il n'est, vous le savez, meilleure éducation que celle des écoles publiques, ni pire que celle de la cour. » Les princes ont glorieusement justifié l'opinion de Paul-Louis; plus d'une fois leur couronne ducale s'est embellie d'une palme littéraire; et ce laurier si cher au souvenir de Villars

n'a été pour eux aussi que le prélude de plus nobles et plus glorieux triomphes.

Ami des lettres dont la culture avait consolé son exil, le duc d'Orléans s'appliquait à les encourager sans porter atteinte à leur indépendance. Combien d'écrivains aujourd'hui célèbres devraient se rappeler, et même avec orgueil, le temps où ils étaient pensionnaires du Palais-Royal! Le chantre des *Messéniennes* y fut appelé lorsqu'en 1821 M. de Peyronnet le renvoya si brutalement de la chancellerie. «Je serais charmé, disait alors le prince à un de ses amis, que M. Casimir Delavigne retrouvât chez moi ce qu'il perd ailleurs, en attendant tous les succès qu'il ne peut manquer d'obtenir. Mais évitons l'ostentation; je la crains autant que l'air de censurer les autres et de me produire comme le redresseur de leurs torts, quoique pourtant j'aie toujours bonne envie de le faire.»

Il ne fit pas moins pour les arts; il enrichit sa galerie des chefs-d'œuvre des Gérard, des Gros, des Girodet, des Horace Vernet, des Hersent, des Mauzaisse, des Michalon, des Picot, des Drolling, des Géri-

cault. La peinture lui dut de pouvoir prendre ses sujets dans les belles pages de notre histoire contemporaine.

Toujours occupé de grands travaux, il couvrit d'ouvriers le Palais-Royal dont il a fait un des monuments les plus beaux de la capitale; Neuilly dont il a dessiné lui-même les merveilleux jardins; le château d'Eu, où naguère la monarchie de juillet développait tant de grandeur et de pompes royales.

Nous ne parlerons point de sa bienfaisance, les journaux en ont assez souvent retenti; nous n'en citerons qu'un trait peu connu. Un jour, un de ses secrétaires vint lui demander un secours de cinq cents francs pour la famille d'un homme de lettres devenu malheureux. Le prince, qui était préoccupé, lui parla aussitôt d'une nouvelle politique, et l'entretien se prolongea jusqu'au moment où l'on vint avertir le duc qu'il était attendu à son conseil. « A propos, dit-il alors, vous m'avez demandé un billet de *mille* francs pour une famille malheureuse. — *Mille* francs, monseigneur ; c'est une de

ces erreurs qu'il faut bien se garder de relever. — Vous avez raison, mon ami; les erreurs des princes coûtent souvent si cher que je ne suis pas fâché que la mienne profite à ces pauvres gens. » Et au lieu de cinq cents francs, le secrétaire en porta mille.

Le concours actif du duc d'Orléans eût donné au gouvernement de la restauration une force qu'il n'a jamais eue. Il était facile d'obtenir ce concours : on l'aurait eu sincère, loyal, non au prix d'avantages personnels, mais seulement en adoptant une politique plus conforme à l'esprit de 89. Au lieu de cela, on s'en écartait chaque jour davantage; et comme un membre de la famille royale se trouvait compter parmi les représentants les plus élevés et les plus purs de cette révolution toujours odieuse, ce prince, ouvertement mis à l'écart, était livré lui-même à ceux qui avaient assez de dévouement pour en dépenser quelque peu en insinuations et en calomnies.

Durant cette période, comme dans toutes les circonstances d'une vie si diverse, si agitée, la conduite du duc d'Orléans fut

d'une modération et d'une dignité admirables. Jamais il ne se laissa entraîner au delà des convenances imposées à son rang, jamais il ne consentit au sacrifice de ses opinions personnelles. Citoyen sous la couronne ducale comme sur le trône, il observa scrupuleusement tout ce qu'il devait au roi comme prince de sa famille, et n'aliéna dans aucun cas les droits de sa conscience.

On a dit que, sous la restauration, la vie du duc d'Orléans avait été une vie d'ambition ; dans l'impuissance de le trouver mêlé à aucune intrigue, à aucun complot, on ajoute qu'il était trop habile pour s'y associer. Ce reproche d'ambition est vraiment étrange pour qui connaît les choses de ce temps. Est-ce que, pendant le cours des deux règnes dont se compose l'histoire de la restauration, il a manqué des occasions capables de tenter un prince ambitieux ? Est-ce que ces règnes ont été si calmes, si paisibles, si exempts d'alarmes ? Et si l'on nous demandait de préciser le jour, la date, l'événement à la suite duquel la restauration

pouvait être attaquée, sans trop de témérité, par un parti à la tête duquel se serait mis franchement le duc d'Orléans; le jour où le succès, moins éclatant, moins glorieux, moins stable peut-être qu'en 1830, était cependant possible, nous répondrions en demandant à notre tour qui peut faire sérieusement une pareille question?

Nous répondrions que ce n'est pas nous qui avons jugé le duc d'Orléans si redoutable; c'est le parti de l'ancien régime, ce sont ceux qui lui interdisaient la tribune de la chambre des pairs, qui mettaient tant de soin à empêcher qu'il ne fût en rapport avec l'armée; ce sont ceux qui faisaient écrire et répandre partout d'odieux écrits où le mensonge allait jusqu'à l'impiété, pour pouvoir associer aux plus coupables excès le nom d'un prince dont la loyauté égalait le patriotisme. Rien ne fut épargné dans certains moments; l'histoire elle-même fut transformée en libelle; on ne se fût pas donné autant de mal si l'on n'avait eu affaire qu'à une faiblesse bien constatée. Le nom duc d'Or-

léans était déjà une puissance. Il y avait dès lors en lui une force qu'un ambitieux eût certainement tenté de mettre à l'essai. Cette force, accrue par quinze ans de modération et de respect pour la tranquillité et les lois du pays, a été, en 1830, le salut de la France.

Toutes précautions, à son égard, étaient d'ailleurs aussi injustes que déplacées, nous l'avons dit, nous le répétons à sa louange. Jamais le dépit, jamais le ressentiment que cause toujours une injustice ne le firent s'écarter du devoir que lui traçaient les convenances. Il s'associa sincèrement au deuil de la famille royale quand le duc de Berri tomba sous le poignard d'un assassin; la naissance de l'*enfant du miracle* ne lui inspira aucune de ces fausses démarches qui trahissent toujours les ambitions et les espérances trompées. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il était complétement étranger à l'informe protestation publiée alors dans quelques journaux de Londres; aucun homme de sens ne saurait attacher de valeur à une pièce semblable. Après la naissance du duc de Bordeaux, le

duc d'Orléans fut tout aussi assidu aux Tuileries qu'auparavant, et dans sa conduite, dans son langage, il montra la même modération, la même réserve.

Il est vrai aussi qu'alors, comme toujours, la politique de réaction trouva en lui un adversaire et un censeur décidé; il ne fut pas si prompt que tant d'autres à admettre que le stylet de Louvel fût une idée libérale. Mais depuis, dans la machine de Fieschi, dans l'arme d'Alibaud, de Meunier et de Darmès, il n'a vu également que des instruments d'anarchie et de passions honteuses ; il ne s'en est point emparé à son tour pour les tourner contre la constitution du pays: c'est là un assez beau commentaire à ses opinions de 1819.

Condamné au silence quoique pair, le duc d'Orléans n'avait aucun moyen de faire de l'opposition légale, et il ne pouvait lui convenir d'en faire d'autre; mais il ne dissimulait point ses sympathies pour ceux qui combattaient le rétablissement du droit d'aînesse et les *lois de justice et d'amour*. Dans ses relations particulières, il recevait surtout avec plaisir les honorables citoyens qui consa-

craient leur éloquence et leur courage à la défense de nos libertés : c'étaient, entre autres, Foy, Girardin, Laffitte, Dupin le défenseur de Ney et de toute la presse libérale que le prince avait choisi pour président de son conseil, comme il avait pris le chantre des *Messéniennes* pour bibliothécaire ; c'étaient encore Benjamin Constant, Sébastiani, Casimir Périer. Il s'entretenait avec eux de tout ce qui intéressait le bonheur et la gloire du pays, mais jamais ils n'entendirent un mot amer sortir de sa bouche.

Lorsque le général Foy fut enlevé à la France, le prince s'associa aux regrets du pays en envoyant sa voiture au convoi. Cette honorable manifestation, cet hommage rendu à un homme éminent ne fut pas goûté aux Tuileries. « Ma voiture n'a été remarquée, répondit le duc d'Orléans à Charles X, que parce qu'elle était la seule, et je croyais que quand un grand citoyen mourait, tout ce qui aime la patrie devait prendre part à son deuil. »

Ces bouderies royales ne changèrent rien d'ailleurs à la conduite du duc d'Orléans.

En 1827, il vint lui-même au lit de mort de Stanislas Girardin; c'était un ancien ami! Sa présence et ses consolantes paroles semblèrent rendre au malade un peu de cette force qui s'éteint si lentement dans le cœur. Girardin, en lui prenant la main, lui dit : « J'emporte du moins avec bonheur au tombeau la pensée qu'avant peu vous serez roi! » Ce grand et bon citoyen méritait de vivre assez pour voir sa prédiction s'accomplir avec le triomphe de la liberté!

En 1829, le duc fit en Angleterre un voyage qu'il jugeait utile à l'éducation du jeune et infortuné prince qui n'était encore que duc de Chartres. Il vit des hommes de toutes les opinions, vécut au grand jour comme partout, ne cacha aucune de ses démarches. Il était tout à la joie de produire son noble fils; s'il avait des pensées d'avenir et d'ambition, ce ne devait pas être pour lui-même ni dans un terme prochain. Qui d'ailleurs pouvait songer alors aux événements qui se préparaient? Qui pouvait pénétrer des projets conduits jusqu'au dernier instant avec tant de mystère?

Le moment approchait cependant. Dès les

premiers mois de 1830, tout le monde prévoyait une crise, mais non les extrémités qui ont perdu Charles X.

Au mois de mai, le roi de Naples fit le voyage de Paris. Le 31, le duc d'Orléans donna en l'honneur de son beau-père un bal magnifique. Les amphithéâtres de fleurs, les immenses colonnades, les terrasses chargées d'orangers, les toits de verre, étincelants de mille feux, offraient, au milieu de la plus belle des nuits, toute la pompe d'une féerie orientale. C'était une fête vraiment royale : Charles X lui-même y vint ; c'était la première et la dernière fois qu'il visitait en monarque le Palais-Royal. Il se montra sur la terrasse et salua le peuple, qui répondit par des cris de *Vive le roi !* les derniers peut-être qu'il dût entendre.

En passant près du duc, qui recevait des compliments sur sa fête, M. de Salvandy lui dit alors : « Monseigneur, c'est une fête toute napolitaine ; nous dansons sur un volcan.

— Qu'il y ait volcan, lui répondit S. A. R., je le crois comme vous, mais au moins la faute n'en est pas à moi : je n'aurai pas à

me reprocher de n'avoir pas essayé d'ouvrir les yeux au roi. Mais que voulez-vous? rien n'est écouté. Dieu sait où tout ceci nous mènera!»

En effet, le ministère du 8 août 1829 avait répandu une inquiétude générale dans la France. Tous les droits se trouvaient menacés, tous les intérêts se rapprochèrent. En de telles circonstances, la chambre des députés avait compris toute l'étendue de son mandat; elle avait présenté au roi une adresse votée par 221 membres contre 181, protestation pleine de dignité en faveur des libertés publiques évidemment menacées. M. Dupin avait été le rapporteur de cette adresse empreinte de respect pour les droits constitutionnels de la royauté, en même temps que de dévouement aux intérêts du pays, monument irrécusable de l'esprit qui animait l'opposition d'alors. Charles X n'y vit qu'un attentat aux prérogatives royales. Il avait d'abord prorogé, il finit par dissoudre la chambre.

De nouvelles élections eurent lieu : les deux cent vingt et un l'emportèrent partout, malgré les brigues et les menaces du parti

opposé, et les chambres étaient convoquées pour le 3 août. Nul ne doutait alors qu'elles ne fussent réellement appelées à porter une seconde fois aux pieds du trône l'expression des vœux du pays. Les députés avaient reçu, comme les pairs, leurs lettres closes, et le moment de la réunion était attendu avec une curiosité inquiète peut-être, mais avec une confiance que justifiaient les précédents de la chambre élective.

XII.

Les Trois Jours.

Nous touchons au moment où l'histoire que nous avons essayé d'écrire devient celle d'un grand peuple, et prend une place importante dans les annales du monde. Les temps étaient accomplis, non pas ceux marqués par quelque vague et merveilleuse prophétie, mais les temps prévus par tous les hommes de raison supérieure et d'intelligence élevée. Après avoir subi tant de catastrophes et de transformations, la révolution française allait enfin recevoir cette consécration que donnent aux révolutions la paix, la justice, l'ordre dans la société,

le bon sens d'un peuple et le génie d'un grand homme.

Celui qui depuis quarante ans, le premier par le rang entre tous les disciples de cette révolution, avait aussi été le premier par le désintéressement, le plus courageux et le plus digne dans le malheur, le plus fidèle à ses principes et au sentiment national dans toutes les situations, celui-là allait être proclamé roi au nom et par les suffrages du peuple affranchi en 1789, et libre en 1830.

Ici rien de ce merveilleux, aucun de ces drames mystérieux et sanglants qui presque toujours se rencontrent autour du berceau des dynasties. Point d'oracles, point de ces signes avant-coureurs des arrêts du destin, qu'on livre à la crédulité publique. Dans le passé, une vie toute de sacrifices au pays et aux principes sur lesquels repose l'avenir des civilisations modernes; dans le présent, la plus légitime et la plus pure des révolutions, un acte de souveraineté nationale hautement accompli à la face du monde, un échange loyal de dévouement et de serments; voilà tout : point

d'intrigues, point de complots; rien à cacher aux contemporains, rien à dérober aux regards de l'histoire.

Si grand que soit le nom de son fondateur, si illustre que soit son berceau, est-il une seule royauté qui puisse se vanter d'une plus noble et plus belle origine ?

Il n'entre pas dans notre plan d'écrire, avec tout le développement qu'elle mérite, l'histoire du règne de Louis-Philippe. C'est déjà l'un des mieux remplis, l'un des plus beaux de notre magnifique histoire, et la Providence, sans nul doute, garde au roi des Français de longs jours encore.

C'est à nos enfants, Dieu le veuille du moins, qu'il appartiendra, quand elle sera complète, de reprendre cette histoire et de raconter aux règnes à venir toutes les leçons que celui-ci leur aura léguées.

Toutefois, le tableau des glorieuses journées de juillet appartient encore à la vie du duc d'Orléans; notre œuvre serait incomplète si nous ne la retracions avec quelques détails. Il importe aussi de bien fixer le caractère des événements de 1830, d'établir nettement, et par d'irrécusables

témoignages, quels étaient les vœux et les véritables dispositions du pays avant et pendant cette révolution ; là en effet est le point de départ de cette royauté qui n'a pas un seul instant failli aux actes ni aux promesses de ses glorieux parrains, et en qui vivent toujours leurs principes et leur symbole d'alors.

Nous l'avons dit à la fin du précédent chapitre, la France inquiète, mais calme ; menacée, mais confiante en sa force, croyait à la réunion des chambres convoquées pour le 3 août 1830.

Elle attendait de l'action régulière des grands pouvoirs constitutionnels le dénoûment de la crise commencée le 8 août de l'année précédente. Pourquoi en eût-il été autrement ? Ses institutions étaient menacées par des hommes incapables de les comprendre et ignorant que le progrès est leur condition essentielle ; ces hommes, il est encore vrai, étaient les dépositaires responsables de la puissance exécutive. Mais la loi n'avait pas été violée, et des deux parts on s'était tenu dans la lettre de la constitution. L'adresse dite des deux

cent vingt et un, par laquelle la chambre des députés s'etait rendue l'écho des défiances et des craintes du pays, cette adresse qui avait obtenu une majorité de quarante voix dans la chambre et la presque unanimité au dehors, était remarquable par la modération, et l'on dirait aujourd'hui par la timidité du langage. M. Dupin en avait été le rédacteur. Prorogée aussitôt après ce vote, la chambre s'était séparée aux cris de *Vive le roi.* En la dissolvant un peu plus tard, Charles X avait appelé le pays à des élections nouvelles. Jusque-là on était rigoureusement dans la Charte.

Les projets de la cour étaient arrêtés cependant; il n'est plus permis d'en douter, après les aveux que tout le monde a pu lire, et en épuisant ainsi le cercle des prérogatives constitutionnelles on jouait tout simplement une comédie. Il s'agissait de gagner du temps; on voulait, avant d'agir, recevoir de l'expédition d'Alger des nouvelles qui pussent faire quelque impression sur les esprits, et principalement sur l'armée. Le pays seul était de bonne foi dans son respect pour les lois, lorsque impru-

demment menacé de voir l'impôt décrété par ordonnance, il se contentait de répondre qu'en France, comme à Berlin, il y a des juges.

Telle était l'opinion nationale en 1830. Les sentiments du pays étaient si prononcés, si bien connus à cet égard, que nul n'eût osé tenir un autre langage, et que tout ce qui parut s'en écarter fut, jusqu'au dernier jour, abandonné sans ménagement à la sévérité des tribunaux.

Le *Moniteur* du 26 juillet créa pour tous une situation nouvelle; le parti de la contre-révolution avait levé le masque, et le pays ne pouvait se confier davantage en des lois qui venaient d'être foulées aux pieds. Une ordonnance du 25 cassait encore une fois une chambre qui n'avait pas même été réunie. Elle était suivie de plusieurs autres qui, frappant de nullité les institutions fondamentales du royaume, détruisaient toute espèce de liberté de la presse, mettaient la pensée sous le séquestre, mutilaient les droits électoraux, et replaçaient la France sous le régime du *bon plaisir*.

A cette nouvelle, Paris s'agite. Dans les

cafés, sur les places publiques, sur les boulevards, partout il se forme des groupes où l'on remarque à la fois de l'inquiétude, de la stupeur, de l'indignation. Des rédacteurs de journaux s'assemblent et rédigent une protestation où ils déclarent que *l'obéissance a cessé d'être un devoir.* A la bourse, malgré les sacrifices du trésor, tous les fonds baissent; les nouvelles les plus sinistres circulent; on parle de listes de proscription, de cours prévôtales; l'agitation s'accroît avec une rapidité électrique; on ne s'arme pas encore, mais on murmure, on menace, des groupes se forment de tous côtés. Le soir, un rassemblement brise à coups de pierres les carreaux de l'hôtel du ministre des affaires étrangères, M. de Polignac, quoique de fortes patrouilles parcourent Paris dans tous les sens. Cependant la nuit du 26 n'offrit rien de remarquable, mais une sourde fermentation couvait dans tous les esprits.

A quiconque demanderait de bonne foi si, en 1830, il y avait conspiration, complot dans le parti libéral, on peut répondre par les événements de cette jour-

née et de celle qui la suivit. La provocation et la résistance, la violation des lois et l'effet qu'elle devait produire n'étaient certes pas choses absolument imprévues. Qui donc s'était préparé à profiter de ces premiers mouvements ? Qui s'était chargé de faire provision d'armes pour cette multitude si facile à entraîner alors ? Quelqu'un avait-il pourvu par des amas de poudre et de balles aux besoins du combat ? Avait-on seulement un mot d'ordre ou de ralliement à jeter aux combattants, une direction à leur donner ? Rien de tout cela !

Nous avons vu depuis des émeutes, de coupables tentatives contre le gouvernement de juillet. De la part des assaillants toutes ces choses étaient alors prévues ; le secret de leurs préparatifs nous a été révélé : ils avaient leurs armes prêtes à l'avance, leurs fabriques de poudre, leurs ordres du jour et leurs proclamations. S'il y avait eu rien de pareil en 1830, la lutte qui a duré trois jours n'eût peut-être pas duré trois heures.

Non, il n'y eut point alors de complot. Le sentiment qui inspira à tous les citoyens la même pensée, le même courage, la

même résolution, fut aussi spontané qu'universel. Ce n'est pas le peuple d'ailleurs, ce ne sont pas les libéraux qui les premiers en appelèrent à la force. L'une des ordonnances faisait défense d'imprimer les journaux non autorisés par la police ; on eut recours aux magistrats, et le tribunal de commerce présidé par M. Ganneron, en même temps que M. de Belleyme, président du tribunal civil de la Seine, jugeant en référé, condamna les imprimeurs à tenir leurs engagements commerciaux, nonobstant les ordonnances. Le préfet de police, M. Mangin, ne s'arrêta point à ces décisions judiciaires qu'il eût été trop long de faire réformer ou de contester par la voie régulière. Le 27, dès le matin, il ordonne à la gendarmerie de saisir les presses de tous les journaux qui avaient paru sans autorisation. Il fait en même temps afficher sur les murs de la capitale l'ordre inouï de ne lire, de ne recevoir ou communiquer aucun journal, aucun imprimé, sous peine d'être arrêté. Ces violences, cette tyrannie excitent une indignation qui augmente encore à l'aspect des troupes dont se rem-

plissent les rues. On commence à lancer des pierres contre les Suisses qui répondent par des coups de fusil, et les députés présents à Paris se réunissent en hâte chez M. Casimir Périer, où ils rédigent contre les ordonnances une pétition au roi, laquelle demeure sans réponse.

L'insurrection devient générale, sur les deux heures, dans les quartiers marchands; depuis la Madeleine jusqu'à la porte Saint-Denis, les boulevards étaient tranquilles encore, quoique couverts de troupes, dont une partie gardait l'hôtel des affaires étrangères. Cependant l'agitation gagne peu à peu; les Suisses, les lanciers, l'infanterie de la garde, la gendarmerie, font feu sur les rassemblements qui se bornaient à crier *Vive la Charte!* La lutte semble alors s'engager de toutes parts; le courage croît avec le danger. Partout on court aux armes, et point de chefs encore, point d'ordres; l'instinct de la liberté tient lieu de tout; c'est lui seul qui guide, qui anime le peuple; c'est à lui seul que le peuple obéit.

Le mercedi 28, dès cinq heures du ma-

tin, la population entière était en mouvement; les faubourgs étaient descendus; des citoyens armés occupaient l'hôtel de ville; d'autres s'étaient emparés des tours de Notre-Dame, y avaient arboré le drapeau tricolore, et sonnaient le tocsin. Une foule d'anciens gardes nationaux avaient repris leurs armes et leurs habits; l'École polytechnique était sortie pour combattre; l'École de droit, l'École de médecine s'étaient réunies pour suivre son exemple; enfin Paris offrait l'aspect d'un camp. Les boutiques étaient fermées, et de tous côtés stationnaient des gardes royaux, des lanciers, des Suisses, des régiments de ligne.

Paris fut mis en état de siége sous les ordres du maréchal duc de Raguse, et vers trois heures après midi, le combat s'engagea dans tous les quartiers populeux. En vain les députés essayent-ils d'arrêter l'effusion du sang, en vain la garde nationale s'offre-t-elle comme intermédiaire entre les troupes et le peuple pour rétablir l'ordre et la paix.

On se refuse à tout accommodement, et

depuis quatre heures jusqu'à minuit, on mitraille, au nom du roi de France, les habitants de sa capitale, dont tout le crime était de n'avoir pas oublié les serments de Reims et de crier *Vive la Charte.* On avait espéré venir facilement à bout de ces boutiquiers et de leur échauffourée; il se trouva qu'on avait affaire aux dignes enfants des soldats de Jemmapes et d'Austerlitz. Indignement et odieusement attaqués, les Parisiens eurent, en quelques heures, organisé, comme par enchantement, la plus belle et la plus vive résistance. Ils avaient formé dans toutes les rues des barricades; sur le boulevard, ils avaient abattu les arbres; du haut des maisons, ils faisaient pleuvoir sur les soldats des pavés, des meubles, des barres de fer. L'hôtel de ville fut pris et repris plusieurs fois. Il y eut aussi des engagements meurtriers au pont Neuf, à la porte Saint-Martin, dans la rue Saint-Antoine; l'héroïsme du peuple triompha partout.

Le duc d'Orléans se trouvait alors à Neuilly avec tous ses enfants, excepté M. le duc de Chartres qui était à Joigny avec son

régiment. Le soir, selon l'usage, la famille était assise dans le jardin, autour des tables vertes placées devant le perron du château qui regarde la Seine. Le canon ne cessait de retentir au loin, et il est plus facile de comprendre que d'exprimer la profonde douleur dont l'âme du prince était déchirée. En vain ses amis cherchaient-ils à le tranquilliser. « Non, disait-il ; j'ai des larmes et du sang dans le cœur... Pauvre Paris! pauvre France! »

Le jeudi 29, à la pointe du jour, la fusillade se fit entendre de nouveau; mais déjà plusieurs postes avaient été enlevés par les Parisiens. Une commission municipale, composée de MM. Casimir Périer, Jacques Laffitte, Audry de Puyraveau, comte Lobau, Mauguin, de Schonen, occupait l'hôtel de ville. Le général La Fayette avait pris le commandement de la garde nationale; le général Pajol s'était mis à la tête des colonnes parisiennes; le général Gérard dirigeait le mouvement; l'hôtel de M. Laffitte était devenu la chambre des députés. Animé par ces exemples de courage et de patriotisme, le peuple est bientôt vic-

torieux sur tous les points : le Palais-Royal, l'archevêché, le Louvre, sont enlevés. Les Tuileries seules n'étaient pas encore occupées; le duc de Raguse s'y était retiré avec les ministres. MM. Laffitte et Casimir Périer, désirant arrêter l'effusion du sang, se rendirent auprès de lui. Ils lui représentèrent avec une chaleureuse énergie l'état déplorable de la capitale. « L'honneur militaire, dit le duc de Raguse, c'est l'obéissance. — Le véritable honneur, réplique M. Laffitte, c'est de ne point égorger ses concitoyens quand c'est au nom des lois qu'ils se défendent, et quand l'effusion du sang peut être arrêtée. — Mais, reprit le maréchal, quelles sont les conditions que vous proposez? — Le rapport des ordonnances du 25 juillet, le renvoi des ministres, et la convocation des chambres pour le 3 août. — Messieurs, je vais en conférer avec M. de Polignac; il est ici, je lui demanderai s'il peut vous recevoir. »

Le maréchal rapporta pour unique réponse : que les conditions proposées rendaient toute conférence inutile; que les intentions du roi étaient immuables.

« Ils veulent donc la guerre civile ! » s'écrièrent avec indignation les deux députés. Le duc de Raguse garda le silence, et MM. Laffitte et Casimir Périer se retirèrent.

Cette patriotique démarche était dictée par l'amour de la paix et du bien public; elle indique clairement le but, le véritable esprit de la révolution. Et quelle que fût en ce moment l'irritation des Parisiens qu'exaltait encore la rapidité de leurs succès, il est permis de croire qu'au nom de la Charte qui était dans toutes les bouches, ils se fussent arrêtés encore. L'opiniâtreté de M. de Polignac accrut leur colère et leur courage. Ils attaquèrent les Tuileries, ils s'en emparèrent, et le pavillon tricolore, adopté la veille par les combattants, fut arboré sur la demeure des rois comme il l'était déjà à l'hôtel de ville, sur les tours de Notre-Dame et dans tous les lieux publics. Le duc de Raguse, les ministres, la garde royale, protégés par une dernière décharge d'artillerie, n'eurent que le temps de se retirer en toute hâte sur Saint-Cloud, avec les Suisses et les cuirassiers. Un com-

bat s'engagea dans le village de Neuilly; quelques habitants furent tués ou blessés, et des boulets tombèrent dans les jardins du duc d'Orléans pendant que ce prince s'y trouvait occupé à donner des ordres pour secourir de malheureux blessés qui s'étaient réfugiés dans les fossés du parc.

Le vendredi la scène change et s'agrandit; Charles X a quitté Saint-Cloud pour se retirer à Trianon. Toute illusion avait cessé pour le malheureux prince; il avait compris sa défaite, reconnu le drapeau de 89 et retrouvé les mêmes hommes à la tête d'une génération plus mûre et mieux préparée pour la liberté. Se séparant alors de ce conseil d'eunuques qui l'avait poussé à sa perte, il voulut tenter pour ressaisir sa couronne un dernier effort. «Il est trop tard, lui fut-il répondu à l'hôtel de ville; la guerre a décidé.» Et ailleurs : «Le roi a cessé de régner, son trône a glissé dans le sang.»

Dès ce moment tous les regards se tournèrent vers le duc d'Orléans. Ses principes bien connus, sa vie entière le désignaient aux vœux du pays. Prince de sang royal,

entouré de ce prestige qui s'attache aux maisons souveraines et que les plus austères maximes ne sauraient ni remplacer ni détruire, il était en même temps l'homme de la révolution, l'homme de cette liberté sage et réglée par les lois pour laquelle Paris venait de combattre, et au nom de laquelle, sans connaître encore les événements de la capitale, on se levait partout où pénétraient les fatales ordonnances. Les députés réunis chez M. Laffitte comprirent que le duc d'Orléans leur était nécessaire, et que lui seul pouvait reprendre et achever l'œuvre de 1789.

Des membres de la chambre, des hommes de lettres, d'autres personnes, accoururent de Paris à Neuilly pour y apporter les premiers cette nouvelle. Les princesses seules les reçurent; le duc avait cru devoir se rendre à cheval au Raincy.

Dans cette course, un paysan qui travaillait dans les champs auprès d'Aubervilliers, apercevant le prince et son aide de camp: « Dites donc, vous autres, s'écria-t-il, est-ce que vous allez chercher Napoléon II? Je parie que vous êtes pour Na-

poléon II avec la cocarde tricolore. — Moi, répondit le prince, j'ai toujours beaucoup aimé la cocarde tricolore. » Et il poursuivit son chemin. Plus loin il fut reconnu par plusieurs personnes qui lui crièrent : *Vive le duc d'Orléans !*

Rentré le soir même à Neuilly, on lui remit la proclamation suivante, par laquelle les députés réunis à Paris l'appelaient à la lieutenance générale du royaume :

« Habitants de Paris,

« La réunion des députés actuellement à Paris a pensé qu'il était urgent de prier S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans de se rendre dans la capitale pour y exercer les fonctions de Lieutenant général du royaume, et de lui exprimer le vœu de conserver les couleurs nationales. Elle a de plus senti la nécessité de s'occuper sans relâche d'assurer à la France, dans la prochaine session des chambres, toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution de la Charte.

« Paris, le 30 juillet 1830. »

Suivent quarante noms, parmi lesquels, à côté de ceux de Guizot, de Benjamin Delessert, de Sébastiani, de Dupin aîné, de Méchin, de Ch. Dupin, de Persil, de Casimir Périer, se trouvent ceux de Salverte, de Jacques Laffitte, de Corcelles, de Benjamin Constant et de Labbey de Pompières. On était unanime dans le parti national; on n'avait qu'un vœu, qu'un but nettement défini par cette proclamation dont la date et les expressions méritent une attention sérieuse.

Le duc d'Oléans n'hésita pas ; il partit aussitôt pour Paris après avoir embrassé sa femme et sa sœur, qui attacha elle-même à sa boutonnière un ruban aux trois couleurs.

Il était à pied, vêtu d'une simple redingote, et accompagné de MM. de Berthois, Heymès et Oudard. Il entra à Paris par la barrière du Roule, et suivit toute la rue du Faubourg-Saint-Honoré. A tous les postes on lui criait *Qui vive ?* et lui-même répondait *Vive la Charte !* Il arriva ainsi vers les dix heures au Palais-Royal, où il entra par la maison de la rue Saint-Honoré,

n° 216. Ce fut là seulement qu'il se vit reconnu; il ne l'avait pas été pendant le trajet, quoique, pour remplacer les réverbères brisés l'avant-veille par le peuple, la ville fût illuminée.

Le lendemain matin 31, le Palais-Royal offrait un aspect inaccoutumé : les grilles des deux cours étaient fermées, le vestibule du grand escalier était devenu un corps de garde rempli de jeunes Parisiens, héros improvisés, sans bas, sans habits, qui avaient reconquis le Palais sur la garde royale; ils maintenaient l'ordre et la consigne avec une admirable sévérité. Le peuple remplissait la place et le jardin, plein d'un sentiment de curiosité, mais sans aucune manifestation; il ignorait encore que le duc d'Orléans fût à Paris.

Dans la journée, on répandit et on afficha par toute la ville cette proclamation :

« Habitants de Paris,

« Les députés de la France en ce moment réunis à Paris m'ont exprimé le désir que je me rendisse dans cette capitale pour y

exercer les fonctions de Lieutenant général du royaume.

«Je n'ai pas balancé à venir partager vos dangers, à venir me placer au milieu de votre héroïque population, et à faire tous mes efforts pour vous préserver des calamités de la guerre civile et de l'anarchie.

«En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec orgueil les couleurs glorieuses que vous avez reprises et que j'ai moi-même longtemps portées.

«Les chambres vont se réunir et aviseront au moyen d'assurer le règne des lois et le maintien des droits de la nation.

«La Charte sera désormais une vérité.

«LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.»

Dès que cette proclamation fut connue, d'unanimes acclamations appelèrent le duc d'Orléans qui se montra sur la terrasse du jardin, et qui fut salué avec un enthousiasme difficile à peindre.

Cependant les députés poursuivaient leur ouvrage. Après avoir proclamé le duc d'Orléans Lieutenant général du royaume, ils vinrent tous en corps le saluer au Palais-

Royal pour l'accompagner à l'hôtel de ville où il avait témoigné le désir de se rendre. Le duc monta à cheval, et il faisait beau le voir seul au milieu d'une haie de glaives et de baïonnettes, traverser au pas, le chapeau à la main, la foule innombrable qui se pressait sur son passage. Arrivé à l'hôtel de ville, le prince fut reçu par la commission municipale à laquelle il adressa les choses les plus flatteuses, et il embrassa le général La Fayette.

Dans la grande salle d'armes, M. Viennet, alors député, prononça, au nom de ses collègues, une adresse pleine de franchise à laquelle le Lieutenant général du royaume répondit en substance : «Je déplore, comme Français, le mal fait au pays et le sang qu'on a versé; comme prince, je suis heureux de contribuer au bonheur de la nation.»

Ces paroles furent suivies brusquement d'une apostrophe du général Dubourg, qui dit au prince : «J'espère que vous tiendrez vos serments. — Apprenez, monsieur, lui répliqua le duc d'Orléans avec une énergique vivacité, que je n'y ai jamais man-

qué, et ce n'est pas quand la patrie me réclame que je songerais à les trahir.» Après cette réponse, qui excita un mouvement de satisfaction dans toute l'assemblée, le prince et le général La Fayette montèrent ensemble sur le balcon. Là, ils s'embrassèrent de nouveau, et ils agitèrent le drapeau tricolore en présence du peuple qui fit retentir l'air de ses nombreux *vivat.*

Le retour du duc d'Orléans fut, comme sa venue, une marche triomphale.

Il fut pourtant marqué par une circonstance particulière : le long des quais et dans toutes les rues, le peuple formait sur son passage une double chaîne en se tenant par la main ; et quand le prince arriva sous la voûte de l'escalier de son palais, on ne lui laissa pas le temps de descendre de cheval, il fut enlevé par des milliers de bras ; on le pressait avec amour, on baisait ses mains et ses habits.

Cette belle journée devait finir par une scène qui caractérise bien le moment, et qui devait encore ajouter au bonheur du prince, en réunissant autour de lui les personnes sans lesquelles il ne sait pas être

heureux. A neuf heures du soir, une de ces voitures modestes qui transportent à menus frais les voyageurs autour de Paris, une *caroline*, arrive de Neuilly au Palais-Royal ; une princesse en descend suivie de ses enfants et de sa sœur ; c'était la duchesse d'Orléans : c'était la future reine des Français.

XIII.

Le 9 Août.

La présence des princesses à Paris fut aussitôt révélée par des bienfaits : cent mille francs furent par leurs mains distribués aux pauvres, les hôpitaux furent visités, les blessés secourus et consolés. Plus tard, nous avons vu la foule s'arrêter avec attendrissement, dans la galerie du Louvre, devant plusieurs tableaux représentant la femme, la sœur, les filles du roi au chevet des blessés de juillet.

Le Lieutenant général du royaume avait d'autres devoirs à remplir. La première ordonnance qu'il signa (le 1er août) fut pour rendre au pays, à ses flottes et à ses armées,

les couleurs nationales. Le même jour, il renouvela la convocation des chambres pour le 3 août. La commission municipale de Paris, ayant le général La Fayette à sa tête, voulut résigner ses pouvoirs entre les mains du prince; mais, après en avoir délibéré en son conseil, il pria les membres qui la composaient de continuer provisoirement leurs fonctions pour tout ce qui intéressait la sûreté intérieure de la capitale.

Cependant Charles X, par une déclaration datée de Rambouillet, avait, lui aussi, nommé le duc d'Orléans Lieutenant général du royaume. A cette déclaration était joint l'acte de son abdication et de celle du dauphin en faveur du duc de Bordeaux, désigné pour régner sous le nom de Henri V. Tous ces actes, monuments sans valeur d'une volonté désormais impuissante et d'un droit périmé, aveu tardif d'une faute irréparable, furent purement et simplement déposés aux archives de la chambre des pairs, et insérés comme la démission d'un fonctionnaire, à la partie officielle du *Moniteur*.

Le 3 août, les chambres se réunirent dans

la salle des séances de la chambre des députés : l'estrade du trône était ombragée de drapeaux tricolores, une tribune était réservée à la duchesse d'Orléans et à sa famille ; les autres étaient, pour la plupart, garnies de femmes élégamment parées. Les regards se portaient tour à tour sur les bancs des pairs, dont on remarquait le petit nombre, et sur ceux où siégeaient les députés, parmi lesquels on aimait à distinguer ceux qui, dans la grande semaine, avaient donné le plus de preuves de dévouement.

A une heure, le canon des Invalides annonça l'arrivée du Lieutenant général. Les grandes députations de la chambre des pairs et de la chambre des députés reçurent à l'entrée du palais S. A. R., et le précédèrent dans la salle des séances. Le prince fut accueilli par les plus vives acclamations ; il était accompagné de son second fils, S. A. R. monseigneur le duc de Nemours, et suivi d'un brillant état-major rangé au fond de l'estrade et sur les degrés qui conduisaient au trône. Le banc des ministres était occupé par MM. Guizot,

Dupont (de l'Eure), le maréchal Gérard, le baron Louis, Bignon, le duc de Broglie et le maréchal Sébastiani. Le trône resta vacant, le duc d'Orléans et son fils occupèrent deux tabourets à droite et à gauche. Après le cérémonial d'usage, le Lieutenant général prononça d'une voix ferme le discours suivant, interrompu par de fréquentes acclamations :

« Messieurs les Pairs, Messieurs les Députés,

« Paris, troublé dans son repos par une déplorable violation de la Charte et des lois, les défendait avec un courage héroïque.

« Au milieu de cette lutte sanglante, aucune des garanties de l'ordre social ne subsistait plus : les personnes, les propriétés, les droits, tout ce qui est précieux et cher à des hommes et à des citoyens, couraient les plus graves dangers.

« Dans cette absence de tout pouvoir public, le vœu de mes concitoyens s'est tourné vers moi ; ils m'ont jugé digne de concourir avec eux au salut de la patrie ; ils m'ont

invité à exercer les fonctions de Lieutenant général du royaume ; leur cause m'a paru juste, le péril immense, la nécessité impérieuse, mon devoir sacré. Je suis accouru au milieu de ce vaillant peuple, suivi de ma famille et portant ces couleurs qui, pour la seconde fois, ont marqué parmi nous le triomphe de la liberté.

«Je suis accouru fermement résolu à me dévouer à tout ce que les circonstances exigeraient de moi, dans la situation où elles m'ont placé, pour rétablir l'empire des lois, sauver la liberté menacée, et rendre impossible le retour de si grands maux, en assurant à jamais le pouvoir de cette Charte, dont le nom invoqué pendant le combat l'était encore après la victoire.

«Dans l'accomplissement de cette noble tâche, c'est aux chambres qu'il appartient de me guider.

«Tous les droits doivent être solidement garantis ; toutes les institutions nécessaires à leur plein et libre exercice doivent recevoir les développements dont elles ont besoin.

«Attaché de cœur et de conviction aux

principes d'un gouvernement libre, j'en accepte d'avance toutes les conséquences. Je crois devoir appeler aujourd'hui votre attention sur l'organisation des gardes nationales, l'application du jury aux délits de la presse, la formation des administrations départementales et municipales, et, avant tout, sur cet article 14 de la Charte qu'on a si odieusement interprété.

«C'est dans ces sentiments, messieurs, que je viens ouvrir cette session. Le passé m'est douloureux ; je déplore des infortunes que j'aurais voulu prévenir ; mais au milieu de ce magnanime élan de la capitale et de toutes les cités françaises, à l'aspect de l'ordre renaissant avec une merveilleuse promptitude après une résistance pure de tout excès, un juste orgueil émeut mon cœur, et j'entrevois avec confiance l'avenir de la patrie.

«Oui, messieurs, elle sera heureuse et libre, cette France qui m'est si chère ; elle montrera à l'Europe qu'uniquement occupée de sa prospérité intérieure, elle chérit la paix aussi bien que les libertés, et ne

veut que le bonheur et le repos de ses voisins.

« Le respect de tous les droits, le soin de tous les intérêts, la bonne foi dans le gouvernement, sont les meilleurs moyens de désarmer les partis et de ramener dans les esprits cette confiance dans les institutions, cette stabilité, seuls gages assurés du bonheur des peuples et de la force des États.

« Messieurs les pairs et messieurs les députés, aussitôt que les chambres seront constituées, je ferai porter à leur connaissance l'acte d'abdication de S. M. le roi Charles X; par ce même acte, S. A. R. Louis-Antoine de France, dauphin, renonce également à ses droits. Cet acte a été remis entre mes mains hier 2 août, à onze heures du soir. J'en ordonne le dépôt dans les archives de la chambre des pairs, et je le fais insérer dans la partie officielle du *Moniteur.* »

D'unanimes acclamations accueillirent ce discours et saluèrent à leur sortie les princes et les princesses. A peine rentré dans son palais, le duc d'Orléans vit arri-

ver, tambour battant, dans la cour trois cents gardes nationaux couverts de sueur et de poussière. C'était la garde nationale d'Elbeuf, qui accourait pour prendre, s'il en était temps encore, sa part du combat. « Quelle nation ! » s'écrie à cet aspect mademoiselle d'Orléans ; et ce cri d'enthousiasme est répété autour d'elle avec un juste orgueil. Son frère s'empresse de descendre pour passer en revue ces braves gens, à la tête desquels se trouvait M. le maire d'Elbeuf, l'un des députés de la Seine-Inférieure. Le prince fut accueilli avec les plus vifs transports. Bientôt le Palais-Royal vit se renouveler chaque jour des scènes de ce genre, scènes touchantes et pleines d'épanchements patriotiques, naïves parfois, mais imposantes, comme l'est toujours le signe des sentiments et de la volonté d'un grand peuple.

Une chose manquait à ces fêtes et à la joie du Lieutenant général, c'était la présence de son fils aîné. Déjà, à la première nouvelle des événements, le duc de Chartres était accouru de Joigny à Paris pendant les trois journées ; mais il avait été retenu

par le maire de Montrouge lorsqu'il se rendait à Neuilly. Rendu à la liberté sur une lettre du général La Fayette, il pensa que son devoir était de retourner à son régiment, et il reprit la route de Joigny. A la hauteur de Melun, il se croisa avec la voiture de la duchesse d'Angoulême qui venait de Dijon. La duchesse le reconnut et fit arrêter: « Monsieur, venez-vous de Paris? lui dit-elle; que s'y passe-t-il? Où est le roi? — Madame, je crois que le roi est à Saint-Cloud, répondit le duc de Chartres; moi-même je n'ai pu entrer à Paris; j'ai vu de loin le drapeau tricolore flotter sur tous les édifices. — Où allez-vous? — Rejoindre mon régiment à Joigny. — Vous nous le garderez fidèle? — *Madame, je ferai mon devoir.* »

Le 4 août, le 1er régiment de hussards entrait à Paris par la barrière du Trône, bannière tricolore déployée. Le duc d'Orléans se rend à cheval à sa rencontre, et bientôt le duc de Chartres est dans ses bras. Ce jeune prince était accouru à marches forcées. « J'aurais eu trop de regret, disait-il, si quelque autre régiment était

arrivé avant moi à Paris avec la cocarde nationale. »

Après avoir passé le régiment en revue, le Lieutenant général du royaume reprit le chemin du Palais-Royal. Le faubourg Saint-Antoine, les boulevards, la rue de la Paix, la place Vendôme, la rue Saint-Honoré, étaient couverts d'une population enthousiaste, et partout retentissaient les cris mille fois répétés de *Vive le duc d'Orléans! vive le duc de Chartres!*

La duchesse d'Orléans attendait son fils avec toute l'impatience d'une mère. Après avoir fait mettre son régiment en bataille sur la place du Palais-Royal, le duc de Chartres monte sur la terrasse, et se jette dans les bras de la princesse, qui le serre sur son cœur avec des transports auxquels le peuple s'associe par des applaudissements et par des larmes.

Cependant tous les grands corps de l'État, tous les hommes attachés au pays et aux principes de sa prospérité plus qu'à des souvenirs et à des personnes, s'empressaient autour du Lieutenant général du royaume.

Le 6 août, la cour de cassation et la cour des comptes, la cour royale de Paris et le conseil royal de l'instruction publique vinrent lui présenter leurs hommages.

«Jeune encore, disait en cette occasion le premier président Séguier, vous avez, aux premiers jours de la révolution, pris part à ses trophées. Vous avez été instruit par ses traverses, et vous avez retenu d'elle tout ce qui est cher à l'honneur national. La simplicité de vos habitudes de famille, les habitudes d'ordre de votre maison, la dignité de votre modestie, l'affabilité pour tous les rangs, la droiture dans toutes les affaires, vous ont gagné tous les cœurs, sans prévoyance du grand événement qui nous amène à vos pieds.»

Ces sentiments étaient ceux de la population tout entière; les mêmes souvenirs, les mêmes espérances agitaient tous les cœurs. On placardait sur les murs, on lisait à haute voix dans les lieux publics, on apprenait par cœur la lettre écrite de Lille au maréchal Mortier le 23 mars 1815. On y joignait l'éloge qu'avait fait du duc d'Orléans l'un des écrivains les plus

populaires de l'époque, Paul-Louis Courier.

L'innombrable majorité des citoyens trouvait dans son instinct, dans son bon sens, dans sa mémoire et dans son cœur des raisons pour vouloir maintenir en France la forme du gouvernement monarchique. La crainte de voir renaître l'ancien régime n'avait point effacé le souvenir des saturnales républicaines, et le 30 juillet, on avait écrit en plusieurs endroits sur les murs de Paris : « Le 29 juillet correspond « au 9 thermidor ; Robespierre et Charles X « sont tombés le même jour. » Rapprochement terrible, et dont nous n'entendons pas soutenir l'exactitude, mais qui, dans son exagération passionnée, dit éloquemment quel était le sentiment public. Il fallait à la France un roi, mais un roi strict observateur des lois et dévoué aux libertés publiques. *Sub lege rex et libertas,* tel était, si l'on veut bien nous permettre de rappeler, en le modifiant, un vieux principe de droit, tel était le vœu, le suffrage universel. Et ce roi, tout le monde le désignait : le duc d'Orléans donnait seul à tous les in-

térêts, à tous les principes, des gages certains; seul il répondait à tous les besoins de la situation, et pouvait entreprendre d'en résoudre les nombreuses difficultés; il était véritablement l'homme du moment, l'homme providentiel. Depuis le 30 juillet il n'y avait qu'un cri sur ce point: *C'est le roi qu'il nous faut!* Ce mot là n'est ni du général La Fayette ni de personne en particulier, il est de tout le monde.

Lorsque, le 30, M. Dupin, arrivant à Neuilly, apprit que le prince était absent, «Cependant, madame, dit-il à la duchesse avec cette netteté de jugement et de langage qui caractérise tous ses actes, il est temps de se décider; toute incertitude serait funeste. Les ordonnances ont rompu tout pacte avec la branche aînée. Une réconciliation est devenue impossible entre le peuple et Charles X, et la France entière a toujours eu les plus vives sympathies pour le duc d'Orléans. Mais il faut surtout prendre un parti prompt et décisif, sous peine de voir la révolution de 1830 se perdre dans de vaines théories qui n'auraient d'autre résultat que l'anarchie. Le duc d'Orléans seul peut

nous en sauver ainsi que de l'invasion, car aucune puissance n'oserait attaquer la France paisible et forte avec un roi constitutionnel par elle choisi, et dont les intérêts ne seraient jamais séparés de la cause nationale.

—Mais, dit la princesse Adélaïde, il faut prendre garde que la France et l'Europe ne croient qu'on a voulu faire une révolution de palais. — Madame, reprit M. Thiers, tout le monde sait que le duc n'a pas cherché la couronne; mais Charles X étant devenu antipathique à la nation, il était naturel qu'elle tournât les yeux vers le duc d'Orléans, qui, par des antécédents honorables, donne tant de garanties à la liberté.»

Il fallait non se hâter en effet, mais agir avec résolution et sans perdre de temps. Charles X et sa famille, partis de Rambouillet le 2 août, se dirigeaient lentement vers Cherbourg, où les attendait un bâtiment destiné à les transporter hors de France. A Paris, les passions commençaient à fermenter: quelques vieux débris du sans-culottisme de 1793, quelques jeunes gens,

séduits par des théories mal comprises ou des souvenirs de fausse grandeur, semblaient n'attendre que l'occasion de faire tourner l'œuvre accomplie au nom de la Charte, au profit de leurs idées et de leurs ambitions peut-être. Dans ce moment le moindre symptôme de désunion parmi les vainqueurs, ou de désordre dans Paris, pouvait amener les complications les plus graves, les plus grands périls. Mais les chambres étaient constituées, et elles furent à la hauteur des circonstances.

Le 6 août, au moment où un député de Paris venait de demander à la chambre la mise en accusation des ministres signataires des ordonnances du 25 juillet, un autre membre, M. Bérard, proposa diverses modifications à la charte de 1814, et la déclaration qui porte la date du lendemain. La chambre était en permanence: une commission fut nommée, et choisit pour son rapporteur M. Dupin, le rapporteur de l'adresse des 221. La discussion suivit immédiatement le rapport. Jamais assemblée délibérante n'offrit peut-être un spectacle de calme et de dignité plus admirable. Tous

les sentiments, toutes les opinions, tous les regrets, furent respectés. Protégée en quelque sorte par le seul prestige de sa haute mission et par la considération attachée au nom de presque tous ses membres, elle sut, au milieu d'une ville en pleine révolution la veille, maintenir et sa liberté comme chambre, et celle de chacun. Le lendemain elle arrêta d'une voix unanime une déclaration commençant en ces termes :

«La chambre des députés, prenant en considération l'impérieuse nécessité qui résulte des événements des 26, 27, 28 et 29 juillet dernier et jours suivants, et de la situation générale où la France s'est trouvée placée par suite de la violation de la charte constitutionnelle ;

«Considérant en outre que, par suite de cette violation et de la résistance héroïque des citoyens de Paris, S. M. Charles X, S. A. R. Louis-Antoine, dauphin, et tous les membres de la branche aînée de la maison royale, sortent en ce moment du territoire français ;

«Déclare que le trône est vacant en fait

et en droit, et qu'il est indispensable d'y pourvoir.

«La chambre des députés déclare secondement que, selon le vœu et dans l'intérêt du peuple français, le préambule de la charte constitutionnelle est supprimé comme blessant la dignité nationale en paraissant octroyer aux Français des droits qui leur appartiennent essentiellement, et que les articles suivants de la même Charte doivent être supprimés ou modifiés de la manière qui va être indiquée.»

Il n'entre point dans le sujet de ce livre de rappeler ces suppressions et modifications. Après les avoir spécifiées, la déclaration continue :

«Moyennant l'acceptation de ces dispositions et propositions, la chambre des députés déclare enfin que l'intérêt universel et pressant du peuple français appelle au trône S. A. R. Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, Lieutenant général du royaume, et ses descendants, à perpétuité, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture,

et à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

«En conséquence, S. A. R. Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, Lieutenant général du royaume, sera invité à accepter et à jurer les clauses et engagements ci-dessus énoncés, l'observation de la charte constitutionnelle et des modifications indiquées; et après l'avoir fait devant les chambres assemblées, à prendre le titre de roi des Français.»

L'original de cette pièce importante est signé du président et des secrétaires de la chambre: Jacques Laffitte, qui occupait le fauteuil en l'absence de Casimir Périer; le général Jacqueminot, aujourd'hui commandant des gardes nationales du département de la Seine; M. Cunin-Gridaine, ministre de l'agriculture et du commerce, M. Jars, et M. Pavée de Vandœuvre, élevé par le roi à la dignité de pair de France.

A peine la délibération fut-elle prise que toute la chambre, précédée de la garde nationale, se rendit au Palais-Royal, où

elle fut reçue par le Lieutenant général entouré de toute sa famille.

M. Laffitte donna au duc d'Orléans lecture de la déclaration. La réponse du prince mérite d'être à jamais conservée :

« Je reçois avec une profonde émotion la déclaration que vous me présentez. Je la regarde comme l'expression de la volonté nationale, et elle me paraît conforme aux principes politiques que j'ai professés toute ma vie. Rempli de souvenirs qui m'avaient toujours fait désirer de n'être jamais destiné à monter sur le trône, exempt d'ambition et habitué à la vie paisible que je menais dans ma famille, je ne puis vous cacher tous les sentiments qui agitent mon cœur dans cette grande conjoncture; mais il en est un qui domine tous les autres, c'est l'amour de mon pays; je sens ce qu'il me prescrit, et je le ferai. »

Le duc d'Orléans était profondément ému, et son discours s'acheva dans les larmes. L'émotion du prince, l'effusion avec laquelle il embrassa M. Laffitte, le ta-

bleau touchant de sa famille qui l'entourait, l'enthousiasme qui avait gagné toute l'assemblée, les cris de *Vive le roi! vive la reine! vive la famille royale!* qui éclataient de toutes parts, les pleurs qui coulaient de tous les yeux, les acclamations mille fois répétées que proférait une foule innombrable répandue dans les cours du palais, tout concourait à faire de cette scène le drame le plus beau, le plus attendrissant qu'aient jamais présenté les annales d'un peuple. Des milliers de voix sollicitèrent au dehors la présence du prince: il parut sur son balcon, accompagné du général La Fayette, et tous deux furent salués par des acclamations qui redoublèrent lorsque madame la duchesse d'Orléans présenta ses enfants au peuple.

C'est alors que, satisfait en sa conscience de l'œuvre à laquelle il avait loyalement coopéré, et le cœur plein de qu'il appelle lui-même cette délicieuse sensation du sourire de la multitude, l'ancien ami de Washington, le prisonnier d'Olmutz, prit la main du prince, et, se faisant l'interprète des sentiments de tous, lui dit: «Nous

avons fait là de bonnes choses; vous êtes le roi qu'il nous faut!»

Le soir même, à dix heures, la chambre des pairs, ayant à sa tête M. le baron Pasquier, vint au Palais-Royal présenter au duc d'Orléans son hommage et son adhésion à la déclaration de la chambre des députés. Le prince répondit à peu près dans les mêmes termes.

La double déclaration des chambres et l'acceptation du duc d'Orléans ne furent pas plutôt connues qu'elles causèrent dans toutes les parties de la population une joie véritable; elles couronnaient par un gage de paix et de sécurité le triomphe des trois journées. Si pur qu'il apparaisse et de quelque gloire qu'il s'environne, le mot de révolution effraye toujours les classes tranquilles et laborieuses; en France, à Paris surtout, il réveillait de tristes et pénibles souvenirs. Ce n'est pas écrire l'histoire que de le dissimuler, et cette vérité, d'ailleurs, il n'y a nul inconvénient à la dire. Du 31 juillet au 9 août, il se mêlait à la satisfaction des hommes sérieux et réfléchis certaines inquiétudes. On craignait pour

la paix sans redouter la guerre ; on craignait pour la tranquillité publique.

La garde nationale, la chambre des députés, inspiraient toute confiance ; mais à l'une il fallait un chef, et les assemblées n'ont d'action et de puissance au dehors que par leur union avec un pouvoir exécutif bien organisé. L'expérience du passé avait appris tout cela aux habitants de Paris, et c'était le moment de s'en souvenir. Il fallait aussi que, dès le lendemain de sa révolution, la France reprît ses relations avec l'Europe, et qu'elle les reprît dans des conditions telles, qu'en maintenant haut sa dignité, son langage obtînt toute confiance.

Mettre le sceptre aux mains du duc d'Orléans, c'était résoudre à la fois toutes ces difficultés ; c'était concilier les intérêts de la révolution et ceux de la sécurité publique, les avantages bien appréciés de la paix et les exigences de la dignité nationale. Il y avait quinze ans qu'on le pensait et qu'on le disait, non pas seulement dans les salons et au milieu des confidences diplomatiques, non pas seulement dans les

réunions d'hommes s'occupant des intérêts publics; mais le peuple, quand il s'est trouvé souverain en 1830, le peuple avait répété quinze ans: *Voilà le roi qu'il nous faut !*

Le duc d'Orléans réunissait toutes les qualités nécessaires au salut de la révolution, de la France, et, encore une fois, il les avait seul. Nul autre que lui ne pouvait se croire appelé à une tâche pareille. Quoi qu'on ait pu dire depuis, il fallait à la révolution et au pays un chef de sang royal, un de ces hommes placés par la naissance au-dessus de toutes les ambitions et en dehors de toutes les rivalités, un roi qui ne fût ni sans liens avec le passé ni sans engagements envers l'avenir; il fallait autour du trône héréditaire une nombreuse et brillante famille. « Le duc d'Orléans s'appelait Bourbon, écrivait La Fayette en 1830, mais ce nom même était plus que tout autre une garantie contre la guerre. » Le duc d'Orléans appartenait à la révolution comme à la glorieuse lignée des rois de France; il avait toute sa vie allié à l'illustration du sang l'amour des libertés publiques; son

nom, sa position, satisfaisaient à tous les vœux, donnaient sécurité à tous les intérêts, répondaient à toutes les espérances.

Aussi avec quelle joie vit-on arriver, le 9 août, le moment où le Lieutenant général du royaume allait, après un serment solennel, prendre le titre de *roi des Français*. La population tout entière se portait entre le Palais-Royal et le palais de la chambre des députés, non plus ardente et échevelée comme aux jours du combat, mais calme et satisfaite. Un air de contentement rayonnait sur tous les visages, la joie et l'espérance étaient dans tous les cœurs. Il eût fait bon qu'on demandât alors à cette foule avide de contempler le duc d'Orléans et si empressée à lui témoigner son respect, son dévouement, sa reconnaissance, — il eût fait bon qu'on lui demandât par quel motif elle élevait un Bourbon sur le pavois, si c'était *quoique* ou *parce que*. Savez-vous ce qu'eût répondu le peuple des trois jours? — «Nous l'avons choisi parce que, prince «il a été nourri dans l'amour de la patrie et «de la liberté; parce qu'il a traversé no«blement des temps fertiles en leçons de

«toutes sortes; parce que la fortune con-
«traire l'a éprouvé et instruit; parce que la
«prospérité ne lui a fait oublier ni les con-
«victions de sa jeunesse ni les leçons du
«malheur.

«Nous l'avons choisi parce que sa vie
«entière est le gage d'un respect sincère
«pour nos libertés, allié à la fermeté qui
«maintient et fait régner les lois.

«Nous l'avons choisi parce qu'il aime la
«paix comme tous ceux qui aiment le tra-
«vail; parce qu'il sait allier l'ordre et l'éco-
«nomie à la grandeur et aux splendeurs
«d'une maison de prince.

«Nous l'avons choisi parce qu'autour de
«lui la plus belle et la plus noble famille
«qui se puisse voir ajoute à notre sécurité
«et à nos espérances.

«Nous l'avons choisi parce que Dieu, en
«le préservant à travers tant de périls, en le
«conduisant à travers tant de voies diver-
«ses comme un de ses élus, en le comblant
«de tant de trésors comme père et comme
«prince, semble l'avoir lui-même désigné à
«nos suffrages, et gardé pour nos jours
«d'épreuve décisive.»

Tels étaient le sentiment et l'opinion de tous dans cette heureuse et à jamais mémorable journée.

A deux heures, le Lieutenant général du royaume sortit du Palais-Royal à la tête d'un nombreux état-major, pour se rendre à la chambre. Sur son passage la foule était immense ; il était salué partout d'acclamations non interrompues. Les princes ses fils aînés, la duchesse qui allait être reine, mademoiselle d'Orléans, les jeunes princes et princesses, avaient aussi leur part de ces hommages enthousiastes.

A deux heures et demie, le Lieutenant général du royaume entra dans la salle où les pairs et les députés étaient réunis, précédé de quatre maréchaux de France. Son entrée fut saluée par les manifestations de la joie la plus vive. La salle était richement pavoisée, les députés étaient nombreux; la pairie était représentée par ses plus brillantes illustrations, les tribunes offraient le coup d'œil le plus riche et le plus animé.

En un instant le plus profond silence s'établit. Sur l'ordre du Lieutenant général, M. Périer, président de la chambre des

députés, lut d'une voix ferme la déclaration du 7 août; M. le baron Pasquier remit aux mains du prince l'acte d'adhésion de la chambre des pairs. S. A. R. s'exprima alors en ces termes :

Messieurs les Pairs, Messieurs les Députés,

« J'ai lu avec une grande attention la déclaration de la chambre des députés et l'adhésion de la chambre des pairs; j'en ai pesé, médité toutes les expressions. J'accepte sans restriction ni réserve les clauses et engagements que renferme cette déclaration, et le titre de *roi des Français* qu'elle me confère, et je suis prêt à en jurer l'observation. »

A ces mots, S. A. R. se leva, et, la tête découverte, prêta le serment suivant :

« En présence de Dieu, je jure d'observer fidèlement la charte constitutionnelle avec les modifications exprimées dans la déclaration; de ne gouverner que par les lois et selon les lois; de faire rendre bonne

et exacte justice à chacun selon son droit, et d'agir en toutes choses dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français.»

Aussitôt les cris de *Vive le roi des Français! vive la famille royale!* éclatèrent de toutes parts.

Louis-Philippe signa le serment qu'il venait de prononcer. Les maréchaux lui présentèrent le sceptre, l'épée et la main de justice. Il prit place ensuite sur le trône et prononça ce peu de mots :

MESSIEURS LES PAIRS, MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

«Je viens de consommer un grand acte. Je sens profondément l'étendue des devoirs qu'il m'impose, j'ai la conscience que je les remplirai. C'est avec une pleine conviction que j'ai accepté le pacte d'alliance qui m'était proposé. J'aurais vivement désiré ne jamais occuper le trône auquel le vœu national vient de m'appeler; mais la France, attaquée dans ses libertés, voyait l'ordre public en péril; la violation de la Charte

avait tout ébranlé ; il fallait rétablir l'action des lois, et c'était aux chambres qu'il appartenait d'y pourvoir : vous l'avez fait, messieurs. Les sages modifications que nous venons de faire à la Charte garantissent la sécurité de l'avenir de la France, qui, je l'espère, sera heureuse au dedans, respectée au dehors, et la paix de l'Europe de plus en plus affermie. »

De nouvelles acclamations accueillirent ces paroles. L'assemblée tout entière se leva, le roi descendit lentement les degrés du trône, et sortit du palais de la chambre au milieu des cris de la foule qui saluait de ses *vivat* LOUIS-PHILIPPE Ier *roi des Français.*

XIV.

Quatorze ans après une révolution.

Il y a quelques mois, quatorze ans et demi après les événements que nous venons de raconter, le roi Louis-Philippe se retrouvait au milieu des mandataires de la nation appelés aux travaux de leur session annuelle. Pairs et députés se pressaient dans l'enceinte; les tribunes étaient parées d'un brillant et nombreux auditoire; l'Afrique vaincue et soumise avait là ses représentants; l'Europe était attentive, par ses ambassadeurs, aux paroles qui allaient descendre du trône.

«Mes relations avec toutes les puissances

étrangères continuent, disait le roi, d'être pacifiques et amicales.

« Vous êtes, messieurs, les témoins de l'état prospère de la France; vous voyez se déployer sur toutes les parties du territoire notre activité nationale protégée par des lois sages, et recueillant, au sein de l'ordre, le fruit de ses travaux. L'élévation du crédit public et l'équilibre établi entre nos recettes et nos dépenses annuelles attestent l'heureuse influence de cette situation pour les affaires générales de l'État comme pour le bien-être de tous. .

. . . . . .

« Messieurs, la Providence m'a imposé de grands travaux et de douloureuses épreuves; j'en ai accepté le fardeau. Je me suis voué, j'ai voué ma famille au service de ma patrie. Fonder pour un long avenir leur union et leur bonheur, c'est là, depuis quatorze ans, le but de mes constants efforts. J'ai la confiance qu'avec votre loyal concours, Dieu me donnera de l'atteindre, et que la reconnaissance de la France libre et heureuse sera le prix de notre dévouement mutuel et l'honneur de mon règne. »

Jamais paroles de souverain ne furent prononcées avec plus d'autorité et accueillies avec plus de conviction et de sympathie. La France heureuse sous des lois sages, libre au sein de la paix et triomphante comme aux jours des plus belles victoires, telle est l'œuvre de ce règne de quatorze ans, le noble prix acheté par le dévouement et la haute sagesse de l'homme, du père de famille à qui 1830 a mis un sceptre dans les mains.

Le jour où la chambre des députés, où la nation entière était venue dire au duc d'Orléans : *Monseigneur, vous êtes roi!* sa tâche avait commencé; et si le cœur du noble prince était bien fait pour comprendre ce qu'il y a de gloire et de grandeur dans une telle entreprise, nul mieux que lui ne pouvait à l'avance en voir aussi toutes les difficultés, en pressentir tous les dangers; il n'est pas de ceux qui n'ont rien appris. Il a beaucoup appris, au contraire, et n'a rien oublié.

L'histoire dira comment et avec qui s'est accomplie l'œuvre périlleuse et difficile. Nous n'entrerons point dans ce récit. Notre

but était d'écrire la vie de Louis-Philippe ; la vie privée d'un roi finit en quelque sorte le jour où son règne commence. Le livre ne saurait se terminer néanmoins sans un coup d'œil rapide jeté sur les quatorze années de ce règne si plein et si digne de sa glorieuse et populaire origine.

La vie du duc d'Orléans avait été une longue et continuelle préparation au rôle pour lequel le réservait la Providence. Ce role n'était pas facile d'ailleurs; si puissantes que soient les idées d'ordre dans une grande nation, dans une ville où les étrangers affluent, et qui compte près d'un million d'habitants, l'agitation causée par une secousse comme celle de 1830 ne se calme pas et ne disparaît pas sans de grandes difficultés. Une révolution met en jeu trop d'intérêts, trop d'ambitions, trop de passions de toute nature; elle peut s'accomplir en quelques jours, elle laisse après elle une tâche immense à ceux que leur rang et leur dévouement chargent de maintenir et d'achever son œuvre.

Ce n'est pas aux contemporains du roi Louis-Philippe qu'il peut être utile de rap-

peler les dangers sans nombre d'une telle entreprise; une première fois ils ont vu succomber à la peine des hommes qui, pour avoir plié sous le fardeau, n'en sont pas moins illustres par leur dévouement et leur courage. Mais laissons là de pénibles souvenirs, de faciles comparaisons; voyons le tableau que présente la France quatorze ans après une révolution, à deux époques que tout concourt à rapprocher dans notre histoire.

En 1803, la France semblait grande et forte; tranquille à peu près au dedans, victorieuse au dehors, elle avait vu s'éteindre la guerre civile et ses armes triomphantes reculer toutes ses frontières. Les plaies qui ne devaient être guéries que quarante ans plus tard étaient fermées du moins. L'empire des lois s'affermissait; l'Église rétablie, l'Université près d'être fondée, allaient rendre à la société ses bases et ses liens moraux; le commerce renaissait avec une nouvelle activité, et s'il n'est pas possible de parler de crédit public à cette époque, du moins l'ordre reparaissait dans les finances. Mais de la révolution

qui avait coûté tant de sang, tant de larmes, que restait-il? quelques réformes dans le droit civil et la centralisation administrative devenue un instrument de despotisme.

Cette liberté, qu'à son réveil le peuple avait appelée sainte, pour laquelle il avait tant souffert, et dont le culte vivait encore au fond des cœurs généreux, qu'était-elle devenue? A peine en retrouvait-on quelques traces dans les lois politiques, et ces derniers vestiges allaient disparaître. Mil huit cent trente n'a point eu l'Europe à vaincre; il n'a point à montrer les trophées de quatorze armées; il a gardé la paix, mais avec elle la liberté, la liberté qui, suivant l'expression d'un noble écrivain, peut regarder la gloire en face!

Ainsi, quatorze ans après 1789, la France, pour prix des plus grands sacrifices et des plus terribles épreuves, n'avait rien ou presque rien conservé des droits que la révolution avait conquis, des espérances qu'elle avait fait naître. Pour rétablir l'ordre, pour retrouver la prospérité intérieure, il fallait faire un nouveau sacrifice, celui des principes au nom desquels on

avait combattu. Le progrès consistait à retourner en arrière, à réédifier et récrépir des ruines. Voilà ce qu'avait produit la marche suivie depuis 1791 : les imprévoyances, les intentions sans force et sans fermeté, les excès où on avait laissé s'égarer l'esprit révolutionnaire. Qui pouvait songer alors au développement des idées et des réformes libérales? Quelle voix se fût élevée pour proposer de les étendre? On ne s'occupait qu'à en paralyser les principes et à les restreindre. «La masse natio-«nale, écrivait La Fayette en 1799, n'est ni «royaliste, ni républicaine, ni rien de ce «qui demande une réflexion politique; elle «est contre les jacobins, contre les conven-«tionnels, contre ceux qui règnent depuis «que la république a été établie; *elle veut «être débarrassée de tout cela, fût-ce par la «contre-révolution.*»

Telle était la situation au dedans. Au dehors, le nom de la France brillait d'un vif éclat, et le négociateur de Campo-Formio avait pu dire avec un légitime orgueil : «La république française est comme le soleil!» Mais cette gloire payée si cher était-elle

accompagnée des conditions qui seules constituent une puissance solide et durable, qui donnent une influence acceptée et non subie, qui font la force dans la paix comme dans la guerre? La France était victorieuse, mais la victoire ne lui avait pas donné et ne pouvait lui donner la paix. Vis-à-vis des étrangers vaincus, elle était faible encore de tout ce que sa situation avait de précaire à l'intérieur; elle voyait anéantir sa marine sans que l'état de ses finances lui permît d'en créer une nouvelle; elle perdait en même temps ses colonies.

Il faudrait que le prestige des triomphes militaires fût bien puissant pour nous faire envier une telle situation, pour la rendre à nos yeux meilleure que celle où nous sommes quatorze ans après 1830.

La véritable force d'un pays, la preuve la plus certaine qu'il puisse donner de sa puissance au milieu d'événements comme ceux que nous avons traversés, c'est le maintien de la paix. Un gouvernement faible ne l'eût jamais obtenu. Mil huit cent trente a rencontré d'abord en Europe plus d'ennemis que d'amis, tout le monde le

proclame, et c'est, dit-on, parce qu'il a été faible que ses ennemis l'ont respecté, ne l'ont pas attaqué ! Mais toute l'habileté du monde ne l'eût pas sauvé en pareil cas ; l'hostilité n'hésite et ne s'arrête qu'en présence des positions fortes et des résolutions bien prises. En maintenant la paix, sans rien sacrifier de ses intérêts ni de sa dignité, sans aliéner en rien sa liberté d'action ou son initiative, la France de nos jours a acquis au dehors plus de force, une influence plus réelle et plus durable que ne purent lui en donner, il y a quarante ans, les plus grandes victoires.

Quatorze ans après 1789, la révolution en France avait péri par ses propres excès, et, suivant l'expression de La Fayette, la masse nationale ne demandait qu'à en être débarrassée. Malgré les prodiges de ses armées, elle était toujours au ban de l'Europe, et la France était obligée de la renier en quelque sorte pour reprendre son rang parmi les nations.

Quatorze ans après 1830, la révolution est établie enfin d'une manière stable, incontestée; elle a fait pénétrer dans les lois,

dans le gouvernement, tout ce que ses principes avaient de légitime, de juste, de généreux. Par ses avantages réels, par ses bienfaits également répandus, elle a fait oublier et ses excès d'une autre époque et jusqu'aux sacrifices imposés à quelques intérêts privés. La masse nationale est sincèrement dévouée à sa cause; chaque jour ses ennemis d'autrefois se placent sous sa protection et se prévalent des droits qu'elle a garantis. En même temps, et trouvant là sa force, elle a su se créer des alliés en Europe, faire prévaloir ses principes autour d'elle, tirer le canon quand il l'a fallu, et garder assez de liberté d'action pour ordonner de lointaines expéditions comme pour mener à bien la plus grande entreprise qu'aucun gouvernement ait eue à conduire de nos jours : la conquête et la colonisation de l'Algérie.

Tels sont les résultats de la politique suivie depuis 1830; ils ne nous laissent rien à envier à aucune époque. Et le pivot de cette politique, la clef de voûte du glorieux monument qu'elle a élevé, c'est le roi; de quelque nom qu'ils s'appellent, les

ennemis de la révolution ne s'y sont pas trompés.

On dit qu'en 1830 les obstacles étaient moindres qu'un demi-siècle auparavant; que les époques étaient bien changées. Les dates l'étaient: quarante ans avaient passé; mais il est des choses qui ne passent ni ne changent, que l'on retrouve à toutes les dates; les principales difficultés que rencontre et soulève une révolution sont de ce nombre. A certains égards, la situation du gouvernement après 1830 se trouvait plus mauvaise même et plus difficile qu'elle ne l'était après la première révolution.

La vie du roi ne serait pas complète si, sans nous arrêter au récit des faits, nous ne rappelions sommairement et la nature de ces obstacles et la manière dont ils ont été vaincus, soit au dedans, soit au dehors.

XV.

La paix au dehors.

C'est au dehors et dans ses relations avec l'Europe que le gouvernement de juillet avait surtout une tâche difficile à remplir. Sans complication extérieure, les difficultés du dedans pouvaient être vaincues avec de la fermeté et du courage, par une conduite franche et loyale, et personne à cet égard ne doutait du nouveau roi. Mais le maintien de la paix était une condition indispensable au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique. La guerre avait puissamment contribué, en 1791, à agiter les esprits, à passionner les masses, à changer en volcan le foyer révolution-

naire. La guerre avec ses excitations, ses péripéties, avec ses alternatives d'angoisses et de victorieuse ivresse, dispose mal les populations au règne des lois et à la soumission qui leur est due. Compagne de la liberté, la paix est la source de tout progrès et de toute amélioration morale et positive; la guerre, en un temps de révolution surtout, donne plus volontiers la main à la licence; au règne de la justice elle substitue celui de la force brutale, elle familiarise les peuples avec le sang.

La royauté de 1830 était à peine établie cependant, que déjà se formait et s'agitait autour d'elle le parti de la guerre. Le nouveau gouvernement avait été officiellement reconnu par toutes les puissances; ses ambassadeurs étaient accueillis partout, aucun des rois de la Sainte-Alliance n'avait protesté ouvertement contre le grand acte d'indépendance que la France venait d'accomplir. Au dire de certaines opinions cependant, la France était menacée, la guerre était inévitable, et mieux valait aller la chercher que l'attendre; mieux valait prendre l'Europe au dépourvu que de lui

laisser le temps de tout réunir et disposer pour une coalition nouvelle.

La guerre donc, s'écriait-on jusque dans les plus hautes régions du pouvoir ; la guerre qui est toujours un malheur, mais qui donne la gloire, prouve la puissance et confère aux dynasties le baptême de la gloire! La guerre au nom des principes d'affranchissement et d'indépendance proclamés par la France de juillet! que la cocarde et le drapeau tricolore fassent encore une fois le tour du monde!

On demandait ailleurs la guerre révolutionnaire, celle des peuples contre les gouvernements, celle qui porte avec elle l'incendie et les tempêtes, celle qui détruit partout le règne des lois, les habitudes de travail, la prospérité des États ; celle dont le premier résultat serait de ramener la société au chaos avec l'espoir chimérique d'en faire sortir un autre monde.

Si la portion la plus sage de cette politique eût prévalu un seul jour, c'en était fait de la révolution, et nul ne peut dire quelles eussent été les destinées de la

France. Les souvenirs du passé ont été alors, pour beaucoup, un salutaire avertissement ; les malheurs de l'avenir les auraient peut-être laissés bien loin en arrière.

Résister à cet entraînement n'était pourtant pas chose facile. Il eût été dangereux de se faire illusion sur les dispositions des puissances continentales de l'Europe ; il n'était pas possible de les croire complétement pacifiques et de les envisager au point de vue d'un optimisme absolu. De toutes parts des armements considérables avaient lieu ; on savait que l'une de ces puissances, notamment, avait accueilli d'assez mauvaise grâce les premières communications du gouvernement que s'était donné la France.

D'un autre côté, les discours, les excitations du parti de la guerre trouvaient de l'écho dans les sentiments d'un peuple toujours plus disposé à consulter sa gloire que ses intérêts, toujours prêt à sacrifier, même à l'apparence d'une résolution généreuse, les avantages d'une situation acquise. Ce peuple d'ailleurs se souvenait de

1814 et de 1815; il venait de renverser ceux qui avaient attaché leur fortune à ses malheurs et à ses humiliations d'alors, et on lui parlait d'une revanche plus complète et plus éclatante; on lui montrait l'Europe humiliée à son tour, comme au temps de Marengo et d'Austerlitz. Tous les cœurs s'animaient à cette pensée, et si le gouvernement eût fait la faute d'adopter un seul instant le parti de la guerre, il eût joui quelques jours d'une popularité sans exemple. Victorieux même, il eût peut-être, comme le consul de brumaire, pu disposer à son gré des libertés et des institutions du pays.

Beaucoup d'esprits élevés, beaucoup d'hommes sensés et clairvoyants le comprenaient. Mais leur sagesse et leur expérience eussent été perdues pour la patrie, si le trône de 1830 n'avait été occupé par une sagesse plus haute encore, par une expérience plus sûre et plus accomplie.

Il y avait aussi, dans les chambres et dans le pays, un parti de la paix; c'est dans ses rangs que Louis-Philippe choisit

ses conseillers et les défenseurs de la couronne.

A peine roi, c'est dans le maintien de la paix qu'il voulut chercher la force et le renom nécessaires au chef d'une race royale. Un homme dont il a fait relever les statues et dont un de ses fils nous a ramené les cendres, avait tenté de fonder par la guerre une dynastie qui allait s'éteindre à Schœnbrunn. Il voulut, lui, accomplir dans la paix cette tâche difficile et consolider par des bienfaits, par une gloire plus solide et plus vraie que celle des champs de bataille, le trône promis à ses enfants.

Pour que la paix pût être maintenue, il fallait être prêt à la guerre; il fallait se montrer décidé à la soutenir au besoin jusque dans ses dernières conséquences, comme à ne pas en être le promoteur.

Ce fut la première pensée du nouveau gouvernement. Avant même que les événements intérieurs eussent accru les chances de guerre, avant que la Belgique, l'Italie, la Pologne, eussent déchiré le pacte de la Sainte-Alliance, tous les efforts de l'administration nouvelle s'étaient por-

tés vers l'organisation de l'armée, vers l'approvisionnement de nos arsenaux et de nos places fortes. Les gardes nationales étaient armées comme par enchantement jusque dans les plus petits villages; on élevait en même temps sur les points les plus menacés autour de Paris des ouvrages suffisants pour mettre le siége du gouvernement à l'abri d'un coup de main.

Ainsi, l'armée sur le pied de guerre et pourvue d'un bon matériel, des arsenaux bien garnis, des généraux dont le nom était illustré par plus d'une victoire, le roi et ses fils à la tête d'un million de gardes nationales et Paris prêt, s'il le fallait, à une héroïque défense : telle était la situation. Si donc le nouveau gouvernement désirait la paix, il n'entendait rien négliger du moins pour être en mesure d'accepter la guerre et prêt à toutes les éventualités.

Une révolution de trois jours en France avait suffi pour imprimer à l'Europe une secousse longue et retentissante. Dès le mois de septembre 1830, la Belgique avait brisé, par une révolution, le lien qui l'unissait à la Hollande; l'Italie centrale était en

insurrection ; la Pologne allait prendre les armes pour reconquérir son indépendance. Aux yeux des puissances qu'atteignaient ou menaçaient ces mouvements insurrectionnels, notre révolution de juillet en était responsable ; c'étaient notre exemple, nos excitations, l'espoir de notre concours qui mettaient l'Europe en feu. De notre côté, nous ne redoutions guère ces reproches ; bien loin de les recevoir avec contrition, nous semblions fort disposés à nous en accommoder à merveille. La Belgique si longtemps française était un de nos avant-postes ; tournée contre nous en 1815, elle se retournait contre l'ennemi ; il y allait de notre propre cause. L'Italie, où chaque ville et village rappelle pour ainsi dire une de nos victoires ; Rome, dont le nom s'était popularisé parmi nous avec celui d'un roi au berceau ; la Pologne, notre sœur d'armes et de gloire, la patrie de Poniatowski et de ses fidèles compagnons ; certes c'était plus qu'il n'en eût fallu pour électriser un peuple moins disposé que le nôtre à l'enthousiasme et aux généreuses imprudences. Le parti de la guerre devait à toutes ces

circonstances une force, une popularité qui le rendaient redoutable. On se souvient encore du retentissement qu'avaient dans les masses la parole du général Lamarque, celle de M. Mauguin, alors que du haut de la tribune, ces orateurs invoquaient, au profit des insurrections italienne et polonaise de glorieux souvenirs, et cherchaient à faire pénétrer jusque dans les conseils de la nation les passions et l'entraînement si faciles au dehors.

Pour que le gouvernement pût résister, pour qu'il pût garder dans la politique l'initiative et la haute direction qui lui appartiennent, il fallait, on en conviendra, plus que de l'habileté, plus qu'une sagesse ordinaire : il fallait plus de fermeté et de courage que n'ont eu jamais à en montrer les plus glorieux conquérants.

La première condition pour une politique de paix était de se faire immédiatement une ligne de conduite nettement tracée, de proclamer hautement ses principes, avec la détermination d'en accepter toutes les conséquences comme de ne pas les excéder.

Il en fut ainsi de la nôtre. Les événements

au milieu desquels on allait se trouver ne s'étaient pas encore produits partout; des complications nouvelles pouvaient naître et surgissaient en effet à chaque instant que la politique des Tuileries, fermement résolue, était pratiquée avec une sagesse, une habileté, une constance auxquelles nous devons, s'il ne faut point parler ici de l'ordre intérieur, ces quinze ans de paix si féconde que n'ont troublée ni le canon d'Anvers ni celui de Saint-Jean d'Ulloa, ni l'entrée du Tage forcée par notre escadre, ni le retentissement de nos succès ou de nos revers en Algérie.

On ne fait plus guère aujourd'hui le procès à cette politique. Le nom de l'homme qui a eu l'honneur de la pratiquer avec le plus d'éclat et de courage, dans la sphère responsable du gouvernement, est maintenant un sujet d'éloges presque unanimes; tous les partis rendent hommage à Casimir Périer, tous veulent être ses continuateurs; ceux qui n'ont pas su pratiquer jusqu'au bout la politique à laquelle il a donné son nom s'inclinent encore avec respect devant le drapeau qu'ils ont abandonné. La con-

duite du gouvernement à cette époque a été néanmoins calomniée dans tant d'écrits ; ceux qui la traitaient de la sorte ont pris si souvent le soin d'en faire remonter jusqu'au roi toute la responsabilité, que, sans en réclamer pour lui tout l'honneur, il doit nous être permis d'en dire quelques mots.

Les faits eux-mêmes ont besoin d'être rappelés. Toutes les puissances signataires des traités de 1815 ne s'étaient pas montrées hostiles à notre révolution de juillet. L'une d'elles au contraire, la Grande-Bretagne, avait manifesté les meilleures dispositions à l'égard du nouveau gouvernement. Cette alliance était un grand point pour le maintien de la paix ; il aurait été insensé de n'en pas tenir compte, et d'un autre côté, on y pouvait compter d'autant plus que Londres avait eu aussi à un certain degré sa révolution de 1830 ; des manifestations populaires fort vives et fort énergiques avaient amené le triomphe du parti qui, depuis cinquante ans, pétitionnait et discourait en Angleterre pour obtenir la réforme parlementaire. Ainsi, des deux côtés du détroit, les hommes qui

depuis 1815 avaient fait dans les chambres de l'opposition constitutionnelle arrivaient en même temps au pouvoir ; il devait y avoir entre eux sympathie, et jusqu'à un certain point communauté d'intérêts.

Pour régler sa conduite au milieu du mouvement presque général qui se produisait en Europe, la France devait donc se placer au double point de vue et de son propre intérêt et de cette alliance. A l'égard de certains États, de ceux qui bordent sa frontière et la séparent des puissances dont elle pouvait suspecter les intentions, elle ne devait prendre conseil que d'elle-même ; pour les événements plus éloignés et qui n'avaient pas avec elle un contact immédiat, il était naturel et sage qu'elle subordonnât sa conduite à l'alliance anglaise. Telle a été en effet la règle de notre gouvernement après 1830. Dans son langage et dans ses actes, telle a été sa politique constante.

A peine la Belgique avait-elle brisé le lien qui l'unissait à la Hollande, que le gouvernement français proclamait sa résolution d'intervenir au besoin pour défen-

dre l'indépendance du nouvel État. Au plus fort de l'insurrection italienne, Casimir Périr disait tout haut que si les Autrichiens entraient dans le Piémont la guerre était certaine; une même déclaration protégeait la neutralité de la Suisse.

Mais on demandait plus. Le parti de la guerre eût voulu que, né d'une révolution, le nouveau gouvernement s'engageât pour toutes les révolutions qui pouvaient se produire en Europe; on demandait qu'il intervînt en Pologne, qu'il portât la guerre au centre de l'Italie. C'est à ces exigences passionnées que Casimir Périer répondait: *Le sang des Français n'appartient qu'à la France.* Il avait raison; et toutefois, si la France n'est pas intervenue plus activement en faveur de l'Italie et de la Pologne, c'est que la prudence lui faisait un devoir rigoureux de ne rien entreprendre aussi loin que de concert avec l'Angleterre. « J'ai reproché à notre gouvernement, « écrivait le général La Fayette à lord Hol- « land (14 janvier 1832), de n'avoir pas à « votre défaut maintenu seul la situation « élevée où nous sommes placés par la ré-

« volution de juillet 1830 ; mais je lui dois « la justice de dire que, s'il avait trouvé « chez vous moins de froideur, il aurait eu « dans les affaires de Pologne et d'Italie « une conduite plus décidée et plus salu- « taire. » Il est permis de croire que bien peu de personnes aujourd'hui jugent encore comme le général La Fayette les événements d'alors ; mais cette façon de voir n'en donne que plus d'autorité à son témoignage sur les dispositions du gouvernement dont la politique trouvait en lui un censeur et un adversaire.

L'histoire aura peine à s'expliquer les attaques, les grossières injures adressées à cette politique, et dont elle retrouvera la trace dans quelques pamphlets de l'époque. Ces choses-là ne se comprennent qu'au lendemain d'une révolution, au milieu de l'effervescence générale. La ligne de conduite adoptée par le gouvernement n'avait certes rien de pusillanime ; son langage était net et ferme, et les actes répondaient au langage. On comprendrait les reproches dont nous parlons, si cette politique avait été condamnée par les événe-

ments à un rôle en quelque sorte toujours négatif; mais elle a eu ses jours d'action, et l'occasion de faire ses preuves ne lui a pas manqué. Lorsqu'une députation du congrès de Bruxelles venait offrir un trône à monseigneur le duc de Nemours, le roi refusait : « Ce ne sera jamais, disait-il, la « soif des conquêtes ou l'honneur de voir « une couronne placée sur la tête de mon « fils qui m'entraînera à exposer mon pays « au renouvellement des maux que la guerre « amène à sa suite. Les exemples de « Louis XIV et de Napoléon suffisent pour « me préserver de la funeste tentation d'é- « riger des trônes pour mes fils, et pour « me faire préférer le bonheur d'avoir « maintenu la paix à tout l'éclat des vic- « toires que, dans la guerre, la valeur fran- « çaise ne manquerait pas d'assurer à nos « glorieux drapeaux. »

Mais, quand la nouvelle nous arrivait par le télégraphe que l'indépendance belge était de nouveau menacée, le télégraphe reportait à nos garnisons du Nord l'ordre de passer la frontière, et plaçait ouvertement le nouvel État sous la protection de la France.

Plus tard les Autrichiens, trouvant dans quelques symptômes de désordres mal comprimés ou renaissants des motifs ou des prétextes pour prolonger leur séjour dans les légations italiennes, la France s'établit dans la citadelle d'Ancône, et déclare qu'elle n'en sortira qu'après l'entière évacuation de cette portion de l'Italie.

En 1830, personne ne voulait la guerre; tout le monde comprenait alors quels dangers elle ferait courir à la tranquillité intérieure et aux libertés du pays; personne n'eût osé surtout émettre un vœu pour la guerre révolutionnaire. Le parti qui la préconisait en 1831, et qui y préludait par des émeutes, s'était formé d'hommes ambitieux dont l'existence n'était pas faite, et qui n'avaient pas eu le temps d'exploiter à leur profit une révolution accomplie en trois jours; hommes du lendemain, ne trouvant ni dans leur travail ni dans leur industrie les moyens de vivre honorablement, et plaçant toutes leurs ressources dans le désordre d'une agitation indéfinie. En spéculant sur les passions de gens plus disposés à l'enthousiasme qu'à la réflexion

et aux calculs, en faisant appel à des souvenirs qui maintenant encore font frémir la fibre populaire, ces agitateurs eurent un moment d'action sur les masses.

Mais tous ceux qui pour être hommes de cœur ne renoncent pas à être hommes de sens ne tardèrent pas à se montrer justes envers la conduite du gouvernement; et lorsque le ministre en qui cette politique s'était glorieusement personnifiée mourut à la peine, le deuil public attesta que le jour de la justice était proche. Bientôt la prise de la citadelle d'Anvers et le désarmement général en Europe prouvèrent aux plus incrédules que le système de la paix, le meilleur dans l'intérêt de nos finances, ne constituait pas une politique d'inaction et sans gloire.

Ainsi, quelques années après la révolution de juillet, la haute sagesse et la fermeté du roi avaient résolu, à l'avantage de la France, le problème difficile du maintien de ses relations pacifiques avec l'Europe. Au dedans, la politique de la guerre révolutionnaire, celle qui, pour des révolutions, eût poussé le pays à sacrifier son

dernier homme et son dernier sou, était tombée dans le discrédit le plus complet ; à l'extérieur, les défiances inquiètes et le mauvais vouloir étaient désarmés. La France pouvait désarmer à son tour, et cet immense résultat lui était acquis sans qu'elle eût été condamnée à une politique sans influence ou à des sacrifices pires pour elle que la guerre même. On ne trouve dans l'histoire diplomatique d'aucun règne rien d'aussi bien et d'aussi heureusement accompli. Le tableau des six années dont nous venons de rappeler les principaux événements sera pour l'écrivain digne d'entreprendre l'histoire de France, un sujet dont l'intérêt ne le cédera en rien aux plus belles époques de nos annales.

Depuis lors les questions de paix et de guerre n'ont pas cessé d'occuper une grande place dans nos discussions. Tous les jours ces mots retentissent encore autour de nous ; nous avons vu se former un nouveau parti de la guerre, non plus de la guerre révolutionnaire et de propagande, mais de la guerre en quelque sorte politique. Ce nouveau système n'est d'ailleurs que la

contre-partie de celui des révolutionnaires de 1831; sa logique a pris le contre-pied des raisonnements d'alors. La guerre est inévitable, disaient MM. Mauguin et Lamarque, ne cherchez pas à vous en garantir, ne l'attendez pas; la guerre est impossible disent les hommes de 1840, personne ne la veut en Europe; la paix n'a besoin ni de ménagements ni de prudence. Il devrait suffire d'exposer un pareil système pour avoir montré tout ce qu'il a de faux, de puéril et de dangereux. En 1840, il a eu pourtant aussi ses jours de popularité; les passions mal éteintes, des souvenirs que la raison seule peut effacer, que le temps ne détruit pas, des préjugés nationaux, ont un instant agité les masses. Tout cela a été de courte durée, et la politique de la paix est sortie de cette épreuve mieux appréciée et plus affermie.

Entrer à ce sujet dans plus de détails serait excéder les bornes posées à ce travail. Les événements de 1830 à 1835 appartiennent à l'histoire; c'est là une période de faits accomplis; ceux auxquels nous faisons allusion en ce moment sont du

domaine de la polémique. Le nouveau parti de la guerre est loin d'avoir abdiqué ses idées, ses caprices et ses velléités; il n'a pas renoncé à profiter des circonstances qui peuvent l'aider à faire prévaloir son système, et nous l'avons vu naguère en exploiter une ou deux que l'histoire mentionnera à peine, avec une ardeur, avec un acharnement, avec un déploiement d'éloquence et de grands mots dignes d'une meilleure cause. Le pays se confie au roi de la paix, au roi toujours prêt à la guerre, alors même qu'elle serait une conséquence des fautes qu'il n'aurait pu empêcher; au roi dont l'Europe admire la haute sagesse, et qui ne règne pas moins par les éminentes qualités de l'esprit et du cœur que par les constitutions et le vœu du pays.

Le plus grand et le plus beau résultat de ses efforts a été de mettre la France en pleine possession de ce que nos voisins appellent le gouvernement du pays par le pays. On le sait d'ailleurs, la pensée constante de Louis-Philippe, le but de sa politique, c'est de maintenir la paix tant qu'elle n'est pas incompatible avec l'hon-

neur du pays, c'est de rendre par l'intime union de la France et de l'Angleterre la guerre impossible en Europe : « A la place « où je vous écris, mon cher lord Holland, « celui dont nous chérissons et vénérons la « mémoire, Ch. Fox, me disait : Si nos deux « pays peuvent avoir dans le même temps « une administration libérale, la cause du « genre humain est gagnée. » Ainsi écrivait, en 1815, le général La Fayette. Ce vœu, ce rêve de celui qui fut l'ami de Fox et de Washington, le roi de 1830 a su déjà en partie l'accomplir et le réaliser. Il en a fait l'honneur de son règne et le titre impérissable de sa dynastie à la reconnaissance du pays et du monde.

Depuis quinze ans l'alliance anglaise a eu ses vicissitudes et a été diversement appréciée. La France n'a jamais aliéné sa liberté d'action. De même que l'Angleterre avait refusé de s'engager avec nous dans les questions polonaise et italienne, nous avons refusé d'intervenir en Espagne à sa suite ; et pour tous les esprits sensés, même en Angleterre, les événements ont donné raison à notre politique.

Aujourd'hui l'alliance paraît mieux affermie que jamais, et le monde en voit chaque année d'éclatants témoignages. La reine de la Grande-Bretagne a visité la première le roi des Français au château d'Eu. Il y a quelques mois, devenu à son tour l'hôte de son auguste alliée, Louis-Philippe recevait à Windsor l'hommage de tout ce que l'Angleterre a de plus éminent et de plus glorieux. En même temps, les gouvernements des deux pays s'accordaient pour faire disparaître toute trace des dissentiments par lesquels la paix aurait pu être compromise; ils s'entendaient pour exercer isolément ou en commun, sur tous les points du globe, une influence de civilisation et de progrès; pour développer et pratiquer partout ce sentiment, ce vœu des cœurs généreux et des esprits élevés, l'établissement de la liberté civile et religieuse dans tout l'univers! Ce sont là des choses dont le souvenir vivra plus longtemps que celui des excentricités et des infortunes de M. Pritchard.

On a beaucoup attaqué la politique de la paix, on n'a rien négligé pour la déconsi-

dérer aux yeux du pays, à qui l'on s'est efforcé de persuader que sa dignité était compromise et sa grandeur abaissée par une diplomatie sans honneur et sans virilité. Ce sont là des questions encore ministérielles et qui ne sont pas de notre sujet; qu'il nous soit permis néanmoins d'en appeler aux faits accomplis sous nos yeux. Sans remonter au delà de 1836, n'est-ce pas la politique de la paix qui a réduit Saint-Jean d'Ulloa comme Anvers, et ajouté à la victoire d'Alger celle de Constantine? N'est-ce pas la politique de la paix qui a planté le drapeau tricolore au milieu des mers de l'Océanie, qui a rétabli notre influence en Orient, en Grèce, en Espagne, qui a fait de l'Algérie une terre désormais française? Les noms de Tanger, d'Isly et de Mogador n'appartiennent-ils pas à son histoire? N'est-ce pas elle qui, sur les plus lointains rivages, crée des débouchés à notre commerce et guide notre civilisation?

Cette politique est la seule avec laquelle les nations aujourd'hui puissent séparément ou de concert entreprendre et exécuter de grandes choses. Le système contraire sem-

ble ne pouvoir être que celui d'hommes aveugles, ignorants, passionnés ou en qui les vues personnelles rétrécissent l'esprit et le cœur. Prenant l'Europe telle qu'elle est, un Napoléon lui-même n'y ferait rien de grand par la guerre. La paix est l'élément au sein duquel les populations s'éclairent et se transforment; quinze ans encore, et la paix aura renouvelé complétement la face de l'Europe, et nous verrons s'accomplir sans secousse, sans violences, ces révolutions que la guerre eût étouffées dans leur principe, en nous faisant rétrograder d'un demi-siècle.

XVI.

La liberté et l'ordre au dedans.

Jamais gouvernement, dans aucun pays, ne se vit, autant que la monarchie actuelle, entouré à sa naissance de marques d'assentiment et de sympathie. «Ce ne furent «pas seulement les chambres et la popula«tion de Paris, quatre-vingt mille gardes «nationaux et trois cent mille spectateurs «au Champ-de-Mars, c'étaient aussi toutes «les députations des villes et villages de «France, et en un mot un faisceau d'adhé«sions non provoquées et indubitables qui «témoignaient en faveur de la royauté nou«velle» (1).

(1) Général La Fayette. Souvenirs et Correspondances.

Cette quasi-unanimité des premiers jours fut un grand bien. Elle permit au gouvernement d'établir dans les fonctions publiques des hommes dévoués à sa cause, et de pourvoir à ce que la marche régulière de l'administration et de la justice ne se trouvât interrompue nulle part. Ce moment de calme fut mis à profit avec trop de confiance peut-être. L'histoire et l'expérience nous avaient appris qu'en temps de révolution surtout, ces sortes d'unanimités durent peu ; mais qui pourrait se défendre de laisser parfois les généreuses illusions prendre la place de l'expérience ?

Une révolution froisse toujours beaucoup d'intérêts et de sympathies ; elle ferme des carrières, arrête des ambitions, elle laisse après elle des regrets qui font bientôt des mécontents. Il y a toujours en outre, suivant l'énergique et juste observation de Sieyès, deux sortes de révolutionnaires : ceux qui ne s'attaquent qu'aux abus ou à l'injustice, et ceux qui veulent détruire jusqu'aux principes de l'ordre et de la société. « Unis un moment par une com-« munauté de vues apparente, ils se sé-

«parent bientôt; et les révolutionnaires «contre l'ordre se montrent alors plus ré-«volutionnaires qu'il ne faut, jusqu'au «jour où, devenus les maîtres, ils se hâte-«ront d'abjurer la révolution elle-même.»

On ne pouvait espérer que le gouvernement de juillet fût complétement affranchi de toutes ces difficultés. Beaucoup de gens croyaient ou affectaient de croire qu'il y succomberait. On ne lui donnait pas trois ans, pas six mois d'existence; on parlait même d'une parodie des cent jours.

En un sens, ces gens-là avaient raison; les difficultés étaient grandes; à certains moments le péril à pu être imminent. Et pourtant il ne s'est peut-être pas écoulé depuis quatorze ans un seul jour sans que le gouvernement de juillet se fortifiât et s'affermît.

La révolution s'était accomplie au cri de *Vive la Charte!* Le premier mot du duc d'Orléans à la nation qui l'appelait avait été: *La Charte sera désormais une vérité.* La Charte revisée donnait satisfaction à toutes les opinions sages et modérées; elle avait des garanties contre le retour des abus qui

avaient ruiné la cause de la restauration. La Charte au dedans, la paix au dehors, telle devait être et telle fut en effet la politique du nouveau règne.

On l'a appelée politique du juste milieu, et l'on s'est quelquefois efforcé de tourner en dérision ce mot si juste et si sage. Ceux qui suivaient en 1831 et 1832 les débats parlementaires peuvent se souvenir encore d'avoir entendu le général La Fayette en faire d'agréables railleries. L'honorable général s'était pourtant trouvé du juste milieu une fois au moins, et sans doute plus d'une fois en sa vie : « Donnez à la nation, écrivait-il en 1799, des institutions « libérales, un régime conséquent et d'honnêtes gens, vous la verrez revenir aux « idées des premières années de la révolution, avec moins d'enthousiasme pour la « liberté, mais avec une crainte de la tyrannie et un amour de la tranquillité qui lui « feront détester tout remuement aristocrate « ou jacobin. » Le mot n'y est pas, mais le système du juste milieu, la politique de 1830 est là tout entière.

La royauté nouvelle devait s'attendre à

rencontrer deux sortes d'adversaires : les partisans du régime déchu et les ultras d'une autre école, ceux qu'on appellerait aujourd'hui les révolutionnaires à outrance. Au mois de juillet, les uns et les autres avaient été pris au dépourvu. Cette révolution, que certaines gens disent préparée par tant de sacrifices, complotée avec tant d'adresse, n'était prévue ni attendue de personne. Ceux qui eussent voulu l'arrêter, ceux qui l'auraient si volontiers poussée au delà du but, avaient été également surpris, étourdis, ceux-là de leur défaite, ceux-ci de leur victoire. Une fois le premier éblouissement passé, les uns et les autres se mirent à l'œuvre.

Les menées du parti carliste furent d'abord sourdes et ténébreuses. Ses regards se tournèrent à la fois vers la Vendée où il pouvait y avoir quelques malheureux encore à égarer, et vers les rois absolus de l'étranger, objet de ses plus chères espérances. Aujourdhui qu'une guerre dynasnastique est devenue à peu près impossible, on est fort à l'aise pour déclarer qu'on repousse tout secours étranger, qu'on

ne veut rien devoir à de tels appuis. Après 1830, les organes du parti tenaient un tout autre langage : « Il est impossible que les « légitimistes puissent seuls rétablir la lé- « gitimité, » écrivait à la duchesse de Berri un de ses plus dévoués partisans, et il ajoutait : « Tout le monde est aussi per- « suadé que la révolution est hors d'état de « résister à une coalition de l'Europe, « qu'on l'est que, sans cette coalition, les « royalistes ne peuvent rien. » Les légitimistes comptaient bien aussi quelque peu sur l'anarchie, sur la licence qu'ils croyaient inséparables de toute révolution. Ces hommes du parti monarchique et religieux auraient vu sans déplaisir relever dans leur pays l'échafaud de Louis XVI, abattre les croix, massacrer les prêtres, violer toutes les lois divines et humaines. Tant d'excès, en déshonorant la cause libérale, leur paraissaient un moyen assuré de ramener le triomphe de la leur.

Les jacobins semblaient près de renaître en effet. Un premier club s'était ouvert dans la rue Montmartre sous le nom de *Société des amis du peuple*, et avait été

fermé par la garde nationale; la presse avait ses *pères Duchesne,* et avant qu'on eût songé à lui opposer de sérieux obstacles, l'émeute se ruait au milieu de la nuit jusque dans le Palais-Royal.

Plusieurs fois déjà dans ce récit nous avons cité l'opinion et le témoignage du général La Fayette. C'est là une autorité qui ne saurait être suspecte de partialité envers le régime nouveau et la politique d'ordre dans laquelle il a puisé sa force. Dès le mois d'octobre, le général disait dans un ordre du jour aux gardes nationales du département de la Seine : « Il est évident qu'aujourd'hui, « comme dans les premières années de la « révolution, les ennemis de la liberté, qui « est la souveraine justice, voudraient la voir « déconsidérée par l'anarchie, souillée par « le crime et méconnue par les citoyens « tranquilles qui la confondraient bien à « tort avec les troubles destructeurs de leur « repos, de leur industrie et de l'ordre « légal. Certes, ce n'est pas ainsi qu'on « pourrait consolider ce que nous avons ga- « gné par la glorieuse révolution de la grande « semaine. » Le mal était donc flagrant, le

danger bien connu, et il y avait urgence à y porter remède.

L'honorable général avait dit à une autre époque (juillet 1798) : «Ne pensez pas que «j'aie la niaiserie de supposer que l'on «puisse *tout vaincre, tout sauver, tout per-«suader* en se bornant à la proclamation des «droits de l'homme. Non, je crois qu'il faut «une police active, un gouvernement vi-«goureux, des lois sévères et sévèrement «exécutées ; mais il faut que ces lois soient «justes et que l'exécution en soit impertur-«bable. Je conviens que de notre temps il «y eut trop de douceur et d'impunité... Je « ne pense pas que le gouvernement doive «mettre de côté l'expérience qu'il a ac-«quise, abandonner à ses ennemis la tac-tique dont ils se servent contre lui, et se «mettre lui-même à la merci de ses adver-«saires ou même des indifférents.» La conduite à suivre était nettement indiquée dans ce peu de paroles. Et pourtant personne ne peut avoir oublié combien le mal et le danger qu'elles signalaient furent aggravés par les hésitations, par la dissidence des hom-

mes le mieux intentionnés et les plus capables d'y porter remède.

La première occasion offerte aux partis, pour agiter les masses, fut le procès des ministres signataires des coupables ordonnances. La chambre des députés les avait mis en accusation; quatre avaient été arrêtés, et dans ce nombre se trouvaient les deux hommes que leur situation dans le dernier ministère de Charles X et leurs antécédents signalaient surtout à la colère publique, M. de Polignac et M. de Peyronnet. L'accusation était prête, la cour des pairs était saisie, le crime n'était pas douteux; quelle serait la peine?

La mort n'eût pas été un châtiment nouveau en matière de responsabilité politique et ministérielle, et ils l'avaient peut-être bien méritée ceux qui, pour appuyer la violation des lois, avaient ordonné que le sang français fût répandu par des mains françaises. Mais le combat fini, fallait-il, au nom de la révolution victorieuse, verser encore du sang, même coupable, livrer des têtes au bourreau, relever, pour des ministres parjures et vaincus, l'échafaud

où avaient péri tant de nobles victimes, tant d'infortunés dont la fin misérable a fait oublier leurs torts et leurs fautes? Quelques personnes soutenaient qu'il fallait un exemple, un châtiment terrible. La violation des lois par les dépositaires suprêmes de la puissance publique n'est-elle pas le plus grand des crimes? Comment la soustraire à l'application de la peine la plus sévère qui se trouve dans nos codes? Et ici la violation des lois avait été appuyée par la force; le sang avait coulé; nos monuments portaient presque tous des traces récentes de combat; chaque quartier avait ses morts et ses blessés. Parjures envers la constitution, traîtres envers leur pays, fauteurs de guerre civile, les ministres de Charles X avaient mérité trois fois la mort.

Ces sentiments, ces mots de justice vengeresse trouvaient de l'écho dans les masses, et l'on ne saurait s'en étonner; ce fut un premier moyen d'agitation offert à tous ceux à qui il semblait que la révolution de juillet s'était arrêtée trop vite.

Avant que le procès fût commencé, une voix généreuse, celle d'un homme dont le

dévouement à la liberté ne saurait être mis en doute, M. de Tracy, proposa à la chambre des députés d'abolir la peine de mort en matière politique. La chambre n'osa pas, sur une si grave question et en de telles circonstances, user pleinement de son initiative; elle décida seulement que, par une adresse, elle porterait aux pieds du trône l'expression d'un vœu conforme à la généreuse motion dont elle avait été saisie. Elle s'associait ainsi à l'une des pensées les plus chères au cœur du roi, à l'une des plus fermes convictions que ce prince dût à sa haute raison et à son expérience.

Le procès des ministres de Charles X est un fait presque oublié aujourd'hui. Tant de choses se sont placées entre ce souvenir et nous ! Mais si l'on se reporte un moment aux derniers mois de l'année 1830, à l'expiration des *cent jours*, ce premier bail ironiquement concédé à l'établissement du 8 août, on sera peut-être amené à reconnaître que la royauté nouvelle n'a pas eu à traverser d'épreuve plus difficile, plus périlleuse et plus décisive. La politique d'ordre et de modération se trouvait, pour

la première fois, en contact avec un sentiment excité dans le peuple au point de lui faire oublier et le respect des lois et ses propres intérêts. Vouloir sauver les ministres, objets de sa colère, c'était, à ses yeux, se faire en quelque sorte leur complice.

Dans les chambres, dans les rangs de la garde nationale, un grand nombre de citoyens se montraient animés de sentiments plus généreux et disposés du moins à respecter, quel qu'il fût, l'arrêt des juges désignés par la Charte. Mais chez beaucoup ce n'était là que l'effet d'une disposition indulgente, qu'un mouvement de pitié; et pour garantir la liberté des juges, pour adopter d'avance leur arrêt facilement prévu, pour en assurer le triste bénéfice aux condamnés que menaçait la vengeance d'un peuple excité par calcul et dans un intérêt de trouble et d'anarchie, il fallait plus. Il fallait, au courage capable de tous les sacrifices, joindre la conviction du danger que couraient en de telles circonstances la vraie liberté et la cause de l'ordre; il fallait comprendre et sentir que, comme en d'autres temps, la révolution

tout entière se trouvait une fois encore engagée dans le dénoûment d'un grand procès. Laisser un seul jour à la colère du peuple la souveraineté des jugements et la liberté des vengeances, c'est livrer à la multitude des armes qu'elle tourne bientôt contre ceux de qui elle les a reçues ou à qui elle les a arrachées; c'est livrer les masses à la conduite de ceux qui ont su leur inspirer le goût du sang et les satisfaire. Parmi les hommes les plus modérés et le mieux intentionnés, un grand nombre croyaient cependant qu'il y avait plus de péril encore à résister pour une cause aussi impopulaire et aussi dépourvue de sympathies; qu'il valait mieux céder sur ce terrain et trouver, dans la satisfaction même donnée au ressentiment du peuple, une force nouvelle pour lutter ensuite contre toute tentative de désordre. C'était là, sans contredit, un mauvais et dangereux calcul; mais ceux qui le faisaient n'avaient que de bonnes intentions. Avec du courage et de la résolution, on pouvait compter sur eux pour la défense du bon ordre. Hésiter avec eux c'eût été tout

perdre; une conduite loyale et ferme pouvait donc seule tout sauver.

Le roi comprenait à merveille toutes les difficultés d'une telle situation; mais, bien secondé, il se sentait le courage nécessaire pour les vaincre. Il avait alors pour ministres MM. Laffitte, de Montalivet, Dupont (de l'Eure), le maréchal Soult, le général Sébastiani, d'Argout et Mérilhou; le général La Fayette commandait les gardes nationales du département de la Seine; Casimir Périer présidait la chambre des députés, et M. Pasquier dirigeait les débats de la cour des pairs. Tous, avec plus ou moins de résolution et d'énergie, étaient animés des mêmes sentiments.

Pendant huit ou dix jours que dura ce procès, Paris fut livré à une agitation continuelle. De tous les quartiers, des rassemblements considérables se dirigeaient vers le palais du Luxembourg, sur le Palais-Royal, vers la chambre des députés; jour et nuit des légions entières de garde nationale et une grande partie de la garnison de Paris étaient sur pied. Jamais il n'y eut spectacle plus admirable que celui de ces

soldats, de ces citoyens unis pour le maintien de l'ordre et pour faire respecter la justice à l'égard de ceux qui naguère avaient jeté le deuil dans leurs rangs en les armant les uns contre les autres. Le courage déployé sur un champ de bataille n'a rien de plus héroïque que la patience de ces hommes inaccessibles à toutes les suggestions, à toutes les provocations, et opposant, l'arme au bras, une digue intelligente et infranchissable aux passions et aux vengeances populaires. Plus le dénoûment approchait cependant, plus la situation devenait critique. Au dernier jour, le péril était immense, et jamais circonstances n'exigèrent autant de résolution, de présence d'esprit et d'énergie. Il fallait tirer du Luxembourg et reconduire sains et saufs à Vincennes les hommes dont le peuple demandait la tête. Le ministre de l'intérieur, M. le comte de Montalivet, ne voulut s'en remettre qu'à lui-même du soin d'accomplir cette tâche difficile et périlleuse; c'était à lui, dans sa manière d'entendre le devoir, que revenaient le danger et l'honneur de faire respecter les arrêts de la jus-

tice ou de mourir avec ceux dont elle allait fixer la destinée.

M. de Montalivet n'avait pas trente ans alors. Il avait pris aux luttes de l'opinion constitutionnelle, sous la restauration, une part active et justement appréciée des hommes les plus éminents. Il s'était prononcé des premiers en faveur de la révolution de juillet. Parmi les jeunes hommes de cette époque, Louis-Philippe, excellent juge, l'avait distingué pour la sincérité de son caractère, pour son esprit droit et élevé, pour la générosité d'un cœur tout prêt au dévouement et aux plus nobles tâches. Il avait reconnu en lui un homme de résolution et d'action ; et quand étaient venus les jours de péril, il avait associé dans son conseil ce jeune courage à la raison plus froide et à l'expérience des personnages qui composaient le ministère. Dans une carrière déjà longue, M. de Montalivet n'a pas failli un seul instant à cette bonne opinion du roi, que personne n'a servi avec plus de dévouement et d'indépendance.

Sa conduite pendant le procès des mi-

nistres de Charles X suffirait seule pour justifier le choix qui l'avait appelé si jeune aux affaires. Nul ne contribua plus que lui au maintien de l'ordre dans ces difficiles circonstances; partout où il y avait péril le jeune ministre paya de sa personne. Il fut sans contredit un de ceux qui concoururent le plus efficacement au dénoûment heureux et pacifique de cette crise dangereuse et décisive. Plus tard, le roi l'a trouvé, dans le conseil, aussi dévoué, aussi désintéressé qu'il avait été courageux et résolu en présence des passions populaires. C'est à M. de Montalivet que la France doit en grande partie la formation du cabinet du 13 mars, qui fit prévaloir la politique de la paix; il était redevenu, par la mort de Casimir Périer, ministre de l'intérieur, lorsque, le 5 juin 1832, l'émeute se changea en insurrection et en essai de guerre civile; ce jour-là encore, nul ne fut mieux inspiré pour le salut de la monarchie. Plus tard, M. de Montalivet a pu aussi attacher son nom à l'ordonnance d'amnistie. Parmi tous les personnages ministériels de cette époque,

il en est peu dont la carrière soit aussi belle et aussi pleine.

Ici d'ailleurs, comme dans le chapitre qui précède, notre but ne saurait être d'entrer dans aucuns détails. Nous avons insisté sur les circonstances qui se rattachent au procès des ministres de Charles X, et nous en avons dit la raison; cette première crise fut décisive. Rendu dans la nuit, l'arrêt qui appliquait diverses peines à ces grands coupables, sans prononcer contre aucun d'eux la peine de mort, causa dans les rangs de la garde nationale et dans le peuple une certaine émotion; mais tout avait été habilement calculé et courageusement exécuté pour en prévenir les premiers effets. La réflexion et la générosité naturelle aux cœurs français furent promptes d'ailleurs à dissiper ces impressions d'un moment si faciles à comprendre. Le lendemain de cette journée si pleine d'agitations, le roi, accompagné du ministre de l'intérieur, du général en chef des gardes nationales, des principaux officiers de cette milice citoyenne et de la garnison, passa en revue les légions et les

régiments, visita tous les postes, et partout il fut reçu avec des *acclamations d'amour* (1).

La politique modérée, celle qui ne sépare point l'ordre de la liberté, trouva dans ce premier succès des forces pour triompher des nombreuses difficultés qu'elle devait rencontrer encore. Vaincus une fois, ses adversaires étaient loin d'avoir renoncé à leurs projets et à leurs manœuvres; la tranquillité de Paris se voyait menacée ou troublée à chaque instant sous le moindre prétexte. Un jour c'étaient des ouvriers qu'on poussait à briser des machines, une autre fois c'était vers la chambre des députés, théâtre de quelque discussion importante, que l'on dirigeait les rassemblements; la semaine suivante, l'exécution de la plus simple mesure de police formait un noyau qui, habilement grossi et perfidement exploité, devenait un attroupement, puis une émeute.

(1) Ordre du jour adressé le 24 décembre à la garde nationale de Paris par le général La Fayette.

Le 14 février 1831, une ridicule et coupable manifestation, follement tentée par quelques légitimistes dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois à l'issue d'un service célébré en l'honneur du duc de Berri, occasionna les plus graves désordres.

Le 5 mai, ce fut la colonne de la place Vendôme qui servit de point de ralliement aux émeutiers; le mois suivant, les attroupements occupaient le faubourg Saint-Denis et le faubourg Saint-Martin; un jour une troupe de ces prétendus *patriotes* arrêta dans la rue de la Paix la voiture où se trouvait Casimir Périer avec le général Sébastiani. Déjà, *comme au bon temps*, on criait *A la lanterne!* Mais lequel était Casimir Périer? «Me voilà, répondit le président du conseil en se plaçant sur le marchepied de la voiture ouverte, que me voulez-vous?» Comme il y avait beaucoup de gens de cœur égarés dans cette foule, il fut impossible de les soustraire à l'ascendant de ce courage et de cette fermeté; les rangs s'ouvrirent, et la voiture put gagner la Chancellerie.

Les événements du dehors avaient aussi

leur retentissement dans nos rues et sur nos places publiques. La prise de Varsovie par les Russes fut l'occasion d'une des émeutes les plus dangereuses qui, dans ces temps, aient troublé la tranquillité publique.

Si, dans toutes ces circonstances, le gouvernement sut presque toujours, surtout après le 13 mars 1831, déployer la fermeté nécessaire pour apaiser les désordres, dissiper les attroupements, prévenir toute collision sanglante, il fut admirablement secondé, on ne saurait trop le redire, par la garde nationale de Paris. Depuis la démission du général La Fayette, donnée après les événements de décembre 1830, elle était sous le commandement d'un des hommes les plus fermes et les plus fidèles de l'Empire, le maréchal Lobau, qui, pour chef d'état-major, avait le commandant actuel, le brave et loyal général Jacqueminot. L'année 1831 fut en quelque sorte pour elle la plus longue et la plus périlleuse campagne; chefs et citoyens se montrèrent infatigables. La charte de 1830 avait placé sous leur sau-

vegarde les institutions du pays, et jamais mandat ne fut accompli avec plus de dévouement, de zèle et de patience. Le moment approchait où les anarchistes allaient mettre aussi son courage à l'épreuve.

On dit parfois que la royauté de juillet ne peut se vanter que de l'accomplissement d'une tâche facile. Quelles difficultés, quels périls lui ont donc manqué ? Une stagnation de travail, conséquence inévitable d'une révolution, fait tomber dans le dénûment une grande partie de la population laborieuse. Cette misère est activement exploitée par des agents d'anarchie et de désordre, et la ville qui naturellement devait avoir le plus à en souffrir, Lyon, devient le théâtre d'une insurrection d'ouvriers qui un moment sont maîtres de la cité, et en chassent les autorités. L'infortuné duc d'Orléans, si jeune alors, obtint de se rendre avec le ministre de la guerre au lieu où il pouvait y avoir quelque danger à courir, et surtout des maux à prévenir ou à réparer.

Quelques mois après, une maladie contagieuse, le choléra, vient affliger une

partie de la France, et sévir dans la capitale avec plus d'intensité que partout ailleurs. Là encore, à l'Hôtel-Dieu, aux ambulances, au milieu des malades, nous retrouvons notre duc d'Orléans donnant partout l'exemple de la confiance, de la fermeté, du courage. Les premières rigueurs du fléau avaient été l'occasion de quelques troubles. Le 5 juin 1832, le convoi d'une de ses plus illustres et dernières victimes, le général Lamarque, se change en insurrection. La garde nationale, les troupes, sont attaquées dans leurs postes à coups de fusil. Las des attroupements où tout se bornait à des vociférations, impuissants à fatiguer la patience des défenseurs de l'ordre, les factieux en sont venus à prendre les armes et à tenter la guerre civile.

Le roi se trouvait alors à Saint-Cloud. A la première nouvelle de cette révolte, il accourut à Paris avec la reine, qui ne voulut pas le quitter. « Celui-là du moins n'a pas peur, » disaient les paysans en le voyant passer. En effet, le 6 dans la matinée, après une revue de la garde nationale de

Paris et de celles de la banlieue accourues au premier bruit, Louis-Philippe monta à cheval et parcourut différents quartiers. «Ma présence fera plus que les coups de fusil, disait-il. Les coups de fusil, je voudrais qu'il n'en fût pas tiré un seul; mais on m'attaque, je dois me défendre. Du reste, tout ceci ne sera rien; nous avons le peuple pour nous.»

Malgré les plus vives représentations, le roi parcourut les boulevards jusqu'à la place de la Bastille; de là il se rendit à la barrière du Trône, redescendit le faubourg Saint-Antoine, et revint aux Tuileries par les quais. Vers la rue Planche-Mibray un coup de fusil fut entendu; on fit à Louis-Philippe de nouvelles réprésentations sur le danger auquel il s'exposait: «Mes enfants, répondit-il, sont ma meilleure cuirasse. — Mes amis, disait-il encore en s'adressant au peuple, on m'accusait d'avoir fui vers la frontière, pour me justifier je viens au milieu de vous.»

Devant le Château-d'Eau, un garde national blessé en combattant dit au roi: «Sire, je viens de combattre pour ma pa-

trie, la liberté et le roi, j'ai plusieurs enfants, je vous les recommande. — Je les adopte,» reprit Louis-Philippe; et il fit prendre par un aide de camp le nom de ce malheureux père.

Une autre épreuve, nous ne voulons pas dire un autre danger, attendait Louis-Philippe aux Tuileries. Personne dans les chambres, à quelque opposition qu'il appartînt, n'avait osé prendre ouvertement le parti de l'émeute ou se faire l'avocat du désordre. Mais à chaque perturbation de ce genre, on accusait le gouvernement d'en être le véritable promoteur; on lui reprochait de se montrer infidèle à son origine, d'avoir manqué aux promesses de juillet; on condamnait en les plaignant les malheureux que leur irritation entraînait à des manifestations blâmables, mais, avant tout, on accusait le système; c'était à lui qu'il fallait imputer et cette irritation aux déplorables conséquences, et une désaffection que les *patriotes* voyaient partout. Quelques semaines avant les événements de juin, les députés de la gauche avaient rédigé sous le titre de *compte rendu* une sorte de ma-

nifeste qui les séparait du gouvernement et semblait promettre des chefs à la révolte. Le 5 juin au soir, le 6 au matin, pendant que le roi parcourait les rues et pacifiait la ville par sa présence, les mêmes députés étaient réunis et délibéraient chez M. Laffitte. Le 6 dans l'après-midi, alors que déjà tout était apaisé, trois d'entre eux, M. Laffitte, M. O. Barrot et M. Arago, se rendaient aux Tuileries, non pour offrir au roi leur concours comme bons et loyaux députés, comme citoyens connus du peuple et tout prêts à lui tenir un langage d'ordre et de paix; les trois orateurs de la réunion apportaient des remontrances; ils venaient rappeler les promesses de juillet, accuser le système, parler de désaffection; ils avaient cru sans doute le moment favorable pour arracher quelques concessions aux craintes du monarque, aux inquiétudes du père : «La révolution de juillet «a eu pour but de résister à la violation «de la Charte, répondit le roi;... la Charte «est devenue ma seule boussole, car c'est «là ce que j'ai promis, ce que j'ai juré de «maintenir, et ce que je serai toujours prêt

«à défendre au prix de mon sang... Et ne «vous y trompez pas, messieurs, le roi est «fort, parce qu'on est toujours fort quand «on méprise comme moi la couronne et la «vie.... On a, il est vrai, un peu plus de «peine à gouverner avec la liberté qu'avec «le bon plaisir, mais nous en viendrons à «bout. La liberté, lorsqu'on ne la sépare «pas de la loi, est le meilleur des souve-«rains. Vous avez parlé d'hostilité contre «moi; mon gouvernement est, dites-vous, «dépopularisé. Ignorez-vous donc que je «viens de parcourir Paris et les barricades, «et que partout le cri de *Vive le roi!* m'a «accueilli sur mon passage? En serait-il «ainsi, si mon gouvernement avait soulevé «de si vifs mécontentements? Non, non, «messieurs; je persisterai dans ce que je «crois être le bien de mon pays, et j'ai la «ferme conviction que quand les passions «seront calmées, on reconnaîtra que je «suis dans le juste et dans le vrai. Ma vie «est à mon pays; je sais ce que je lui dois «et ce que je lui ai promis. Vous savez si «je manque à mes promesses ou à mes ser-«ments.» Congédiés avec ces nobles et

courageuses paroles, les trois représentants de la réunion Laffitte se retirèrent, et Louis-Philippe rentra au conseil des ministres; il avait remporté sur l'esprit de désordre et d'anarchie deux victoires en un jour.

Les événements de juin donnèrent au gouvernement du roi une force nouvelle. En voyant l'émeute arborer le bonnet rouge, en retrouvant dans les nouveaux jacobins les pratiques aussi bien que le langage de 1793, tous les hommes de bonne foi ouvrirent les yeux et comprirent la nécessité de se rallier autour du trône constitutionnel. Les mouvements du parti carliste étaient en même temps, pour les amis sincères de la révolution de juillet, un avertissement de même nature.

Après une vaine tentative pour exciter la révolte à Marseille, quelques-uns des chefs de ce parti s'étaient jetés dans la Vendée, où, à l'aide d'un certain nombre de réfractaires, on avait réussi à organiser une sorte de chouannerie. La mère du jeune prince qu'on appelait Henri V, trompée sans doute par des promesses et des

espérances exagérées, était venue animer de sa présence ceux qui se faisaient les chevaliers de sa cause. Deux mots, Nantes et Blaye, suffisent pour rappeler le dénoûment de cette coupable échauffourée.

Les factions cependant ne se considéraient pas comme entièrement vaincues; elles ne pouvaient se faire illusion sur les sentiments du pays, mais elles croyaient trouver encore dans les classes ignorantes et pauvres, surtout au milieu des grandes villes, assez de force pour renverser le gouvernement constitutionnel et pour imposer aux hommes d'ordre et de progrès leur exécrable tyrannie. Deux voyages du roi dans les départements de l'Est et dans ceux de l'ancienne Normandie avaient été de longues fêtes de famille, de véritables triomphes; mais la Société des droits de l'homme se recrutait à l'aide des plus mauvaises passions; elle prêchait ses doctrines de nivellement et d'égalité sociale à tous ceux que le travail importune et qui croient trouver dans la guerre civile et la spoliation un moyen plus sûr et plus prompt de s'enrichir. Le régicide était le premier de

ses dogmes; Marat, Saint-Just et Robespierre formaient la trinité de cette nouvelle Église. L'insurrection était enseignée comme un devoir; au plus grand nombre appartenait le droit du plus fort, le seul légitime; le peuple n'avait qu'à se lever pour vaincre, et le partage des richesses serait le prix des vainqueurs. Ce n'était plus le trône, ce n'était plus la constitution seulement que l'on attaquait, la société tout entière était menacée.

Dans quelques villes, à Lyon surtout, où les événements de 1831 avaient eu pour résultat inévitable de diminuer les ressources du travail et d'accroître la misère, le succès de ces prédications avait été grand, au moins en apparence. La Société comptait avec orgueil ses nombreuses sections, baptisées de noms redoutables; elle se flattait d'avoir des affidés jusque dans les rangs de l'armée. Elle avait ses clubs, ses assemblées, ses ordres du jour, et lorsqu'une loi rendue nécessaire vint menacer son organisation, elle se crut assez forte pour pratiquer ce dogme de l'insurrection inscrit en lettres de sang sur ses bannières.

Ce fut de Lyon que partit le signal. On avait compté que la révolte pourrait obtenir là, comme en 1831, un commencement de victoire qui ferait éclater le mouvement dans les villes voisines de Saint-Étienne, de Grenoble, de Châlons, de Dijon. Paris n'aurait plus qu'à compléter l'œuvre en attaquant dans son centre le gouvernement affaibli. On sait quel fut le dénoûment de ces coupables tentatives. Un ensemble de mesures bien prises, l'attitude des autorités et des bons citoyens, la fidélité des troupes et des gardes nationales, suffirent pour réprimer en peu de jours cette insurrection formidable, partout où on ne réussit pas à la prévenir. Ses instigateurs, ses chefs et tous les individus pris les armes à la main furent jugés par la cour des pairs qui, dans ce procès, comme dans celui de décembre 1830, montra une fermeté, une modération au-dessus de tout éloge.

L'insurrection vaincue, la Société des droits de l'homme dispersée, ses clubs fermés, l'esprit d'anarchie et de désordre n'avait pas dit son dernier mot encore. Les

émeutes, les séditions cessèrent..., mais pour faire place à d'autres attentats.

C'est toujours ainsi d'ailleurs que se termine l'histoire des troubles civils; les assassinats succèdent aux insurrections; c'est le dernier effort des partis ou plutôt, à ce degré, il n'y a plus de partis; il n'y a plus que des hommes violents, désespérés de leur faiblesse, et qui ne trouvent de ressource que dans le crime. Après les guerres de la Ligue contre Henri IV, viennent les coups de poignard de Jean Châtel et de Ravaillac. Ce n'est plus la Ligue qui combat, ce sont les restes et comme les plus impurs rebuts du fanastisme ligueur. Après la Vendée et les insurrections de Paris, quand le jacobinisme et le royalisme sont convaincus de leur impuissance, viennent les machines infernales.

Vers le milieu de novembre 1832, quelques mois après la défaite des insurgés du mois de juin, une main restée inconnue avait tiré un coup de pistolet sur le roi au moment où il se rendait à cheval à la séance d'ouverture des chambres. A cette nouvelle, toute trace de dissentiment diparaît

entre les honnêtes gens ; pairs et députés se rendent en corps aux Tuileries, les cris de *Vive le roi !* retentissent autour du château avec une sorte de frénésie. Touché de ces marques d'affection et de sympathie, Louis-Philippe est calme, sans aucun trouble : « Ma vie est destinée à déconcerter les « factieux, dit-il ; la balle d'un assassin ne « peut arriver jusqu'à mon cœur. »

La Providence nous gardait, pour un jour d'effroi et de deuil, l'éclatante confirmation de cette parole royale. Le 28 juillet 1835, Louis-Philippe passait sur les boulevards une revue de la garde nationale et des troupes réunies à Paris. Arrivé sur le boulevard du Temple, devant le jardin du *café Turc*, une détonation pareille au feu de file de vingt à trente fusils se fait entendre. Le maréchal duc de Trévise est frappé de mort tout près du roi ; des généraux de l'escorte, des soldats, des citoyens, sont tués ou blessés, une jeune fille meurt atteinte dans les bras de son père. Préparée avec un art diabolique, disposée de façon que le roi ne pût manquer d'être enveloppé dans un massacre, une infernale

machine venait de semer la mort autour de lui et de frapper à ses côtés ses plus dévoués serviteurs; un maréchal de France, le fidèle et brave Mortier, celui à qui il écrivait de Lille, en 1815, cette lettre si digne de tous deux! Jamais le noble cœur de Louis-Philippe ne fut soumis à plus terrible épreuve; il fallait continuer la revue, rassurer la garde nationale, l'armée, la population tout entière, leur montrer que le roi était sauf, et que les assassins avaient manqué leur coup; il fallait, l'âme triste et déchirée, répondre aux acclamations de la foule. Partout éclataient, sur le passage du roi, les marques de joie et d'enthousiasme; l'expression de courage et de douleur empreinte sur tous ses traits causait une émotion profonde; sa conduite dans cette journée fut un objet d'admiration universelle.

De sinistres pressentiments, des avertissements vagues et trop bien justifiés avaient pour ainsi dire annoncé l'horrible catastrophe. Ces bruits avant-coureurs avaient pénétré jusqu'aux Tuileries; mais la revue était promise, le roi ne voulut pas qu'elle

fût contremandée. Le matin même du 28 juillet, le duc de Trévise était sollicité par sa famille de ne point assister à la revue, de ne pas se joindre au cortége royal : «Ma «place est à côté du roi, avait-il répondu : «je suis grand, je le couvrirai de mon «corps!»

Une année ne s'était pas écoulée que déjà un autre assassin attentait aux jours de Louis-Philippe. C'était au sortir des Tuileries, sous le guichet du palais; l'arme était appuyée sur la portière de la voiture royale; encore une fois Dieu protégea la France.

Plus tard, en allant faire l'ouverture de la session des chambres, un troisième coup de pistolet fut tiré sur le roi. La balle traversa la voiture et brisa une glace, dont les éclats allèrent déchirer le visage des ducs d'Orléans et de Nemours, qui accompagnaient leur père. Ni l'un ni l'autre ne voulut s'arrêter pour si peu de chose.

Le 25 avril 1837, Meunier, l'auteur de ce dernier crime, fut condamné à mort par la cour des pairs, comme l'avaient été Fieschi, Morey, Pepin, Alibaud; mais le

roi était las de cette inexorable justice contre ceux qui ne se lassaient pas dans leur haine inexorable. Meunier s'était repenti, sa peine fut commuée. L'ordonnance venait d'être signée en conseil des ministres, lorsqu'une femme entre dans la cour du château, parvient jusqu'à la reine, et se jette à ses pieds qu'elle baigne de larmes : c'est la mère du régicide. A ce moment on annonce le roi : « Votre fils s'est repenti, dit-il, je veux qu'il vive; je n'ai pas attendu son pourvoi pour lui faire grâce... Calmez-vous, ajouta-t-il, votre fils sait déjà qu'il a sa grâce; je viens d'envoyer le président de la cour des pairs pour le lui apprendre. »

Treize mois après, au milieu des fêtes et des espérances les plus chères à son cœur, le roi marquait un des beaux jours de son règne et de sa vie par un plus grand acte de clémence : il dictait à ses ministres une proclamation d'amnistie. L'ordonnance parut le 8 mai 1838; amnistie pleine et entière pour tous les délits, pour tous les crimes politiques, même pour le dernier misérable qui avait, quelques mois plus tôt, levé sur

le roi une main parricide, et dont une année de prison fut ainsi toute la peine.

Rien de tout cela ne parvint à désarmer complétement les partis. Aux associations prêchant ouvertement la révolte avaient succédé les sociétés secrètes. La police saisissait de temps à autre des dépôts d'armes, des fabriques de poudre clandestines, des ordres du jour, des plans d'insurrection ou de machines plus sûrement combinées encore que celle du boulevard du Temple. Le régicide et l'insurrection étaient les premiers dogmes enseignés aux initiés, le premier devoir auquel ils s'engageaient par serment. Alibaud et Meunier étaient sortis de là. Au mois de mai 1839, pendant la crise ministérielle qui suivit la chute du cabinet présidé par M. le comte Molé, ces sociétés crurent le moment favorable pour une nouvelle attaque à main armée. L'insurrection reparut dans nos rues, procédant cette fois par l'assassinat de gardes nationaux et de soldats isolés, frappant des hommes sans défense, cherchant à s'imposer par la surprise et la terreur. Elle fut promptement réprimée, et

laissa après elle deux régicides : Darmès et Quénisset. Ce dernier tira non sur le roi, mais sur le duc d'Aumale, le jour où le jeune prince entrait à Paris, ramenant d'Afrique son régiment, dont le glorieux drapeau était criblé de balles ennemies et déchiré par la mitraille.

A cette liste d'assassins et d'émeutiers il est pénible d'avoir à joindre, pour compléter la série des ennemis qu'a dû vaincre la royauté de 1830, un nom à jamais glorieux entre tous ceux dont s'enorgueillit notre histoire. Trompé par de faux renseignements, égaré sans doute par le sentiment de ce qu'il devait à son nom, à sa famille, et par une fausse appréciation du culte que tous gardent en France pour la mémoire de l'empereur, un neveu de Napoléon crut trouver dans le pays un parti bonapartiste. Une première tentative, faite en 1836 à Strasbourg, échoua complétement. Ce résultat ne suffit pas pour désabuser le prince Louis, et, ce qui est plus triste à dire, la clémence, qui voulut le soustraire alors même à toute espèce de jugement, n'eut pas assez de puissance sur

son cœur pour l'empêcher de recommencer plus tard à Boulogne l'échauffourée de Strasbourg. Cette fois, la cour des pairs fut saisie, et le château de Ham, dont une première amnistie a tiré d'autres coupables, est devenu la prison du prétendant bonapartiste.

Au milieu de ces épreuves, à travers ces périls de toute nature, la conduite du roi a été constamment la même. Son héroïque patience ne s'est pas un instant lassée; son courage n'a pas été un seul jour en défaut; sa confiance en Dieu, qui l'a gardé si longtemps et ramené de si loin pour l'œuvre difficile qu'il accomplit, n'a pas été un moment ébranlée. Ces combats à soutenir au nom des lois contre la révolte, ces luttes corps à corps, ces duels sans cesse renaissants avec l'esprit de désordre et d'anarchie, n'ont pu ni épuiser ses forces ni le détourner un seul instant des voies constitutionnelles où doit rester et se maintenir le gouvernement de 1830.

Après douze ans de luttes et d'épreuves, le noble but de tant d'efforts semblait bien près d'être atteint. Le présent était calme

et prospère, l'avenir paraissait assuré. La royauté de juillet, sans s'être écartée des lois, sans avoir demandé des forces à la dictature, avait triomphé de tous ses ennemis. Louis-Philippe, miraculeusement sauvé de la balle des assassins, avait en même temps, dans la sphère élevée des pouvoirs publics, accompli une tâche qui n'était ni la plus facile ni la moins délicate pour un prince régnant, après une révolution en grande partie parlementaire. Il avait établi, par des précédents considérables et incontestablement acquis, la part de l'action irresponsable du roi dans le gouvernement du pays. Plein de respect pour toutes les prérogatives, il s'était montré soigneux d'établir, de maintenir aussi celles de la royauté, et il y était parvenu sans élever de dangereux conflits. Fidèle à la lettre comme à l'esprit de la constitution, il n'avait pas voulu que l'ère des rois constitutionnels s'inaugurât en France par le règne d'un monarque en tutelle, étranger aux choses qui se décident et se font en son nom. Sans empiétement, par l'exécution sincère de la Charte, il avait

su faire la part de la royauté, et placer la couronne dans une situation où, pour rester irresponsable, elle ne fût pas condamnée à n'être qu'un hochet et un meuble de parade.

Ainsi, de tous les côtés l'œuvre s'achevait, se consolidait. Sous l'empire de lois respectées, l'ordre régnait partout, dans l'administration, dans le pays, dans les finances. Le crédit public s'était élevé à un taux encore inconnu en France, le commerce jouissait d'une prospérité sans égale. Assurée à tous par une loi qui sera un des plus beaux titres du règne de Louis-Philippe, l'instruction se répandait dans les classes les plus pauvres et préparait à la patrie des citoyens faits pour être libres. L'avenir se montrait donc plein d'espérances, comme le présent de bonnes réalités. Formé à l'école du *Napoléon de la paix*, et mûri au milieu des épreuves de ces douze années, un prince accompli apparaissait près du trône comme le gage de cet avenir. La dynastie était fondée, et il semblait que tous les efforts ne pouvaient désormais rien contre elle, quand un coup

de foudre vint s'abattre au faîte de l'édifice et l'ébranler un moment jusque dans ses fondements.

Personne n'oubliera de longtemps l'horrible catastrophe du 13 juillet 1842 et l'effet produit dans toute la France par cette foudroyante nouvelle : *Le duc d'Orléans est mort !* Nous ne chercherons point à peindre la douleur, la consternation de tous, le deuil des soldats qui le connaissaient, des artistes qui l'aimaient, des hommes graves, des savants qui l'appréciaient, du peuple qui plaçait en lui ses espérances. A cette douleur si vive, si profondément sentie, se mêlait aussi une préoccupation de patriotisme. — Et le roi ? Le roi si cruellement frappé dans ses affections, dans l'avenir promis à sa maison, dans son œuvre comme prince et comme père ; le roi qui, à soixante et dix ans, se trouve entre un berceau et une tombe, suffira-t-il à cette tâche nouvelle ? se relèvera-t-il d'une telle douleur ? sera-t-il plus grand qu'une si grande infortune ?

Nul ne saurait peindre le deuil d'un père frappé si durement et les angoisses qui peuplent alors les heures de sa solitude ;

nul ne saurait mesurer l'abîme de regrets éternels qu'a dû laisser dans le cœur du roi un coup si imprévu, si funeste! Mais il semble que les larmes du peuple mêlées aux siennes, que les cris d'amour et de dévouement qui répondirent alors à ses sanglots, aient doublé le courage et les forces de Louis-Philippe; un instant abattu, il s'est relevé avec une énergie nouvelle.

Ce sera un insigne honneur pour les hommes qui étaient alors à la tête du gouvernement que de s'être montrés à la hauteur de la tâche que leur imposaient de tels événements. La plupart sont encore ministres, et c'est une mauvaise situation pour obtenir justice; une fois tombés, on louera sans réserve leur conduite au milieu de ces difficiles circonstances.

Des élections générales venaient d'avoir lieu; les chambres furent immédiatement convoquées et appelées à délibérer sur un projet de loi destiné à pourvoir, en cas de minorité, à l'exercice de la régence. Cette loi, malgré quelques dissentiments, fut votée à une très-grande majorité telle que l'avait proposée le gouvernement. Le con-

seil des ministres se composait alors du maréchal Soult, de MM. Guizot, le comte Duchâtel, Martin (du Nord), l'amiral Duperrey, Lacave-Laplagne, Villemain, Teste et Cunin-Gridaine. Ce cabinet, qui, sauf quelques modifications, est depuis cinq ans aux affaires, est le même qui a fait élever les fortifications de Paris, qui donne à la France son réseau de chemins de fer, et qui a achevé la conquête de l'Algérie.

Revenons au vide causé par la mort du noble prince que, suivant une belle parole de M. Guizot, les meilleures lois ne remplaceront pas. Ce vide est immense, mais la dynastie de juillet n'est pas de celles qui puissent être mises en péril faute d'un homme, et le père comme le roi peut compter encore avec orgueil les trésors que lui a laissés la Providence.

L'enfant sur le front duquel est en quelque sorte suspendue la couronne grandit sous l'œil d'une mère admirée pour son courage, aimée pour ses bienfaits, et dont tous ceux qui l'approchent louent l'esprit élevé et la rare prudence. Sa jeune raison se formera aux leçons de l'aïeul dont toute

la vie sera pour lui un si éloquent, un si parfait modèle. Et si le sceptre venait à tomber dans ses mains avant l'âge où les rois peuvent régner, il trouverait dans le prince que les lois appellent à la régence un second père, un mentor éclairé, un gardien fidèle et dévoué de la puissance royale.

La France entière a aujourd'hui les yeux sur Mgr le duc de Nemours. On lui connaissait depuis longtemps un cœur ferme et bon, un esprit fin et le coup d'œil juste. On savait qu'au bivouac, dans la tranchée d'Anvers et à l'assaut de Constantine, il avait partagé les fatigues et les dangers de nos soldats; on citait de lui des traits de courage et de sang-froid, des preuves de fermeté et de dévouement. Appelé par un malheur que nul n'a ressenti plus vivement que lui à prendre le premier rang, à se mettre en évidence, le noble jeune homme s'est montré digne de celui que l'on aimait tant, qu'on a tant pleuré. Condamné à sortir d'une réserve qui convenait à son ancienne situation, M. le duc de Nemours a fait preuve de qualités aussi brillantes que solides; mêlé aux soldats et aux popula-

tions de plusieurs départements, il a conquis l'affection de tous par sa bonté, par sa franchise; il a montré un tact et une instruction dont tout le monde a été obligé de faire l'éloge. On se rappelle ce maire du Mans qui crut un jour pouvoir adresser au prince une harangue politique; ce harangueur fournit du moins à M. le duc de Nemours l'occasion de montrer, avec une modération parfaite, une remarquable intelligence des lois et situations constitutionnelles.

Nul ne croit aujourd'hui la monarchie de juillet ébranlée par la mort du duc d'Orléans. On pourrait, avec confiance, placer, même un berceau sur un trône, quand la puissance royale est ainsi représentée; quand, autour de ce trône, se pressent des défenseurs comme les trois autres fils du roi, le prince de Joinville, les ducs d'Aumale et de Montpensier; quand dans les chambres, dans l'administration, dans la magistrature, dans le clergé, tant d'hommes éminents sont dévoués de conviction et de cœur à la nouvelle monarchie; enfin quand les idées d'ordre et de paix ont acquis dans

la nation tout entière une si grande autorité et poussé d'aussi profondes racines.

Tout cela est l'œuvre du roi Louis-Philippe, l'œuvre de quatorze ans de luttes et d'épreuves. Jamais roi n'aura accompli une tâche plus belle et plus grande, jamais souverain n'aura acquis à la reconnaissance d'un peuple heureux et libre des droits plus sûrs et plus éclatants.

XVII.

Le Roi dans son intérieur.

Cette esquisse ne serait pas complète si nous ne faisions maintenant pénétrer le lecteur dans l'intérieur des Tuileries, si nous ne lui montrions quelques traits de la vie intime du roi.

Au Palais-Royal, le duc d'Orléans vivait surtout de la vie de famille ; les nombreuses occupations de la royauté ne lui ont pas fait perdre complétement ces douces et paisibles jouissances. Et pourtant, dans un pays de grande centralisation comme la France, la royauté, telle que l'entend Louis-Philippe, est loin d'être une sinécure. Que l'on songe un moment à la multitude d'affaires qui ne s'expédient qu'avec la signa-

ture du roi, et l'on sera effrayé à la pensée que tant de soins pèsent sur un seul homme. Louis-Philippe accorde cependant à chaque affaire une attention proportionnée à son importance, et quelques-unes de celles qui appartiennent plus spécialement à la prérogative royale sont de sa part l'objet d'un travail sérieux et approfondi.

« Une nuit, raconte le général Cass, vers deux heures du matin, M. Stevenson, ministre des États-Unis à Paris, fut obligé de se rendre aux Tuileries pour une affaire tout exceptionnelle... Introduit dans le cabinet du roi, M. Stevenson trouva Sa Majesté occupée à parcourir une liasse volumineuse de papiers : c'étaient les pièces d'un procès qui s'était terminé par une condamnation à mort; le roi examinait s'il y avait lieu de faire grâce... Jamais monarque n'a mieux senti tout le prix de cette noble prérogative, et c'est pendant les longues et solennelles heures de la nuit que Louis-Philippe étudie avec le soin le plus scrupuleux les dossiers de chaque affaire capitale, apportant, dans une matière aussi grave, cet admirable esprit d'ordre qui distingue d'ailleurs tous ses actes. Il tient lui-

même un registre sur lequel sont écrits les noms des condamnés, la nature de leur crime, et sa décision motivée. »

Malgré le travail de nuit, le roi se lève matin; quatre à cinq heures de sommeil au plus lui suffisent. A peine levé, il arrête et prépare le travail de la journée; on lui apporte les rapports des ambassadeurs, les mémoires qui appellent un sérieux examen. A onze heures, il est au fait de tout ce travail, il sait tout ce qui se dit en Europe et le sait de première main. Le roi lit peu de journaux, mais il les tolère tous, et dans son antichambre, à côté des plus vils pamphlets, se trouvent les feuilles les plus dévouées à sa dynastie. Après le déjeuner, qui n'est pas long, le roi s'entretient individuellement avec les ministres et avec quelques-uns des hommes qui jouent un rôle dans le gouvernement et dans la politique. Il affectionne particulièrement les causeries intimes, et il excelle à les rendre profitables. Dans la conversation, le roi est le plus rude et le plus habile jouteur qui se puisse rencontrer; il éblouit, il émeut, il entraîne, il subjugue. Dans les complications graves, il ne laisse à personne le soin de conduire

ces négociations personnelles, et il a raison; bien souvent des hommes fermes d'esprit et de cœur, venus à l'audience du roi avec des résolutions de froide réserve, en sont sortis, selon les circonstances, enthousiastes ou les larmes aux yeux.

Le conseil des ministres se tient d'ordinaire à une heure; au moment où il se termine, pendant une grande partie de l'année, les séances des chambres appelant tous les hommes politiques, le roi reçoit la visite des étrangers de distinction, des savants, des écrivains, des artistes; il parle à chacun son idiome, à chacun sa langue. Louis-Philippe peut causer sans interprète avec des hommes de presque toutes les nations de l'Europe; on assure qu'aucune langue vivante ne lui est inconnue. Sa conversation, toujours pleine d'aménité, est spirituelle et animée; elle abonde en traits brillants; elle révèle à chaque instant un esprit à qui rien d'utile n'est étranger, et un jugement à qui rien n'échappe.

C'est qu'il n'est personne en effet qui ait au même degré que Louis-Philippe le goût des choses utiles et des grandes choses. Toutes les fois que ces deux conditions de

l'utile et du grand se trouvent réunies dans quelque projet, on est sûr des sympathies du roi : c'est là ce qui explique son goût pour l'architecture, cet art qui cherche à la fois et le grandiose et la satisfaction de nos premiers besoins, de nos goûts les plus simples et les plus délicats.

Louis-Philippe aime les monuments; il les aime à la fois en artiste et en homme positif. C'est lui qui, le premier, a eu la pensée d'attacher l'honneur de son règne à achever ce que d'autres avaient commencé, à réparer ce que le temps et le vandalisme avaient en partie détruit. Aux ministres, aux administrations locales, il a donné l'impulsion et l'exemple.

Sans parler du Palais-Royal, de Fontainebleau, il suffira de citer Versailles. Quel beau jour que celui où le roi put voir tous les hommes illustres de ce temps parcourir à sa suite le fastueux palais de Louis XIV, peuplé de toutes les gloires de la France ! Il venait de marier son fils bien-aimé, et de l'unir à une princesse digne d'un tel époux et du trône auquel elle semblait être appelée. Quelques jours auparavant il avait signé l'amnistie; sa famille entière

était rassemblée autour de lui. Un moment la foule brillante et distinguée qui le suivait s'arrêta dans un sentiment de vive et unanime admiration : c'était devant cette noble et virginale statue de Jeanne d'Arc devenue si populaire. «Messieurs, dit le roi, voici l'auteur.» Et il montrait parmi ses enfans la princesse Marie, cet ange que Dieu devait sitôt enlever à sa mère !

Après les conversations qui ont été le point de départ de cette digression, le roi sort en voiture ou fait une promenade. C'est à ce moment qu'il visite ordinairement les travaux en cours d'exécution, qu'il va voir par lui-même comment ont été comprises ses idées, comment surtout elles s'exécutent. Le dîner est servi avec une exactitude presque militaire ; le roi, d'ordinaire, n'assiste pas au commencement, et n'arrive qu'au second service. Viennent après le dîner les réceptions et quelques moments passés en famille.

A dix heures du soir, la journée du roi est finie ; il n'appartient plus qu'à lui-même. Son premier soin est d'ajouter quelques pages à l'histoire de sa vie qu'il conserve ainsi écrite, jour par jour, depuis

bien des années. Il n'est peut-être pas de plus noble occupation pour un roi, de plus utile à son peuple et à lui-même, que cet examen de conscience, que ce jugement porté tous les jours par lui-même sur ses actes et sur ses intentions.

Louis-Philippe a conservé sur le trône ce même esprit d'ordre qui, à New-York, avait fait vivre honorablement les trois princes exilés au milieu des circonstances les plus difficiles, et qui, sous la restauration, avait rétabli, refait même presque en entier la fortune de la maison d'Orléans. Depuis quinze ans, grâce à ce goût pour les comptes bien faits et à cet esprit de sage économie, il a pu, avec une liste civile réduite de plus de moitié, faire autant de bien, entourer la couronne d'autant d'éclat, qu'aucun de ses prédécesseurs, et mener à fin des entreprises dont ceux-ci n'eussent pas même osé admettre la pensée.

A côté du trône, pour alléger le fardeau de tant de soins, pour partager la tâche et les joies, pour adoucir les épreuves du père et du roi, le ciel a mis une noble, courageuse et modeste femme, la reine Marie-Amélie. Fille de roi, elle épousa son mari

dans l'exil; duchesse d'Orléans, elle l'aida à reconstruire sa fortune; reine, elle semble placée à cette hauteur pour être le modèle du dévouement, de la piété et de la grandeur sans faste, de la plus noble bienfaisance, en un mot de toutes les vertus. Dans ce siècle de révolutions, de luttes passionnées qu'alimente l'esprit de parti, on dirait que la reine Marie-Amélie est là, par une sorte d'élection de la Providence, pour qu'il y ait au-dessus de ce torrent d'injures, d'outrages, de calomnies, une noblesse toujours respectée, une vertu que le soupçon ne puisse effleurer, quelque chose de saint et de sacré parmi les hommes!

Il est peu de mères et d'épouses qui aient eu à subir autant et d'aussi cruelles épreuves que la reine. La princesse Marie est morte loin d'elle d'un mal cruel : « Mon Dieu, s'est écrié la reine, j'ai une fille de moins, mais vous avez un ange de plus dans le ciel! » Son premier-né, le duc d'Orléans, meurt frappé d'un coup aussi imprévu que terrible: « J'étais trop fière de mon fils, dit-elle, Dieu me l'a ôté! » En lisant de telles choses, on croit assister à une des scènes les plus touchantes de l'Évangile.

Le bon ange qu'il était jadis si heureux de retrouver après les traverses de l'exil, Louis-Philippe l'a gardé près du trône, c'est la sœur du roi, madame Adélaïde. Instruite aussi par le malheur, douée d'un jugement sûr, d'un esprit net et pénétrant, réfléchie en toutes choses et sachant merveilleusement garder la mesure imposée à sa situation et à son sexe, madame Adélaïde est en même temps à côté du roi l'image du dévouement le plus absolu, de la confiance et de l'abnégation la plus entière.

Nous terminerons là ce tableau ; la vie des fils du roi n'appartient pas encore complétement à l'histoire, et il ne convient pas de troubler la modestie dont s'entourent les princesses qui sont la joie la plus douce et le plus bel ornement du trône. Un seul mot aujourd'hui suffit d'ailleurs à leur éloge : le jour où il sera forcé de l'interrompre, l'œuvre de Louis-Philippe se trouvera en des mains dignes de la continuer, et, dans cette noble maison où brille tant de dévouement et de vertus, la reine, la sœur du roi, seront dignement remplacées.

FIN.

TABLE.

INTRODUCTION.		pag. 5
I.	— Premières années.	9
II.	— Commencement de la Révolution.	27
III.	— Sous les drapeaux.	36
IV.	— Campagnes de 1792 et 1793.	51
V.	— La Révolution à l'intérieur.	88
VI.	— L'Exil. — Séjour en Suisse.	101
VII.	— Voyages dans le nord de l'Europe.	128
VIII.	— Voyages en Amérique.	148
IX.	— Séjour en Angleterre et en Sicile.	177
X.	— Première Restauration. — Les Cent Jours.	201
XI.	— De 1815 à 1830.	220
XII.	— Les Trois Jours.	240
XIII.	— Le 9 Août.	264
XIV.	— Quatorze ans après une révolution.	293
XV.	— La paix au dehors.	304
XVI.	— La liberté et l'ordre au dedans.	328
XVII.	— Le roi dans son intérieur.	375

Du même auteur.

Encyclopédie classique. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.

Une Visite à Louvain, ou examen de l'enseignement du système Jacotot. 1 vol. 1 fr. 50 c.

Manuel latin et grec, contenant le texte des auteurs inscrits au programme de l'Université, avec deux traductions, l'une interlinéaire et l'autre correcte. 25 vol. 70 fr. *Chaque volume peut se vendre séparément.*

Télémaque, traduit en latin, avec la quantité marquée sur les mots. 1 fr. 25 c.

Télémaque, traduit en grec ancien. 3 fr. 25 c.

Epitome latin, texte décomposé, avec traduction en regard. 2 fr. 50 c.

Cornelius Nepos, avec traduction en regard. 3 fr.

Horace, avec traduction en regard. 1 fr. 50 c.

Tibulle, *Id.* 1 fr. 50 c.

Salluste, *Id.* 1 fr. 50 c.

Tacite, *Id.* 1 fr. 50 c.

Tous ces ouvrages se trouvent chez Mansut, libraire-éditeur, à Paris.

Sous presse, du même auteur :

Essai sur la philosophie des langues.

Philosophie de l'intellect et du moral.

Paris — Imprimerie de Rignoux, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.